

SPD : STEINBRÜCK VIRE À GAUCHE POUR CONTRER MERKEL

INTERNATIONAL – LIRE PAGE 6



Amsterdam : réouverture du Rijksmuseum

CULTURE – LIRE PAGE 21



REDOINE FAÏD, PORTRAIT D'UN EVADÉ MÉDIATIQUE

ENQUÊTE – LIRE PAGE 18

Mardi 16 avril 2013 - 69^e année - N°21225 - 1,80 € - France métropolitaine - www.lemonde.fr —

Fondateur : Hubert Beuve-Méry - Directrice : Natalie Nougarère

Argent, famille : la France se crispe

- Le gouvernement publie le patrimoine des ministres. Cette décision continue à diviser la gauche
- L'UMP accuse l'Elysée de radicaliser l'opposition au mariage homosexuel. Le projet devrait être voté à l'Assemblée mardi 23 avril
- Semaine à haut risque pour l'exécutif : les opposants au « mariage pour tous » veulent multiplier les actions

LIRE PAGES 2-3



ÉCO & ENTREPRISE

E-mails : le ras-le-bol des internautes

- Sany, un chinois à la conquête de l'industrie allemande
- La nanomédecine française à l'honneur

SUPPLÉMENT



Les partisans de Nicolas Maduro fêtent sa victoire, à Caracas, le 14 avril.
JUAN BARRETO/AFP

AU VENEZUELA, LA VICTOIRE CONTESTÉE DE MADURO

- Le dauphin de Chavez a recueilli 50,66 % des suffrages à l'élection présidentielle, mais son rival, Henrique Capriles, exige un recomptage complet des voix. [LIRE PAGE 4](#)

Mariage gay : radicalisation contre débat démocratique

François Hollande l'affirmait, il y a peu, à la télévision : il a le cuir dur, les nerfs solides et le « sang froid ». Il va en avoir besoin pour tenter d'apaiser le climat électrique qui s'installe dans le pays. Déjà, pour défendre leur cause, les opposants au « mariage pour tous » ont détourné les affiches de Mai 68. Nul doute que les opposants – de tous bords – au président de la République sont désormais tentés de reprendre à leur compte le slogan qui fit, alors, florès : « Chaud, chaud, chaud, le printemps sera chaud ! »

ÉDITORIAL

Sur fond de crise économique et sociale, la réforme du mariage offre aux esprits échauffés un terrain d'action propice. Ils ne lésinent ni sur les moyens (manifestations, harcèlement de quiconque est favorable à cette réforme, opérations coup de poing), ni sur les cris d'orfraie. Il a suffi, au lendemain de l'adoption du texte par le Sénat, que le gouvernement accélère le calendrier parlementaire et

prévoie une deuxième lecture à l'Assemblée dès cette semaine, pour que l'une parle de « dictature », l'autre de « guerre civile » ou, tout le moins, de « déni de démocratie ».

On croit rêver ! Voilà une réforme qui faisait partie des engagements de M. Hollande. Qui a fait l'objet d'un très large débat depuis six mois. Qui a été examinée de façon approfondie pendant des centaines d'heures au Parlement. Une réforme, enfin, qui crée des droits nouveaux pour les couples homosexuels sans en enlever aucun aux autres familles. Bref, une réforme progressiste, nécessaire et légitime.

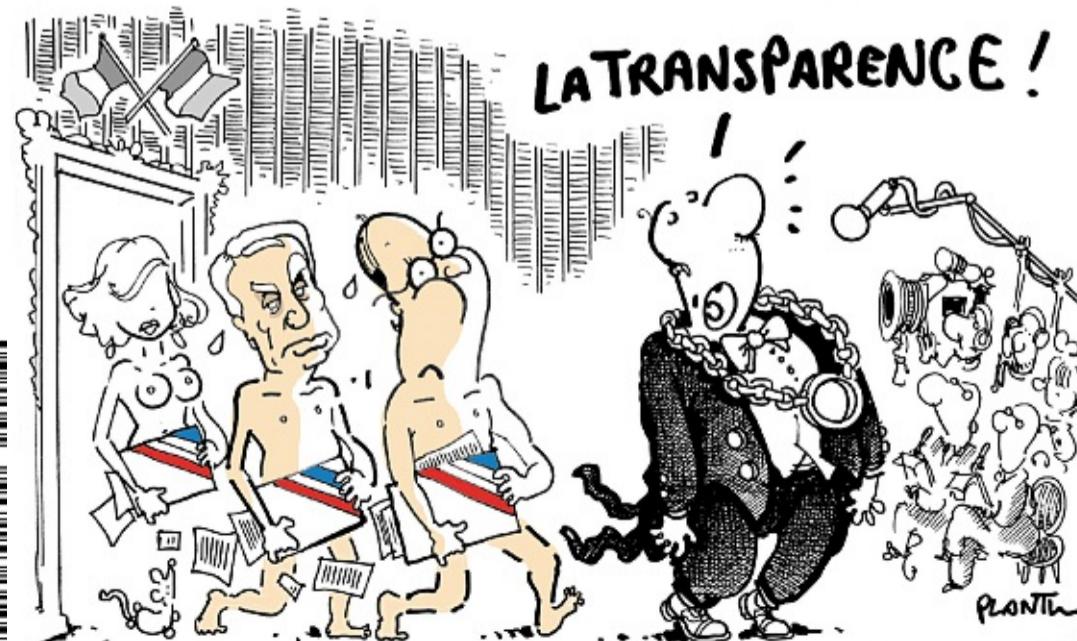
Tout cela serait ridicule si ce n'était révélateur. Tout d'abord, la radicalisation des opposants témoigne d'une conception singulière de la démocratie. A leurs yeux, à l'évidence, le vote du Parlement ne pèse rien contre la « rue », et les élus du peuple ne sont pas, ou plus, les représentants légitimes du peuple. La défiance des Français à l'égard de leurs gouvernements et de leurs élus n'est pas nouvelle. Elle atteint, désormais, un niveau dangereux, et les responsables de l'UMP seraient bien avisés de ne pas souffler sur les braises,

sauf à voir, demain, le boomerang leur revenir dans la figure.

La crise, la fureur, même, de ceux qui dénoncent la réforme du mariage est également révélatrice de leur conception de la société française. Peu ou prou inspirée de la doctrine de l'Eglise, cette droite conservatrice, et bien souvent réactionnaire, fait de sa conception du mariage et de la famille le dernier rempart de l'« ordre naturel » de la société contre les dérèglements de l'individualisme contemporain, dont l'homosexualité reste l'une des manifestations inacceptables. Réclamant le respect de ses convictions, elle n'en pratique que mieux l'intolérance.

Enfin, cette révolte réactive l'un des ressorts profonds du « peuple de droite ». A ses yeux, explicitement ou implicitement, la gauche est illégitime pour exercer le pouvoir. Vieille histoire séculaire, certes. Mais plus périlleuse que jamais au moment où la crise, autant que le scandale Cahuzac, donne prétexte à tous les procureurs à la petite semaine, comme à tous les partisans, à l'extrême gauche comme à l'extrême droite, d'un grand « coup de balai ». ■

LE REGARD DE PLANTU



DÉBATS

Plagiat : les nouveaux faussaires

Après la démission du grand rabbin de France Gilles Bernheim, la spécialiste des plagiats, Hélène Maurel-Indart, analyse l'art du pillage littéraire et intellectuel, qui connaît une fortune inédite. [LIRE PAGE 19](#)

L'« alerte rouge » de François Bayrou

Dans une tribune au *Monde*, François Bayrou s'inquiète de la gauchisation économique du pays. Selon lui, lors de leur conseil national du samedi 13 avril, les socialistes ont semblé adopter la ligne de M. Montebourg. Le président du MoDem juge que c'est une « pensée fausse » de croire qu'Angela Merkel est la seule à exiger des efforts à accomplir en France. [LIRE PAGE 10](#)

AUJOURD'HUI

Les revenus des patrons au menu des AG

Le groupe de BTP Vinci ouvre mardi la saison des assemblées des entreprises cotées. Le gouvernement prépare une loi pour contrôler les revenus des dirigeants. [ÉCONOMIE – PAGE 13](#)

« Révolution verte » en Inde contre la malnutrition

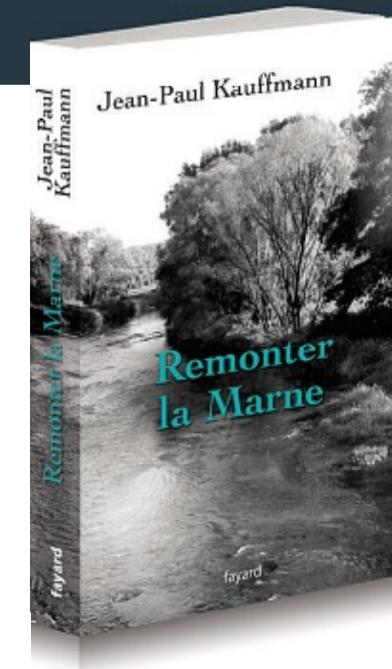
Le gouvernement lance un programme pour renforcer les céréales en micronutriments et lutter contre les carences alimentaires des enfants. [PLANÈTE – PAGE 8](#)

Transparence citoyenne sur l'alimentation

Les consommateurs lancent des sites participatifs pour mieux connaître le contenu de leur assiette et traquer les additifs nocifs pour la santé. [SOCIÉTÉ – PAGE 12](#)

On commence par la marche et on termine par la grâce.»

Marie-Laure Delorme,
Le Journal du dimanche



« Sept semaines de rêve d'un promeneur solitaire. Un éblouissant récit littéraire. »
Marianne Payot, *L'Express*

fayard

16
9
770395203720

UK price £ 1,70

M 00147-416-F: 1,80 €

Semaine à hauts risques pour Hollande et

Pour son opération transparence, le gouvernement publie, lundi 15 avril, les patrimoines des ministres. Il doit aussi faire face à la colère des opposants au mariage gay. Ces derniers multiplient les actions avant l'examen du projet de loi par l'Assemblée, mercredi

En finir, au plus vite. « Tourner la page, indique-t-on à l'Elysée. Passer à autre chose, rapidement. » Mais à quoi d'autre? Alors qu'il s'extirpe à peine du scandale Cahuzac, au prix d'une grogne de plusieurs ministres qui ne voient pas d'un bon œil leur patrimoine dévoilé, voilà l'exécutif, sans le moindre répit, ratrépété par le durcissement des opposants au « mariage pour tous ». Rassemblements agités, ministres chahutés : après plusieurs semaines sous pression s'annoncent déjà des journées sous haute tension.

A l'approche du premier anniversaire de son élection, le 6 mai, il en va ainsi du quinquennat de François Hollande : les « séquelles » se succèdent, mais l'embellie politique semble hors de portée. Et l'oxygène toujours aussi rare. « C'est une séquence difficile où beaucoup de choses se mélangent, diagnostique une ministre. Un mélange explosif de crise économique et sociale, de défiance que l'affaire Cahuzac n'a fait que confirmer, et de radicalisation des opposants au mariage pour tous. Tout cela a un impact anxiogène sur l'ensemble du pays. »

A peine entrevue, l'hypothèse d'un retour au calme menace déjà de s'évanouir. A l'Elysée, néanmoins, l'on s'en affirme officiellement persuadé : l'opération « transparence » des avoirs des ministres a bien permis la sortie de crise politique. « La droite a espéré une crise de régime, mais les institutions ne sont pas remises en question », se félicite un proche du chef de l'Etat. Matignon, qui a travaillé tout le week-end sur la centralisation des données des ministres, a opté pour une présentation sous forme de déclaration patrimoniale comprenant biens et valeurs mobilières, bijoux, œuvres d'art, nom de la banque titulaire du compte. Mais sans mention de l'impôt sur la fortune (ISF). Pour ne pas faire mauvais genre ?

« L'épisode publication du patrimoine va passer très vite, veut-on croire à l'Elysée. Il va y avoir un effet de curiosité, mais les Français ne vont pas s'arrêter là dessus. »

D'autres, au gouvernement et dans l'équipe du président, se montrent cependant moins optimistes. « L'affaire Cahuzac est en train de s'atténuer mais il y a toujours des risques. Des éléments peuvent resurgir », estime un autre collaborateur du chef de l'Etat, qui craint un nouveau rebondissement. « Les Français ne passent pas à autre chose du jour au lendemain », estime la porte-parole du gouvernement Najat Vallaud-Belkacem. Si on veut purger ce drame, il faut aller au bout de l'exemplarité. Nous n'avons pas le choix. »

Dans ce contexte, la radicalisation des

Il est hors de question que des ministres soient entravés par ces groupes ultraminoritaires mais ultraviolents

Manuel Valls, ministre de l'intérieur

opposants au « mariage pour tous » ne pouvait qu'inciter l'exécutif à hâter le pas pour s'éviter un deuxième bourbier. « C'est pour cela qu'il fallait aller vite, changer de braquet », estime un conseiller à l'Elysée. « Le temps est venu d'en finir, explique Mme Vallaud-Belkacem. Ce débat qui n'en finit pas n'est bon pour personne. » La porte-parole du gouvernement, chahutée à plusieurs reprises ces dernières semaines lors de ses déplacements, peut en témoigner, tout comme Manuel Valls, visé par des opposants qui ont tenté de pénétrer dans la salle Pleyel, à Paris, où le ministre de l'Intérieur assistait à un concert : sur le terrain, le risque d'incident est désormais permanent.

« Les ministres vont continuer à se déplacer, assure M. Valls. Il est hors de question que des ministres ou des personnalités soient entravés par ces groupes ultraminoritaires mais ultraviolents. Je les mets en garde : à chaque fois, il y aura interpellation. ■

tion et déferlement devant la justice. Hors de question que la République se laisse intimider par ces ultras », prévient le ministre de l'intérieur qui pointe des « actions coup de poing, dangereuses menées par des groupes identitaires d'extrême droite, dans un climat qui rappelle celui autour de la loi sur l'IVG ».

Une forme de « déraison » politique, dite à l'Elysée, mais hautement inflammable après les affres de l'affaire Cahuzac. « Nous voyons l'émergence d'une droite radicale, libérée par la radicalisation du discours de la droite et intervenant dans la rue, résume le député de Paris Jean-Christophe Cambadélis. C'est un « street party », qui est à la droite ce que fut le gauchisme dans les années 1970, et qui est à la recherche de son mois de mai. » Un phénomène que le pouvoir ne peut se permettre de laisser perdurer. « Il est temps de clore la séquence », assure François Rebsamen, président du groupe socialiste au Sénat.

L'Elysée espère voir le chef de l'Etat en revenir au plus vite « au cœur de son activité, à ce qui est essentiel : l'agenda économique et social », glisse un conseiller. Outre la présentation du programme de stabilité, mercredi, la semaine sera ainsi rythmée par une série de rendez-vous présidentiels dédiés à l'économie, notamment l'industrie. « Il faut sortir de ce moment-là et remettre de l'ordre dans l'agenda politique, plaide M. Valls, retrouver la lisibilité nécessaire pour le président. Il faut repartir à l'offensive. »

Revenir au cours normal de la conduite des affaires publiques, laquelle se révèle tout aussi délicate, à cause de la conjoncture catastrophique. Telle semble être la loi d'airain de la présidence de François Hollande, perpétuellement contraint à gouverner de Charybde en Sylla, de dossier explosif en terrain miné, et de crise politique en crise sociale. Et condamné comme Sisyphe à éteindre, chaque semaine, un nouvel incendie, à peine le précédent éteint. ■

DAVID REVAUT D'ALLONNES



Manifestation de militants anti-mariage gay à Lyon, dimanche 14 avril, deux jours après l'adoption du texte au Sénat. PHILIPPE DESMAZES/AFP

Les patrimoines sur Internet? « Le grand effeuillage du Crazy Horse gouvernemental »

Les ministres ont remis à Matignon une déclaration de patrimoine mais une dizaine d'entre eux ont déjà révélé l'état de leur fortune personnelle

Récit

Jusque au moment où les feuilles d'impôts arrivent dans les foyers, la nouvelle animation en vogue des sites d'information sur le Web va faire flores. On y trouve la traditionnelle photo du gouvernement sur le perron, qui donne sur les jardins de l'Elysée, à l'arrière du palais. Il suffit d'un clic sur l'image de tel ou tel ministre pour trouver le détail de ses biens immobiliers, livrets d'épargne et assurances-vie. Et comparer avec sa propre situation. « Le grand effeuillage du Crazy Horse gouvernemental », a moqué sur Twitter l'ancien ministre UMP de l'agriculture, Dominique Bussereau.

Dès le week-end du 13 avril, les ministres ont dû remettre à Matignon une déclaration détaillée de leur patrimoine, mais certains, une dizaine, ont anticipé la publication officielle en révélant eux-mêmes l'état de leur fortune personnelle. Ce sont bien les ministres imposés à l'ISF qui inquiètent le plus, en effet, Matignon. Dès mercredi 10 avril, la ministre des affaires sociales et de la santé, Marisol Touraine, avait anticipé le calendrier imposé par le premier ministre et déclaré être redevable de l'ISF pour « un patrimoine personnel s'élevant à 1,4 million d'euros ». L'année dernière, l'information avait déjà été publiée, sans

susciter l'émoi. Mais qu'en sera-t-il lorsque la ministre portera la réforme visant à réduire les allocations familiales pour les plus hauts revenus? Interrogée par *Le Parisien*, lundi, sur sa capacité à conjuguer ses convictions de gauche et sa fortune, elle assure : « Ma capacité de révolte n'est pas indexée sur mon patrimoine. »

Là où Laurent Fabius, héritier d'un des plus fameux marchands d'art du début du XX^e siècle, a préféré ne pas s'exprimer par anticipation, Michèle Delaunay, ministre déléguée chargée des personnes âgées et de l'autonomie, a choisi de communiquer. L'ancienne chef du service de dermatologie-cancérologie à Saint-André, à Bordeaux, et son mari, haut fonctionnaire, affichent un patrimoine de 5,4 millions d'euros, composé à 80 % de biens immobiliers.

Dans un entretien à *Sud-Ouest*, lundi matin, elle a expliqué que la publication de son patrimoine constituait une « éprouve ». « C'est un patrimoine très important. Et difficilement compréhensible de la majorité des Français, qui sont dans la difficulté », souligne-t-elle en regrettant que son mari soit également contraint à cette publicité. « La politique ne m'a pas apporté 1 euro de plus. Ce patrimoine est le fruit de deux carrières professionnelles longues, de bon

niveau, et des héritages issus de nos quatre parents. » Les plus jeunes du gouvernement, peut-être parce que leur génération a mieux intégré les nouvelles exigences de transparence et, plus sûrement encore, parce qu'ils n'ont pas encore, à leur âge, le

patrimoine de leurs aînés, ont aussi publié avant l'heure leur déclaration. La benjamine du gouvernement, Najat Vallaud-Belkacem, 35 ans, porte-parole du gouvernement, n'annonce qu'un peu d'épargne (25 000 euros). L'écologiste Pascal Canfin, ministre délégué au

développement, a acquis un appartement à Paris pour 540 000 euros mais déclare des investissements qui sont aussi des engagements intellectuels et militants : une participation dans le magazine néokeynesien *Alternatives économiques* et, pour 5 800 euros, dans deux librairies de la Nièvre.

L'anecdote est parfois un bouclier efficace. Arnaud Montebourg a ainsi déclaré au *Monde* être propriétaire d'un appartement de 55 m² à Paris, d'une maison en Saône-et-Loire (235 000 euros) et de 40 % d'un autre appartement (évalué 890 000 euros) dans la capitale, mais les plus curieux sont allés voir à quoi ressemblaient les meubles du designer américain Charles Eames, dont le ministre du redressement productif possède un fauteuil (évalué 28 000 euros).

On se surprend à vouloir connaître la collection de photos de John et Claude Batho, que leur fille Delphine, ministre de l'énergie, estime à 30 000 euros. Yamina Benguigui, ministre de la francophonie, peut regretter d'avoir dévoilé « ce que m'a légué ma grand-mère, mon père » tant, en effet, les héritages livrent un peu de souvenirs intimes de chacun.

Se dessine aussi une carte des prix de l'immobilier en France. La Marseillaise Marie-Arlette Carlotti, ministre déléguée aux personnes

handicapées, possède quasiment pour le prix de l'appartement parisien de Pascal Canfin, un appartement à Marseille (270 000 euros), une maison dans l'Hérault (220 000 euros) et une autre en Haute-Corse (70 000 euros).

Bien sûr, les humoristes plai-

sent facilement sur la Twingo de Cécile Duflot, évaluée à 1500 euros, et sur sa 4L dont elle donne carrément – le charme du

« La politique ne m'a pas apporté 1 euro de plus. Ce patrimoine est le fruit de deux carrières professionnelles »

Michèle Delaunay
ministre chargée des personnes âgées

vintage – le prix d'achat en francs (10 000 francs, soit 1524 euros). Mais quel besoin, aussi, d'acheter une voiture neuve, lorsqu'on dispose d'un véhicule de fonction?

Jamais satisfaite, Marine Le Pen d'ailleurs aussitôt fustigé cette « course à la pauvreté ». Moquant ces ministres qui « après trente ans de vie politique ne peuvent s'acheter qu'une R5 et à qui on confie le budget de la France ». ■

RAPHAËLLE BACQUÉ

Les indégivrables Xavier Gorce



et le gouvernement



Le collectif de la Manif pour tous accentue la pression

Face aux débordements, les organisateurs tentent de recadrer les militants les plus radicaux

Les plus réalistes s'inquiètent de voir l'opposition au « mariage pour tous » « partir dans tous les sens ». Les plus optimistes y voient « un foisonnement » d'initiatives qu'il convient de « canaliser ». Les plus radicaux justifient de « hauser le ton » face au « coup de force du Sénat ». Mais tous sont d'accord pour dire que « la colère et l'exaspération » des manifestants ont été déclenchées par « l'autisme » du gouvernement depuis le début de la contestation.

Ces derniers jours, les opposants au texte ouvrant le mariage et l'adoption aux couples homosexuels ont multiplié les actions tous azimuts, au risque de dérapages : ministres « interpellés » lors de leurs déplacements, y compris privés, dégradation de locaux accueillant une association gay, harcèlement de personnalités connues pour leur engagement pro-mariage gay, sit-in improvisé dans le jardin du Luxembourg à Paris, cortège de 150 voitures à Toulouse...

Victime de la stratégie « d'interpellation, partout, tout le temps » adoptée par certains manifestants et portée par la réactivité des réseaux sociaux, le ministre de l'intérieur, Manuel Valls, a été chahuté, dimanche 14 avril, à la sortie d'un concert à Paris. Samedi, l'es-sayiste Caroline Fourest a été poursuivie entre Paris et Nantes, où elle

participait à un colloque. Le député François de Rugy (EELV) a été réveillé par un groupe d'opposants, tandis que des manifestants avaient lancé des appels à la démission sous les fenêtres de la ministre déléguée aux personnes âgées, Michèle Delaunay.

Débordé par « la créativité » de certains groupes, inquiet de voir l'image de son mouvement « festif et paisible » se dégrader dans l'opinion, le collectif de la Manif pour tous condamne, eux, le harcèlement des personnalités, sauf s'il s'agit de ministres dans l'exercice de leurs fonctions. « Harceler

groupe plus politique et radical lancé par Béatrice Bourges, « dissidente » de la Manif pour tous et adepte des opérations coups de poing – qui n'a pas donné suite à nos appels.

Les responsables de la Manif pour tous condamnent, eux, le harcèlement des personnalités, sauf s'il s'agit de ministres dans l'exercice de leurs fonctions. « Harceler

Vendredi 12 avril, la porte-parole du mouvement, Frigide Barjot, avait promis « du sang », avant de modérer ses propos

Caroline Fourest, c'est incohérent ; des gens de la Manif pour tous se sont laissés égarer ; dimanche, on a tout recadré », assure Frigide Barjot. « On est dans un mouvement social un peu anarchique, qui se cristallise dans la Manif pour tous. Pour autant, on ne cautionne pas les groupes connus pour leurs actions virulentes, même si ceux qui ne sont pas dans notre ligne ne sont pas forcément des terroristes. On ne peut pas être tenu pour responsable de tout ce qui se passe dans la rue et l'opinion publique », indiquent les porte-parole. Face à une mobilisation de plus en plus protéiforme,

les débordements risquent de s'amplifier. Il y a quelques jours, un responsable national a fait retirer de la page d'accueil de la Manif pour tous du Cher un article aux relents racistes sur la « théorie du genre », concept honni par les opposants au mariage pour tous.

De son côté, Alain Escada, le responsable de Civitas, mouvement catholique intégriste proche de l'extrême droite, adepte de manifestations « priantes », regrette « le mode festif de la Manif pour tous. Les ballons et les flonflons n'ont jamais provoqué la crainte des responsables politiques », indique M. Escada. Celui-ci se reconnaît davantage dans les méthodes du Printemps français et de son opposition au « gouvernement socialiste », inflexion évidente des dernières manifestations. Il espère une coordination des mouvements pour la mise en œuvre de « mesures économiques » : non-paiement des impôts, retrait d'argent sur les livrets A...

Selon les divers responsables, la mobilisation reste « forte » et la Manif pour tous annonce un calendrier chargé : « manifestation permanente » devant l'Assemblée durant l'examen du texte, manifestation à Paris dimanche 21, manifestation nationale le 5 mai et maintien du rassemblement prévu le 26 mai. ■

STÉPHANIE LE BARS

L'UMP accuse l'Elysée de « nourrir la radicalisation »

L'accélération du calendrier sur le mariage gay est vivement critiquée par l'opposition

C'est un vrai coup de force parlementaire », s'insurge Christian Jacob, patron du groupe UMP à l'Assemblée. « Un coup d'Etat législatif », renchérit le député Hervé Mariton, chef de file des opposants au « Mariage pour tous » dans l'Hémicycle. Pour les dirigeants de droite, le gouvernement joue avec le feu en accélérant l'examen par le Parlement du projet de loi sur le mariage gay. Le texte, qui a été adopté vendredi 12 avril au Sénat, repartira dès mercredi à l'Assemblée, alors qu'il n'était pas prévu avant le 20 mai.

Cette décision a suscité la colère

dans les rangs de l'UMP et a contribué à faire monter d'un cran la tension. Le président du parti, Jean-François Copé, a dénoncé « la volonté délibérée du gouvernement de passer en force ». L'ex-premier ministre François Fillon a fustigé de son côté « une décision stupide », qui va « encore un peu plus radicaliser » le débat. Alors que les opposants multiplient les opérations spectaculaires, le député UMP Philippe Gosselin et la présidente du Parti démocrate-chrétien (associé à l'UMP), Christine Boutin, sont allés jusqu'à mettre en garde contre un risque de « guerre civile ».

A droite, on rejette sur le chef de l'Etat la responsabilité du durcissement des « anti » ces derniers jours, en l'accusant de faire preuve de « mépris » et de « provocation » à l'égard des opposants. « Au lieu de temporiser, le président de la République met de l'huile sur le feu », estime Christian Jacob. « François Hollande prend le risque de nourrir la radicalisation en ne donnant aucun signe d'apaisement », renchérit le vice-président

Deux jours avant le passage du texte de loi en seconde lecture à l'Assemblée nationale, la ligne reste inchangée dans les rangs de l'UMP, où l'on entend continuer à mettre un peu plus la pression sur l'exécutif pour obtenir l'abandon du projet de loi ou, au moins, sa suspension. Et on promet à François Hollande plusieurs manifestations dans les semaines à venir, dans l'espoir d'obtenir un geste du président. « Parlons-nous », propose Hervé Mariton. « Ça lui coûterait quoi de recevoir les opposants ? », demande à son tour Laurent Wauquiez. ■

ALEXANDRE LEMARIÉ

Comment une rumeur enfiévré les anti-mariage gay

La guerre civile que je craignais est en marche !», regrette Christine Boutin. Ou bien jubile-t-elle, on ne sait plus très bien, Twitter laisse peu de place à la subtilité. Il est midi sur le réseau social, samedi 13 avril. Samuel Lafont, 25 ans, militant anti-mariage gay, vient d'y annoncer son agression, à l'aube, à Paris : « J'ai reçu 4 coups de couteau ce matin. Hospitalisé. Bloc opératoire cet après-midi. » Le conseiller national de l'UMP n'est pas plus précis. Mais pour la communauté des opposants au « mariage pour tous », cela ne fait aucun doute, il a été victime de son engagement.

Au lendemain du vote du projet de loi au Sénat, le mouvement a son martyr. L'un de ses amis joint par *Le Monde* assure que trois militants d'extrême gauche sont derrière l'agression. Sur Twitter, tous les messages menaçant le jeune homme sont exhumés. La veille, l'homme aux 53 000 tweets envoyait frénétiquement ses photos de la manifestation de protestation contre le vote, provoquant sarcasmes et tweets haineux. A l'annonce de son agression, d'aucuns se félicitent.

Puis la rumeur déborde. Le collectif « La Manif pour tous » envoie un communiqué, vers 17 heures, pour dénoncer « l'agres-

LAURENT BORREDON

A Caracas, l'opposition refuse l'élection de Maduro

Henrique Capriles demande un recompte des voix et conteste la victoire présidentielle du dauphin d'Hugo Chavez

Caracas

Envoyée spéciale

Trois mois avant sa mort, le président vénézuélien Hugo Chavez avait appelé ses compatriotes à élire Nicolas Maduro président du Venezuela. C'est chose faite. Mais plutôt que le triomphe proclamé, la victoire étriquée de Nicolas Maduro a le goût de la défaite. Il a été élu, dimanche 14 avril, avec 50,66 % des voix. Son adversaire, Henrique Capriles Radonski, en recueille 49,07 %.

Le candidat de l'opposition a refusé de reconnaître les résultats proclamés par le Conseil national électoral (CNE), tard dans la soirée. Il demande le recomptage de tous les bulletins de votes. M. Capriles a dénoncé 3 200 incidents au cours de la journée électorale.

Au balcon du palais présidentiel, M. Maduro a accepté le principe du recomptage. « Que les urnes parlent et disent la vérité », a-t-il lancé au cours de son premier discours en tant que président élu. Il a affirmé avoir obtenu « un triomphe électoral juste, populaire et constitutionnel ». Dans la nuit chaude de Caracas, les quelques milliers de chavistes présents applaudissent, mais le cœur n'y est pas.

La présidente du CNE, Tibisay Lucena, a annoncé les résultats cinq heures après la fermeture des premiers bureaux de vote. « Nous devions attendre des résultats irréversibles », a-t-elle indiqué pour expliquer le délai. Elle a félicité ses compatriotes pour « la journée électorale tranquille et pacifique » et la forte participation (78,7 %).

Le vote est électronique depuis plusieurs années au Venezuela. La machine à voter émet un bulletin de vote, marqué du nom du candidat choisi, que l'électeur dépose dans une urne. Ce double vote, électronique et sur papier, permet tout à la fois la totalisation informatique des résultats et leur « vérification citoyenne ». Les suffrages sur papier peuvent être en effet dépouillés, pour confirmer les résultats fournis par la machine.

En 2012, l'ancien président américain Jimmy Carter avait qualifié ce système de « meilleur du monde ». La loi prévoit le recomptage de la moitié des urnes. L'opposition demande aujourd'hui que la



Henrique Capriles, qui a officiellement recueilli 49,07 % des suffrages, commente son résultat, dimanche 14 avril, à Caracas. MARCO BELLO/REUTERS

totalité des urnes soit ouverte et tous les votes comptés.

La victoire de M. Maduro est bien courte dans un pays aussi polarisé que le Venezuela. À peine 230 000 voix (1,59 %) séparent les

débuté. Seule la révolution assure au peuple une vraie démocratie. » M. Maduro a une fois encore accusé les « saboteurs » de l'opposition de vouloir déstabiliser le pays. Des phrases souvent prononcées par Hugo Chavez, qui sonnent tout à coup terriblement décalées. Au pouvoir depuis quatorze ans, l'équipe chaviste a été prise de court par les résultats.

Le 7 octobre 2012, le président Chavez, candidat à un quatrième mandat et malade, avait emporté l'élection avec 8,2 millions des voix et 55 % du total. Déjà candidat pour la Table de l'unité démocratique (MUD), Henrique Capriles obtenait, lui, 6,2 millions de voix et 45 % du total. « Un million d'électeurs de la majorité ont voté Capriles », a affirmé le candidat de l'opposition, à propos du vote de dimanche.

Pourtant, le candidat chaviste n'a pas tendu la main à ses adversaires. « La voie reste le socialisme pour corriger les erreurs perverses du capitalisme », a déclaré le pré-

Tout au long de la campagne, M. Capriles s'est présenté « non pas comme l'opposition mais comme la solution » aux problèmes qu'affrontent les Vénézuéliens, de l'insécurité à l'inflation en passant par les pénuries alimentaires et les coupures d'électricité. « Le perdant, c'est vous », a dit M. Capriles. « Vous étiez illégitime, vous l'êtes encore plus aujourd'hui. » L'opposition avait contesté l'investiture de M. Maduro comme président par intérim et dénoncé son utilisation des ressources de l'Etat durant sa campagne.

Au lendemain de la mort de Hugo Chavez, la candidature de M. Capriles avait des allures de suicide politique. La disparition du très charismatique leader avait suscité une énorme émotion. La victoire de son successeur dési-

gné semblait assurée. D'autant que la campagne allait être très courte. Officiellement, elle a duré neuf jours. M. Capriles a beaucoup bougé. Il n'a cessé de s'adresser « à tous les Vénézuéliens », en invoquant les vertus de l'unité nationale. A en croire des sondages, l'opinion publique est lasse de la polarisation entre chavistes et antichavistes.

Les rues de Caracas sont restées vides tout le dimanche. Le métro était gratuit pour permettre aux gens d'aller voter. Mais les commerces n'ont pas ouvert. La « loi seche » interdisait de vendre de l'alcool.

Toute la journée, les équipes de campagne des deux camps avaient multiplié les appels à voter. En fin d'après-midi, les chavistes semblaient sûrs de leur victoire. « Si l'opposition gagne d'un seul vote,

L'électorat chaviste s'est érodé

1998 Hugo Chavez est élu à la présidence de la République vénézuélienne avec 3,6 millions de voix (56,20 %).

2000 Le président Chavez est réélu avec 3,7 millions de suffrages (59,76 %).

2006 Troisième mandat pour Hugo Chavez, élu avec 7,3 millions des voix (62,84 %).

2012 Chavez, alors malade d'un cancer, obtient 8,2 millions des suffrages (55 %) contre 6,2 millions à Henrique Capriles Radonski (45 %).

2013 Le chaviste Nicolas Maduro, président par intérim, réunit 7,5 millions de votes (50,66 %) sur son nom, contre 7,2 millions à Henrique Capriles (49,07 %).

« nous reconnaîtrons sa victoire », déclarait Jorge Rodriguez, le chef de campagne de M. Maduro, en appelant les opposants à faire de même. Tout sourire, il appelait les électeurs à fêter les résultats devant le palais présidentiel de Miraflores. A 19 heures, dans le centre de Caracas, quelques pétards se faisaient entendre. Avant que l'attente ne s'installe.

Le coordinateur politique de la MUD, Ramon Guillermo Aveledo, donnait une nouvelle conférence de presse. Il critiquait « l'irresponsabilité de Jorge Rodriguez ». Le ton y était déterminé. « Nous savons ce qui s'est passé aujourd'hui. Nous n'accepterons pas qu'un seul vote du peuple pour Henrique Capriles manque », proclamait M. Aveledo. Et d'accuser ses adversaires de mauvaise foi : « Ici, il n'y a pas de déstabilisateurs et ils [les membres du gouvernement] le savent. »

Après l'annonce des résultats, le ministre de la défense, Diego Molero, entouré de son état-major, a lancé un « appel à la paix, à l'union et à la reconnaissance des résultats », en rappelant que l'armée est la garante de la Constitution. ■

MARIE DELCAS

Le besoin de réconciliation nationale après la disparition de Hugo Chavez

Analyse

Un pays coupé en deux, voilà l'héritage d'Hugo Chavez. Le chavisme a connu son premier recul dans un scrutin présidentiel, dimanche 14 avril, tandis que l'opposant Henrique Capriles Radonski enregistrait une forte progression. Le candidat officiel, Nicolas Maduro, a été élu dans un mouchoir de poche, avec une avance d'à peine 230 000 voix.

En octobre 2012, Hugo Chavez avait été réélu avec 8,2 millions de voix (55 %), contre 6,2 millions de suffrages pour M. Capriles (45 %). M. Maduro a obtenu 7,5 millions de voix et M. Capriles 7,27 millions. Le chavisme a perdu 700 000 votes, tandis que le champion de l'opposition en gagnait un million.

Faut-il rappeler que le scrutin était tout sauf équitable et concurrentiel ? Le pouvoir a disposé d'une écrasante supériorité sur le plan des médias et de la propagande. Malgré l'émotion suscitée par l'agonie et la disparition du président Chavez, entretenue depuis des mois, transformée en argument électoral, le chavisme recule et se retrouve quasi à égalité avec une opposition qui est parvenue à surmonter ses divisions et à trouver un candidat crédible.

Le chavisme ne pourra pas continuer à stigmatiser la moitié de la nation et ses représentants comme des traitres à la patrie. Si M. Maduro veut aller jusqu'au bout de sa présidence sans être renversé par un référendum révocatoire à mi-mandat, il lui faudra composer avec l'opposition.

L'économie chaviste est en déshérence. Pendant la campagne, le ministre des finances Jorge Giordani

Le chavisme recule et se retrouve quasi à égalité avec une opposition qui est parvenue à surmonter ses divisions

ni l'a reconnu implicitement, lorsqu'il a repris à son compte un terme utilisé par les opposants et a averti que la *regaladera* (les cadeaux en profusion) était finie.

Fruit de la gabegie et de la corruption, la dette dépasse les 200 milliards de dollars, soit 60 % du PIB. Jamais le Venezuela n'a été aussi dépendant du pétrole. Les effectifs de l'entreprise d'Etat PDVSA ont été multipliés par trois, tandis que la productivité chutait. Les

puits traditionnels sont à bout de souffle, faute d'investissement. L'exploitation du bassin de l'Orénoque est entre les mains de compagnies étrangères.

Les Vénézuéliens importent aujourd'hui presque toutes les denrées alimentaires et les biens de consommation courante. La production automobile a chuté de 50 %. L'inflation s'élève à 30 %. Pendant son intérim, M. Maduro a dû dévaluer la monnaie de moitié, tout en maintenant un contrôle des changes qui permet toutes les combines et manipulations de la « bolibourgeoisie », les affairistes protégés par le pouvoir.

La remise en ordre de l'économie et la lutte contre l'insécurité, qui a fait de Caracas la capitale la plus meurtrière au monde, nécessitent une réorientation politique, un sursaut citoyen. Le tissu institutionnel, l'Etat de droit doivent être reconstruits avec l'apport de tous.

M. Capriles a fait campagne en prônant la réconciliation nationale, tandis que M. Maduro fustigeait les opposants comme des agents de l'étranger et des héritiers de Hitler. Il est temps d'enterrer le discours belliqueux du lieutenant-colonel Chavez et d'accepter la main tendue. ■

PAULO A. PARANAGUA



Appel d'offres

Prestation de services d'experts externes sur des questions de politique étrangère

La direction générale des politiques externes du Parlement européen souhaite bénéficier des services d'un ou de plusieurs réseaux de recherche via un contrat-cadre de services d'experts ponctuels à court terme sur une série de questions de politique étrangère.

Afin de pouvoir bénéficier de l'expertise la plus vaste possible sur chacun des sujets abordés et d'obtenir les meilleurs conseils possibles, le contrat-cadre proposé est divisé en 8 lots, énumérés ci-après. Il est à noter que cette dotation financière est indiquée uniquement à des fins de planification budgétaire et ne constitue en rien une obligation pour le Parlement d'utiliser effectivement une partie de ces sommes.

- Lot 1: Élargissement de l'UE, politique européenne de voisinage, Russie et l'Asie centrale (380 000 EUR),
- Lot 2: Méditerranée du sud et grand Moyen-Orient (200 000 EUR),
- Lot 3: Relations transatlantiques (150 000 EUR),
- Lot 4: Multilatéralisme (170 000 EUR),
- Lot 5: Développement (650 000 EUR),
- Lot 6: Sécurité et défense (430 000 EUR),
- Lot 7: Commerce (650 000 EUR),
- Lot 8: Droits de l'homme (450 000 EUR).

Durée du marché ou délai d'exécution: du 1.10.2013 (au plus tard) au 30.9.2017.

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 15.5.2013.

Pour plus d'informations :

<http://www.europarl.europa.eu/tenders/invitations.htm>
Journal officiel de l'Union européenne, 4 avril 2013, Ref: 2013/S 066-109690
<http://ted.europa.eu>

L'Autorité palestinienne en quête d'un premier ministre

La démission du chef du gouvernement, Salam Fayyad, relance le débat sur la formation d'un cabinet d'union nationale Fatah-Hamas

Jérusalem
Correspondant

En acceptant la démission de Salam Fayyad, samedi 13 avril, le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, savait que le départ de son premier ministre risquait d'entraîner une période d'incertitude, tant en ce qui concerne les relations politiques avec l'administration américaine et Israël, que s'agissant du soutien des bailleurs de fonds internationaux de l'Autorité palestinienne. S'il s'y est résolu, c'est que le différend entre les deux hommes avait atteint son paroxysme. Mais outre que M. Fayyad a accepté de diriger un gouvernement de transition jusqu'à la nomination de son successeur, certains responsables palestiniens n'excluent pas qu'à terme, il revienne sur sa décision.

Nommé à la tête du gouvernement palestinien en juin 2007, l'intéressé a exprimé, à plusieurs reprises depuis un an, son souhait d'abandonner ses fonctions. M. Abbas, dont les relations avec son premier ministre étaient devenues notablement difficiles, l'avait retenu à chaque fois, sachant à quel point l'ancien haut fonctionnaire de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international est considéré, à Washington et en Europe, comme une caution de bonne gouvernance et comme l'artisan de la transformation de la Cisjordanie en une entité s'approchant d'un Etat de droit.

L'Autorité palestinienne avait obtenu d'importantes promesses de financements ces dernières semaines, notamment de la part des Etats-Unis, lesquels vont probablement faire preuve d'attente tant que la situation sur la scène palestinienne n'est pas éclaircie. Le secrétaire d'Etat John Kerry mais aussi plusieurs capitales européennes ont multiplié récemment les interventions pour inciter M. Abbas à ne pas se séparer de son premier ministre. Vendredi, M. Kerry avait téléphoné personnellement au chef de l'Autorité palestinienne, et, la veille, dans une mise au point insistante, Washington avait affirmé.

Centrafrique Une vingtaine de morts dans des affrontements à Bangui

BANGUI. Selon des témoignages de sources hospitalières et policières, une vingtaine de personnes ont été tuées, samedi 13 et dimanche 14 avril à Bangui, lors d'affrontements entre des habitants et des éléments de la coalition Sééléka, au pouvoir depuis le 24 mars. Nommé, samedi, président de la transition, le chef de l'ex-rébellion, Michel Djotodia, a accusé les partisans de l'ancien régime de François Bozizé de vouloir déclencher «une guerre civile». Les affrontements ont eu lieu lors d'opérations de la Sééléka pour retrouver des armes, selon une autre source policière. L'ex-rébellion a des difficultés à rétablir l'ordre dans Bangui depuis sa prise de la ville le 24 mars et la fuite du président Bozizé. – (AFP)

Somalie Double attentat meurtrier à Mogadiscio

MOGADISCIO. Un raid suicide d'islamistes contre le principal tribunal de Mogadiscio et un attentat à la voiture piégée, revendiqués par les Chabab, ont tué 34 civils et entraîné la mort des 9 membres du commando, dimanche 14 avril, dans la capitale somalienne. – (AFP)

Russie Moscou riposte à la publication de la liste Magnitski par Washington

MOSCOU. La Russie a interdit, samedi 13 avril, l'entrée sur son territoire à 18 Américains, en représailles à la publication, la veille aux Etats-Unis, d'une liste de 18 personnes visées par des sanctions économiques américaines pour leur implication présumée dans la mort en prison du juriste Sergueï Magnitski. «Contrairement à la liste américaine, qui est arbitraire, notre liste comprend ceux qui sont impliqués dans la légalisation de la torture et les détentions à vie dans la prison de Guantanamo, jusqu'aux arrestations et enlèvements de citoyens russes», selon le ministère russe des affaires étrangères. – (AFP)

Espagne Manifestation antimonarchique à Madrid

MADRID. Plus de 8 000 manifestants ont défilé, dimanche 14 avril (date anniversaire de la proclamation de la II^e République, en 1931), à Madrid, pour réclamer l'avènement d'une III^e République en Espagne et dénoncer une monarchie à l'image ternie. Agitant des milliers de drapeaux républicains rouge, or et violet, les manifestants criaient : «L'Espagne, demain, sera républicaine» et «Le Bourbon, au travail». Le roi Juan Carlos I^{er} a vu sa popularité chuter ces derniers mois, à mesure que progressait l'enquête pour corruption qui vise son gendre et qui a abouti à la mise en examen de sa fille cadette, l'infante Cristina. – (AFP)

mé que Salam Fayyad ne démissionnerait pas.

Il semble que ces initiatives ont été contre-productives, plusieurs responsables palestiniens y voyant une «ingérence» dans les affaires internes palestiniennes et la confirmation de l'étiquette d'*«homme des Américains»* qui a toujours collé à la réputation de M. Fayyad.

Pour Washington, M. Fayyad était le garant de la bonne gouvernance

C'est particulièrement vrai au sein du Fatah, le principal parti de l'Autorité palestinienne, qui demandait depuis très longtemps la «tête» de celui qui est notamment crédité d'avoir lutté contre la corruption endémique dans les organes dirigeants palestiniens.

Ce dernier exigeait du premier ministre qu'il rappelle M. Kassis, ce que M. Fayyad a refusé. La querelle entre MM. Kassis et Fayyad était liée à une lutte d'influence pour le contrôle du ministère des finances, poste que M. Fayyad a longtemps cumulé avec ses fonctions de premier ministre.

Le départ du premier ministre palestinien place Mahmoud Abbas dans une situation difficile, dans la mesure où il n'a désormais plus d'excuse pour retarder la formation d'un gouvernement d'union avec le Hamas, une perspective qui lui aliénerait à coup sûr le soutien de Washington, tout en renvoyant sine die toute perspective de négociations de paix avec les Israéliens.

«Pour cette raison notamment, explique Ahmad Aweidah, directeur de la Bourse palestinienne de Naplouse, je crois très peu probable qu'il s'en aille au bout du compte.



Le premier ministre démissionnaire, Salam Fayyad, à Bruxelles, le 19 mars. GEORGES GOBET/AFP

Un intérim, cela peut durer longtemps; tout cela est du théâtre d'ombres! «Mahmoud Abbas ne pourra pas nommer un nouveau gouvernement qui ne soit pas acceptable par le Hamas, et s'il le fait, il se piège lui-même. La situation économique est difficile, il a trouvé, momentanément, un bouc

émissaire», insiste M. Aweidah.

Des noms circulent cependant pour succéder à Salam Fayyad, ceux de technocrates respectés et peu susceptibles de faire de l'ombre au président de l'Autorité palestinienne, comme le Dr Mohammad Moustapha, président du Fonds palestinien d'investisse-

ment, ou le Dr Rami Al-Hamdallah, président de l'université An-Najah, de Naplouse. John Kerry a regretté, dimanche soir, la démission de son «bon ami» Salam Fayyad, tout en enjoignant à Mahmoud Abbas de trouver «la bonne personne» pour lui succéder... ■

LAURENT ZECCHINI

EDF SA au capital de 924 433 331 € - 552 081 317 RCS Paris - Siège social: 22-30, avenue de Wagram - 75382 Paris Cedex 08 - © Crochetier - HAVAS WORLDWIDE PARIS

edf Entreprises



Histoires d'entrepreneurs

Avec des rayons mieux éclairés, on peut vendre plus de vélos.

En région parisienne, le propriétaire d'un nouveau magasin de sport souhaitait faire grimper ses ventes de vélos. Grâce à son conseiller EDF Entreprises, il a pu mieux mettre en valeur ses produits avec un éclairage performant et... économiser 30 % sur son abonnement d'électricité.

EDF Entreprises s'engage pour votre compétitivité

Plus d'histoires d'entrepreneurs sur edfentreprises.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

La France dessine à l'ONU les contours de sa présence militaire au Mali

Le projet de résolution offre une grande marge de manœuvre aux soldats français

New York (Nations unies)

Correspondante

Les troupes françaises appelées à rester au Mali le feront sous mandat de l'ONU, mais avec une très grande marge de manœuvre. C'est ce qui ressort du projet de résolution que la France a fait circuler auprès des quinze pays membres du Conseil de sécurité, le 12 avril. Ce texte est censé être voté à la fin du mois d'avril.

Le document de neuf pages, dont *Le Monde* a eu copie, précise que les soldats français seront autorisés à «utiliser tous les moyens nécessaires» pour intervenir «en soutien» aux 11 200 casques bleus de la future Mission intégrée de stabilisation multidimensionnelle des Nations unies au Mali (Minusma), s'ils venaient à être «menacés de manière grave et imminente» ou si le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, le réclamait.

Le rôle de la France au Mali, en appui de cette nouvelle opération de maintien de la paix supposée démarrer le 1^{er} juillet pour une durée de douze mois, se résume à un seul paragraphe. A aucun moment, le texte ne précise l'importance ni la composition de la force française, pas plus que la zone géographique de son déploiement. «*Du pur travail d'orfèvre*», souligne un expert militaire de l'ONU, rappelant la nécessité pour les Français de «conserver une légitimité d'intervention».

Si la lettre du président malien par intérim, Dioncounda Traoré, qui, début janvier, demandait l'aide militaire à la France, avait servi de cadre légal au lancement de l'opération «Serval», cette résolution lui offre, selon lui, «un mandat pour rester». Le projet de texte, dont le langage est «relativement consensuel», selon un diplomate occidental, est plutôt bien accueilli par l'entourage du patron de l'ONU. «Nous sommes satisfaits tant sur les principes énoncés qu'au niveau des détails», assure une source proche du dossier, précisant que les seules inquiétudes du secrétariat concernent le climat d'insécurité prévalant sur place et les risques que peuvent engendrer le recours à la force et les opérations de combat pour les populations civiles et le personnel ONU.

Dans son dernier rapport daté du 26 mars, M. Ban préconisait le

ALEXANDRA GENESTE

déploiement d'une force «parallèle», non précisée, aux côtés de la mission de stabilisation de l'ONU, «afin de mener des opérations importantes de combat et de contre-terrorisme». Sur les 1 000 soldats français dont le président François Hollande a confirmé le maintien au Mali à la fin de l'année, 100 devraient être actifs au sein de la Mission de formation de l'Union européenne au Mali, et 150 devraient intégrer la Minusma au niveau de l'état-major et de détachements de liaison.

Le transfert d'autorité de la Mission internationale de soutien au Mali (Misma), qui compte 6 500 soldats africains, à la Minusma, ne pourra se faire qu'après évaluation des conditions de sécurité par le secrétaire général lui-même, prévient la résolution, qui lui demande de rendre compte de la situation au Conseil de sécurité, quarante-cinq jours après l'adoption du texte.

Le texte ne précise pas l'importance ni la composition de la force française, pas plus que la zone de son déploiement

Aux 11 200 casques bleus devant être déployés le 1^{er} juillet, dont plusieurs «bataillons de réserve capables de se déployer rapidement dans le pays», s'ajoutent 1 400 policiers. Leur mandat, placé sous le chapitre VII de la charte des Nations unies autorisant le recours à «tous les moyens nécessaires» pour sa mise en œuvre, consistera notamment à stabiliser les zones libérées – tout en prévenant et en empêchant le retour de groupes armés –, à aider le gouvernement malien à protéger les civils et à promouvoir le processus de transition politique et de réconciliation nationale, en contribuant à l'organisation d'élections de manière «inclusive, libre, juste et transparente». Le texte devait être examiné mardi 16 avril à huis clos par les quinze pays membres du Conseil de sécurité au niveau des experts, avant d'être débattu sans doute en fin de semaine au niveau des représentants permanents. ■

— (Corresp.)

Augsbourg (Allemagne)

Envoyé spécial

Au plus bas dans les sondages, Peer Steinbrück, le candidat social-démocrate contre la chancelière Angela Merkel (chrétiens-démocrates, CDU) lors des élections législatives du 22 septembre, a présenté, dimanche 14 avril, son programme devant environ 600 délégués réunis à l'occasion d'un congrès extraordinaire à Augsbourg (Bavière).

Alors que beaucoup d'Allemands envisagent sans plaisir le retour d'une grande coalition CDU-SPD, comme celle qui a dirigé le pays de 2005 à 2009, les sociaux-démocrates ont rappelé que leur objectif était un gouvernement de gauche avec les Verts. Symbole de cette orientation: pour la première fois, un dirigeant écologiste – en l'occurrence Claudia Roth, coprésidente du parti – a été invité à s'exprimer devant les sociaux-démocrates.

Peer Steinbrück a prononcé un discours dans la plus pure tradition sociale-démocrate mais en décalage avec son image d'ancien ministre des finances durant la grande coalition dont les relations étaient excellentes avec la chancelière Angela Merkel. Si le SPD revient au pouvoir, il introduira un salaire minimum à 8,50 euros l'heure,

encadrera les augmentations de loyer lors des renouvellements de bail, imposera l'égalité salariale entre hommes et femmes, et portera à 49 % l'impôt sur le revenu pour les plus aisés. Il y a dix ans, l'ancien chancelier social-démocrate Gerhard Schröder l'avait réduit à 42%. Symbole s'il en est du virage à gauche de Peer Steinbrück, celui-ci n'a pas prononcé le nom de Gerhard Schröder, ni évoqué les réformes de celui-ci: le toujours controversé Agenda 2010.

Outre son programme social, Peer Steinbrück a également multiplié les attaques contre le capitalisme financier. Il a rappelé qu'il voulait séparer les banques d'investissement des banques de dépôt, qu'il souhaitait créer un fonds européen de soutien aux banques en difficulté financée non par les contribuables, mais par une cotisation du secteur financier et qu'il voulait interdire certaines activités spéculatives, notamment la spéculation sur les matières premières agricoles.

Le candidat s'est aussi prononcé pour la double nationalité aux enfants nés en Allemagne de parents étrangers. Cette prise de position est loin d'être consensuelle. Actuellement, seuls les citoyens de l'Union européenne disposent de ce droit. Les enfants nés dans un foyer turc doivent choisir l'une des deux nationalités à 23 ans, un

choix difficile pour nombre d'entre eux, même si une majorité opte pour la nationalité allemande.

Ce programme sera-t-il suffisant pour convaincre les électeurs de la politique, les abstentionnistes, de voter pour le SPD? C'est le pari des dirigeants sociaux-démocrates. Ceux-ci n'ont pas le choix car Angela Merkel les «marque à la culotte». Le SPD propose-t-il un

Selon un sondage paru le 14 avril, la CDU obtiendrait 41% des voix, contre 26% pour le SPD et 14% pour les Verts

salaire minimum? La CDU y est également favorable, même si celui-ci sera variable selon les branches et les régions. Le SPD insiste-t-il sur la lutte contre les paradis fiscaux? Le gouvernement, qui était prêt à signer un accord avec la Suisse qui préservait le secret bancaire et ne garantissait pas l'échange automatique d'informations fiscales, part désormais en croisade contre les paradis fiscaux et pour l'échange de données.

Comme en 2009, la logique d'Angela Merkel semble être de chercher à démobiliser les électeurs du SPD. Jusqu'à présent, la campagne de Peer Steinbrück l'a aidé. Ce sexagénaire n'arrive pas à percer dans les sondages. Même sur les questions sociales, les Allemands font davantage confiance à Mme Merkel, la «chancelière-Téflon», selon l'expression de Claudia Roth.

Signe du malaise de Peer Steinbrück et du SPD, le candidat n'a pas dit un mot sur l'Europe. Alors qu'il critique la politique d'austérité imposée aux Européens par l'Allemagne, il sait qu'Angela Merkel tient une partie de sa popularité du fait que le contribuable allemand a l'impression que la chancelière défend bien ses intérêts. Selon un sondage paru dimanche, la CDU obtiendrait 41% des voix, contre 26% pour le SPD et 14% pour les Verts.

Par ailleurs, les caricatures comparant Angela Merkel à Hitler poussent les responsables politiques allemands, même de gauche, à prendre la défense de la chancelière. Et si, dans la presse étrangère, notamment dans *Le Monde*, Peer Steinbrück reconnaît que les excédents allemands vis-à-vis du reste de la zone euro posent problème et qu'il faut que les Allemands consomment davantage, il n'évoque ce thème, dans son pays, qu'avec une grande prudence. ■

FRÉDÉRIC LEMAÎTRE



Le candidat social-démocrate à la chancellerie allemande, Peer Steinbrück, lors de son discours au congrès du SPD, à Augsbourg (Bavière), le 14 avril. CHRISTOF STACHE/AFP

Le président Idriss Déby veut faire du Tchad un acteur majeur en Afrique

Producteur de pétrole, le pays joue un rôle essentiel dans plusieurs crises régionales, dont celle au Mali, où il est engagé aux côtés des soldats français

Analyse

N'Djamena

Envoyée spéciale

Idriss Déby, le président tchadien, est-il en train de devenir le nouvel homme fort de l'Afrique sahélienne et de l'Afrique centrale? Au cours des derniers mois, le chef de l'Etat, au pouvoir depuis vingt-deux ans et allié traditionnel de la France, est apparu en première ligne dans plusieurs crises du continent. Cette implication croissante offre au pays, régulièrement épingle pour ses carences démocratiques et sa gestion des revenus pétroliers, une nouvelle stature régionale.

Dès le mois de janvier, le Tchad a fait savoir qu'il enverrait des troupes au nord du Mali pour participer à l'opération Serval. Avec 2 000 soldats sur le terrain, commandés par l'un des fils du président, le Tchad a apporté un appui décisif à la France qui compte quelque 1 000 militaires sur la base française de N'Djamena.

Autre aspect de cette offensive

Le contingent tchadien a payé un lourd tribut dans la guerre: 30 soldats tués, dont 4, vendredi 12 avril, dans un attentat à Kidal. Il a fait la preuve de son efficacité militaire dans le désert malien. N'Djamena a revendiqué la mort de deux des principaux chefs d'Al-Qaida au Maghreb islamique, Abou Zeid et Mokhtar Belmokhtar. L'élimination de ce dernier n'a pas été confirmée par d'autres sources.

En République centrafricaine (RCA), victime d'un coup d'Etat le 24 mars, les motivations tchadiennes sont différentes, mais le grand voisin y joue aussi un rôle incontournable.

Après avoir envoyé des troupes en décembre 2012 lors de l'offensive de la coalition rebelle de la Sékéla contre le président François Bozizé, Idriss Déby se place au cœur de la transition. C'est à N'Djamena qu'a eu lieu, le 3 avril, le premier sommet extraordinaire réunissant les chefs d'Etat de la région et destiné à trouver une sortie de crise. La capitale tchadienne accueillera une seconde réunion le 18 avril.

Autre aspect de cette offensive

diplomatique, le président tchadien est très actif au sein des organisations régionales, notamment la Communauté des Etats sahélo-sahariens (Cen-Sad), créée en 1998 par Mouammar Kadhafi. Depuis la disparition du Guide libyen, le pays tente de reprendre la main. «Idriss Déby profite du vide dans la région, dû à la disparition de Kadhafi, pour essayer de s'imposer», souligne Thierry Vircoulon, de l'International Crisis Group. «S'il ne peut pas rivaliser sur le plan financier, le Tchad a en revanche une puissance militaire incomparable.»

Autre atout: la stabilité, même relative, du pays dans un contexte régional difficile. Après des décennies de conflit, le Tchad a vaincu en 2008 les mouvements de rébellion qui menaçaient le régime et mis fin en 2009 à une guerre interminable avec le Soudan voisin.

Beaucoup voient dans la transformation de N'Djamena le signe des ambitions régionales du pouvoir tchadien. Idriss Déby voudrait en faire la vitrine d'une économie devenue productrice de pétrole en

2003, et dont la croissance a atteint 7% en 2012. Depuis 2008, les constructions se sont multipliées dans la ville. La plupart des routes ont été goudronnées, des quartiers d'habitations entièrement rasés pour en faire des places. Plusieurs chantiers importants, dont celui du siège de la télévision, sont en cours. La monumentale place de la Nation, avec son arc de triomphe, a été réalisée pour le cinquantenaire de l'indépendance du pays en 2010.

Interrogé dimanche 14 avril dans le cadre de l'émission «Internationales» (TV5 Monde, RFI et *Le Monde*), Idriss Déby s'est défendu de vouloir jouer un rôle de leader régional. Le pays n'en a «ni l'intention ni les moyens», a-t-il expliqué. L'ensemble de ses déclarations y fait pourtant implicitement référence: «Le Tchad est prêt à apporter sa contribution quand il s'agit de la paix et de la stabilité dans la sous-région et en Afrique.» Au nord du Mali, le pays participera à la future mission onusienne: «Le Tchad fait partie de la communau-

té internationale. Et si l'ONU en fait la demande, il mettra des soldats tchadiens à disposition», a expliqué le chef de l'Etat.

Le régime tchadien sait qu'il a beaucoup à gagner dans cette stratégie. «Au cours des dernières années, le Tchad a compris que le fait de participer à des opérations

«Le Tchad a, dans la région, une puissance militaire incomparable»

Thierry Vircoulon

International Crisis Group

militaires internationales vous met beaucoup plus à l'abri d'éventuelles critiques sur votre politique intérieure», souligne Roland Marchal, chercheur au CERI. Le président Déby est régulièrement mis en cause pour la concentration des pouvoirs politique, économique et militaire. Pour les petits pays qui pèsent peu sur l'échiquier géopolitique, la variable militaire est un atout.»

Le chercheur poursuit: «Avec l'intervention au Mali, il s'agit aussi de se rapprocher de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest [Cédao] dans un objectif commercial.» Pays enclavé, le Tchad est entouré d'Etats avec lesquels il est difficile de commercer: Soudan, RCA, Nigeria. Les opportunités seraient, pour lui, beaucoup plus importantes avec les pays d'Afrique de l'Ouest.

Pour l'opposition politique et la société civile, très affaiblie, l'analyse est différente. «Nous avons d'autres soucis que l'armée et que de jouer les gendarmes de l'Afrique. Ce n'est pas cela qui permettra le développement et le rayonnement du Tchad», estime le député Salibou Garba. Interrogé sur le risque que cette nouvelle stature régionale accentue la concentration des pouvoirs, un militant des droits de l'homme reste prudent: «Cela donne plus de pouvoir au président. En même temps, il s'insère dans un contexte global, avec des valeurs, et ne peut pas faire n'importe quoi.» ■

CHARLOTTE BOZONNET

Le pape François s'entoure de huit cardinaux pour diriger l'Eglise

Ce collège, qui ne compte qu'un prélat italien, pourrait contrebalancer l'influence de la curie

A près un mois de gestes symboliques rompant avec le style de son prédécesseur, après de multiples prises de parole insistant principalement sur le «service aux pauvres» et l'«évangélisation» du monde, le pape François était attendu sur ses premières décisions. Innovant une fois encore, non plus avec le protocole, mais avec le fonctionnement même du Vatican, le pape n'a pas déçu en annonçant, samedi 13 avril, qu'il serait désormais entouré d'un collège de huit cardinaux pour gouverner l'Eglise.

Dans un communiqué d'une concision extrême, le pape indique qu'il a nommé un «groupe de cardinaux», pour le «conseiller dans le gouvernement de l'Eglise universelle et étudier un projet de révision de la Constitution sur la curie romaine», qui date de 1988. Cet appel à des prélates de tous les

Tous les continents sont représentés, ce qui rompt avec l'eurocentrisme encore à l'œuvre au Vatican

continents est une première et pourrait modifier la gouvernance de l'Eglise catholique, même si, selon le porte-parole du Vatican, Federico Lombardi, cette instance aura «un rôle consultatif et non décisionnel et les responsabilités de la curie ne seront pas réduites».

Cette première décision politique répond au malaise qui a marqué le pontificat de Benoît XVI en termes de gouvernance. Isolé, mal conseillé, soumis à des «ministres» au fonctionnement cloisonné, prisonnier des querelles italo-italiennes en cours à la curie, Benoît XVI n'est pas parvenu à faire évoluer le centralisme de l'Eglise catholique. Le point d'orgue de ces dysfonctionnements fut l'affaire des fuites de documents confidentiels, les «VatiLeaks».

Son successeur François détient depuis son élection les résultats secrets de l'enquête menée en interne pour éclairer les responsabilités et les dissensions révélées par ces documents. Les courriers publiés dans la presse avaient mis en lumière des divergences sur la politique de transparence en matière de finances et de gestion des scandales de pédophilie dans le clergé.

Lors des réunions préparatoires au conclave de mars, nombre de

cardinaux s'étaient inquiétés de cette atmosphère et avaient plaidé pour une réforme de la curie. Dès sa prise de fonction, le pape lui-même s'était montré partisan d'une plus grande collégialité, un système prévu par les textes du concile Vatican II, mais qu'aucun pape n'est parvenu à instaurer.

Sur les huit cardinaux nommés, seul un est italien, et tous les continents sont représentés, ce qui rompt avec l'eurocentrisme encore à l'œuvre au Vatican. Plusieurs d'entre eux sont connus pour leurs prises de position en porte-à-faux avec certains actes du pontificat précédent. L'archevêque de Sydney, George Pell, critique de la gouvernance de Benoît XVI, qui, selon lui, ne fut pas menée de manière «brillante», est l'un d'entre eux. «Je pense que des perspectives différentes seront utiles et que des perspectives anglophones ne feront pas de mal», a-t-il jugé après sa nomination.

Ces prélates expérimentés, dont deux au moins ont figuré parmi les *papabili*, devraient aborder sans fard les problèmes de l'Eglise catholique. Le coordinateur du groupe, le cardinal Oscar Andres Rodriguez Maradiaga, archevêque de Tegucigalpa (Honduras), considéré par beaucoup comme trop «progressiste», pourrait devenir l'un des personnage-clés du pontificat.

Révélation du dernier conclave, le cardinal capucin américain Sean O'Malley s'est fait remarquer pour sa fermeté contre la pédophilie dans le clergé, fléau qui a fragilisé l'Eglise aux Etats-Unis. Sur le plan théologique et pastoral, ce religieux est un peu le double américain du pape argentin. Quant aux archevêques de Bombay, Oswald Gracias, et de Kinshasa, Laurent Monsengwo Pasinya, ils ont plaidé ces dernières années pour que davantage de pouvoir soit donné aux Eglises et aux conférences épiscopales régionales.

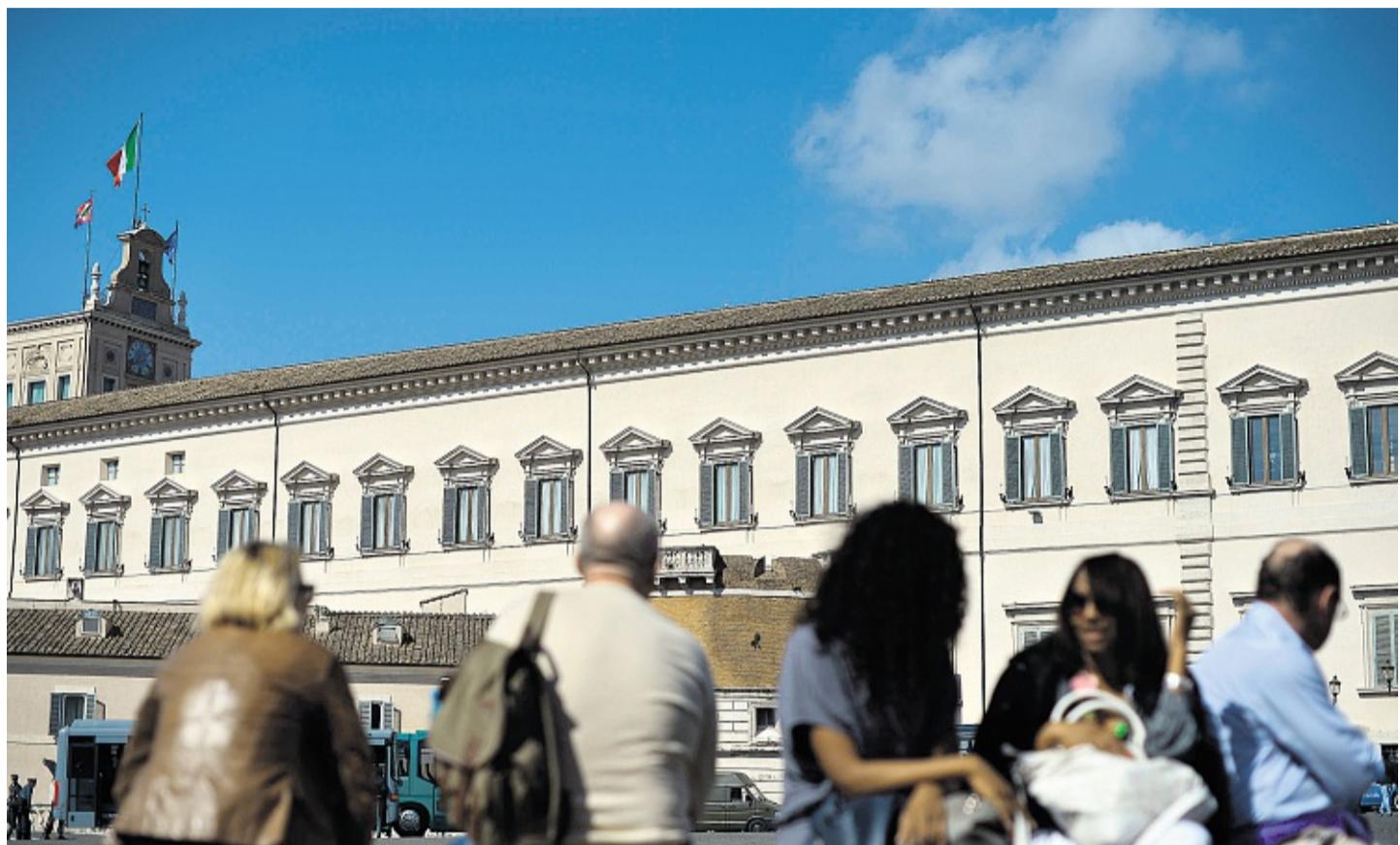
L'archevêque émérite de Santiago du Chili, Francisco Javier Errázuriz Ossa, l'Allemand Reinhard Marx et l'Italien Giuseppe Bertello complètent ce groupe, qui se réunit du 1^{er} au 3 octobre.

Au-delà de la gouvernance, le pape François, dans son homélie de dimanche, s'est montré explicite sur l'un des maux qui affectent, selon lui, l'Eglise: «Les contradictions entre ce qu'on dit et ce qu'on fait, entre les mots et les actes, de la part des pasteurs comme des fidèles, voilà ce qui mine la crédibilité de l'Eglise.» ■

STÉPHANIE LE BARS

L'Italie, sans majorité ni gouvernement, se prépare à élire un nouveau président

Après six semaines d'impasse politique totale, le scrutin présidentiel s'ouvrira le 18 avril



Palais du Quirinal, le 12 avril, à Rome. GABRIEL BOUYS/AFP

Analyse

Rome

Correspondant

L'un à Bari (Pouilles) au fin fond de la Botte; l'autre dans la banlieue de Rome. Jamais Silvio Berlusconi, chef de la coalition de droite, et Pier Luigi Bersani, chef de file de la gauche, n'ont paru aussi éloignés politiquement et physiquement l'un de l'autre que ce samedi 13 avril. «Où nous formons un gouvernement de large entente ou nous devrons revenir», a déclaré le premier lors d'un meeting. «Pas de grande coalition», lui a répondu le second devant ses partisans.

Six semaines après le scrutin des 24 et 25 février, le blocage politique est toujours aussi patent. La gauche, qui dispose d'une majorité à la Chambre mais pas au Sénat, ne peut gouverner sans l'appui du Mouvement 5 étoiles de Beppe Grillo, qui le lui refuse, ou celui de la droite, qui le lui propose mais dont elle ne veut pas. La rencontre en tête-à-tête entre Pier Luigi Bersani et Silvio Berlusconi la semaine dernière n'est pas parvenue à rapprocher les positions. Une autre est prévue mardi 16 avril.

Le président de la République, Giorgio Napolitano, a tenté de juguler la crise en établissant deux com-

missions de «sages» de tous bords politiques chargés d'élaborer un «programme commun de réformes» (loi électorale, justice, économie) mais surtout de faire la preuve qu'ils pouvaient travailler ensemble. Ces experts ont rendu leurs travaux vendredi 12 avril sans que ni la droite ni la gauche n'y aient porté le moindre intérêt. «J'ai donné tout ce que je pouvais donner», a expliqué le vieux président (87 ans) avant de préparer ses bagages...

Car au-delà de (ou parallèlement à) la formation d'un éventuel gouvernement, une autre partie se joue à présent: l'élection du successeur de M. Napolitano, dont le mandat s'achève officiellement le 15 mai. Le vote, à bulletin secret, commencera jeudi 18 avril. Du déroulement de ce scrutin dépend désormais l'issue de la crise. Y prendront part 1 007 grands électeurs: députés, sénateurs et représentants des régions. Lors des trois premiers tours, la majorité des deux tiers est requise; à partir du quatrième, la majorité simple suffit.

Sur le papier, il suffirait à la gauche de trouver une dizaine de voix après trois scrutins pour imposer son candidat au palais du Quirinal. Alors que les militants du Mouvement 5 étoiles ont désigné le leur, dont le nom devait être connu mardi, par un vote en ligne, les partis traditionnels s'en remettent aux

méthodes éprouvées: les négociations secrètes et les déjeuners dans les arrière-salles de restaurants du centre historique de Rome pour tenter de se mettre d'accord sur un nom offrant des garanties à tous.

M. Berlusconi, poursuivi dans trois affaires au tribunal de Milan, se dit prêt à soutenir une personnalité de gauche pourvu qu'elle soit «modérée» (président du Conseil supérieur de la magistrature, le chef de l'Etat dispose d'un droit de grâce...) Les «quirinalistes», qui sont à la République italienne ce que les vaticanistes sont au plus

Poursuivi dans trois affaires, M. Berlusconi se dit prêt à soutenir une personnalité de gauche, pourvu qu'elle soit «modérée»

petit Etat du monde, avancent les noms des anciens présidents du conseil Giuliano Amato, Massimo d'Alema et Romano Prodi, de l'ancien syndicaliste catholique Franco Marini, de l'ancienne commissaire européenne Emma Bonino, des ministres Anna Maria Cancellieri (intérieur) et Paola Severino (justice). Le mauvais résultat de Mario Monti aux législatives

devrait l'exclure de la liste.

Mais dans ce conclave républicain, on peut, comme au Saint-Siège, «entrer pape et sortir cardinal». Une seule solution pour les candidats: avancer masqués et rester silencieux le plus longtemps possible. D'autant plus que les opérations de vote peuvent prendre du temps. Il a fallu un seul tour pour élire Carlo Azeglio Ciampi en 1999, mais 23 pour désigner Giovanni Leone en 1971.

Il reviendra ensuite à ce douzième président de la République italienne de réussir là où M. Napolitano, malgré soixante ans d'expérience politique, a échoué: désigner l'oiseau rare capable de composer un gouvernement et d'obtenir la confiance des deux Chambres. En cas d'échec, le nouveau chef de l'Etat disposera d'une carte de plus que son prédécesseur, celle de dissoudre le Parlement et de renvoyer les Italiens aux urnes.

M. Berlusconi se prépare déjà à cette perspective. Il a fait savoir samedi à Bari qu'il sera, dans cette hypothèse, «candidat premier ministre». Selon les sondages, son parti sortirait en tête d'une nouvelle consultation, suivie de très près par la gauche. En revanche, le Mouvement 5 étoiles aurait perdu deux points par rapport à son résultat de février. ■

PHILIPPE RIDET

edf Entreprises

Gagnez en compétitivité avec l'offre Bienvenue.

À la création ou à l'extension de votre activité, bénéficiez d'un diagnostic de vos installations pour souscrire au contrat le mieux adapté. Car, un contrat optimisé, ce sont des économies d'énergie à la clé. Retrouvez nos solutions sur edfentreprises.fr

EDF Entreprises s'engage pour votre compétitivité

« Révolution verte » en Inde contre la malnutrition

Le gouvernement développe les cultures fortifiées en micronutriments pour lutter contre les carences alimentaires

New Delhi

Correspondance

L'Inde va investir en 2013 42 millions d'euros dans la culture de céréales fortifiées en micronutriments, comme le zinc et la vitamine A, pour lutter contre les carences nutritionnelles de la population. Par cette nouvelle révolution verte, qui mêle recherche agronomique et dispositifs d'aide publique, c'est à une forme de malnutrition appelée «faim silencieuse», très répandue et longtemps négligée, que l'Inde entend ainsi s'attaquer.

Dans le pays, près de deux enfants sur trois souffrent de déficiences en vitamine A et d'anémie, causée principalement par un manque de fer dans leur organisme. Ces carences entraînent des retards de croissance et fragilisent le système immunitaire, provoquant des maladies pouvant entraîner la mort.

L'alerte a été donnée par le gouvernement indien dans un rapport publié en septembre 2012 consacré aux «enfants en Inde». «Il faut évidemment et de toute urgence porter attention aux besoins nutritionnels de l'enfant et de son développement», prévenait le document. Les carences nutritionnelles frappent les populations pauvres qui n'ont pas les moyens de s'acheter des fruits, des légumes ou des produits laitiers et doivent se contenter de riz ou de sorgho pour remplir leur estomac.

La biofortification consiste à fortifier ces denrées de base pour satisfaire les besoins de l'organisme en vitamines et minéraux. Pour cela, des scientifiques ont sélectionné des variétés naturellement riches en micronutriments, mais délaissées par les agriculteurs, ou en ont mis au point de nouvelles.

L'Inde interdisant la culture d'organismes génétiquement modifiés destinés à l'alimenta-



Des chercheurs en agronomie et un fermier dans un champ de maïs hybride «biofortifié», à Bihar, en Inde. PETR KOSINA/CIMMYT

tion, les recherches portent essentiellement sur la mise au point de variétés hybrides. L'Institut de recherche international sur les cultures des tropiques semi-arides (Icrisat), basé près d'Hyderabad, dans le sud du pays, a ainsi distribué pour la première fois, en 2012, des semences de mil perlé à forte teneur en zinc et en fer à des agriculteurs du Maharashtra, dans l'ouest du pays. Le mil est la quatrième céréale la plus consommée en Inde. D'un prix inférieur à celui du blé ou du riz, et parfaitement adapté aux zones arides, il

est surtout cultivé par les plus pauvres, essentiellement pour leur propre consommation.

«L'apport enrichi en nutriments n'intéresse pas encore les agriculteurs, d'autant plus que ce n'est pas visible à l'œil nu. Il a donc fallu mettre au point une variété biofortifiée qui offre de meilleurs rendements», explique Kedar Rai, le responsable du programme. La consommation de mil biofortifié augmente l'absorption de fer de 5% dans l'organisme. Cette année, entre 50 000 et 60 000 cultivateurs devraient l'adopter, contre 25 000 en 2012.

Pour lutter contre la «faim cachée», d'autres moyens existent. Les compléments nutritionnels comme l'iode sont distribués par l'Unicef et les aliments peuvent également être enrichis à posteriori. Une entreprise américaine a ainsi mis au point une variété fortifiée de riz, l'*«ultra rice»*, déjà adoptée par des Etats indiens comme l'Andhra Pradesh, pour la préparation des repas servis dans les écoles.

Mais ces dispositifs sont contraints. La distribution de compléments nutritionnels est difficile et

coûteuse, surtout dans les régions isolées, et l'enrichissement des aliments peut altérer leur goût et ne garantit pas une absorption optimale du fer ou des vitamines dans l'organisme.

Grâce à la culture biofortifiée, des micronutriments peuvent être introduits dans l'alimentation quotidienne sans changer le régime alimentaire des habitants. L'Inde réfléchit à intégrer ces nouvelles céréales dans le système de distribution publique, qui n'offre aujourd'hui que des denrées alimentaires de base, comme le riz, à des prix sub-

ventionnés. «Le problème, c'est que les céréales biofortifiées pourraient facilement être remplacées par des céréales de base et détournées vers le marché noir. Mieux vaut que le gouvernement subventionne le prix des semences biofortifiées pour encourager leur culture partout dans le pays», estime Kedar Rai.

La lutte contre la «faim cachée» passe aussi par un important travail de pédagogie. Car des études menées par les économistes Jean Dreze et Angus Deaton indiquent que la hausse du pouvoir d'achat n'entraîne pas nécessairement

**Dans le pays,
près de deux enfants
sur trois souffrent
de déficience
en vitamine A
et d'anémie**

une alimentation plus nutritive et équilibrée.

La Fondation pour la recherche MS Swaminathan (MSSRF) a donc commencé à former des «combattants contre la faim» dans des villages de l'Orissa, un Etat de l'est de l'Inde. Ces «combattants» devront d'abord identifier les carences nutritionnelles dans chaque village, en fonction de l'état de santé des habitants, et préconiser la culture de céréales adaptées.

«On peut, bien sûr, adopter des variétés hybrides biofortifiées mais, le plus souvent, des variétés locales suffisent. Or elles ont disparu à cause de la distribution de riz ou de lentilles de dal à des prix subventionnés par le gouvernement», explique Monkombu Swaminathan, père de la première «révolution verte» en Inde et fondateur de la MSSRF, pour qui «il est temps d'explorer le remède horticole à la maladie nutritionnelle».

JULIEN BOUSSOU

Dans le nord de la France, la rénovation thermique donne un toit aux précaires

L'association Les Toits de l'espoir a réussi à rénover 2 000 logements en quinze ans, en mobilisant investissements privés et fonds publics

Bruay-la-Buissière (Nord - Pas-de-Calais)

Envoyée spéciale

C'est une façade en brique typique des anciennes houillères. Mais la plupart des ouvertures ont été obturées. A l'intérieur, l'odeur de champignon envahit chaque pièce. Le sol et les sanitaires sont recouverts d'une épaisse couche noire suintante d'humidité. A l'étage, les restes d'un studio semblent un peu moins délabrés. Le bâtiment, qui abritait voilà quelques années un ensemble de douze petits logements sociaux, est désormais frappé par un arrêté d'insalubrité. La mairie de Barlin aimerait s'en débarrasser, raser cet ensemble.

Fondateur des «Toits de l'espoir», Marc Mordacq, lui, espère transformer ce taudis en trois maisons rénovées aux normes énergétiques basse consommation. L'entrepreneur a trouvé des acquéreurs : des agriculteurs prévoyants en quête d'un complément de revenus pour leur retraite. Ils n'auront à s'occuper de rien, dans un an, leur maison sera refaite à neuf. Plus de la moitié des travaux sera prise en charge par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH). L'opération va leur coûter 90 000 euros, mais sera remboursée en quinze ans par la location.

Seule obligation : louer pendant dix ans leur bien à un prix convenu à l'avance et à des familles précaires, vivant pour la

plupart des minima sociaux. Pour le propriétaire, le risque d'impayé est quasi nul : le loyer sera réglé directement par la caisse d'allocations familiales au titre de l'aide au logement.

A quelques kilomètres de là, à Houdain, M. Mordacq achève un chantier identique. Dans une ancienne maison délabrée, un duplex de 60 m², avec deux chambres, idéal pour un jeune couple avec ou sans enfants, un deux-pièces et un grand appartement de quatre pièces sont prêts à être livrés. Il y a quelques mois, le bâtiment était une passoire énergétique. Plus rien n'était aux normes. Une électricité hors d'âge, des fenêtres laissant passer les courants d'air, un chauffage réduit à un simple poêle.

Les loyers restent inchangés

Le toit, les murs ont été isolés, les ouvertures équipées d'un double vitrage, les radiateurs changés, une chaudière à compensation installée, l'électricité entièrement refaite. Les loyers n'ont pas été augmentés. Pour son deux-pièces avec jardin, la locataire du rez-de-chaussée, une femme seule, continuera à payer 350 euros.

En quinze ans, Marc Mordacq a réussi à rénover 2 000 logements. Bureau d'étude du «Relais», l'entreprise solidaire spécialisée dans le tri et le recyclage textile, les Toits de l'espoir furent créés en 1996 pour aider les compagnons d'Emmaüs à se loger. Alors que le plan

national de rénovation énergétique des bâtiments prend du retard faute de financement, la recette des Toits de l'espoir tient un peu du miracle : mobiliser des investisseurs privés et des fonds publics pour un public insolvable.

Chaque année, 150 logements sont remis dans le circuit. Tout est bon à prendre, ancien corps de ferme, maison en ruine, bistrot à l'abandon, gare désaffectée, presbytère... «Dans 50 % des cas, il s'agit d'un héritage, d'un bien en mauvais état, dont les gens ne savent que faire. Dans 50 %, de biens frappés d'un arrêté d'insalubrité ou de péril. Je propose aux propriétaires d'acheter une carcasse et je leur rends une maison neuve avec des locataires.»

Pour isoler les maisons, l'entreprise a développé avec les Relais son propre matériau, le «Métisse», une laine d'isolation écologique issue de sa collecte textile. Les jeans donnés à l'association mais en trop mauvais état pour être revendus sont transformés en laine d'isolation thermique et acoustique, dans une usine créée à Billy-Berclau. Après une bataille de deux ans, et quelques embûches tendues par les gros fabricants de laine de verre, le Métisse a reçu la certification du Centre scientifique et technique du bâtiment et les agréments techniques européens. Des vieux jeans, des maisons en ruine, la rénovation thermique est aussi affaire de recyclage. ■

SOPHIE LANDRIN

De l'automobile aux métiers de l'éolien, la lente reconversion vers les emplois verts

Au Mans, des chômeurs se forment à l'entretien de parcs éoliens, avec l'espoir que le secteur recrute

Reportage

Le Mans

Envoyé spécial

Coincé dans la nacelle, Steve Belloc inspecte les éléments de la turbine. Une panne sur cette éolienne et le chargé de maintenance devra gravir une centaine de mètres sur une petite échelle, à l'intérieur du mât, pour atteindre le moteur. Pour l'heure, le vent, l'altitude ou la crainte de l'accident ne le gênent pas : il n'est qu'à trois mètres du sol, dans une nacelle d'entraînement. « *Gare à la claustrophobie*, lui assène son professeur de mécanique, Stephen Renoux. Il vous faudra être capable de vous glisser à l'intérieur d'une pale de deux mètres de large. »

A 24 ans, ce jeune Nantais est en formation au Greta (groupement d'établissements publics d'enseignement proposant des formations continues pour adultes) du Mans, pour devenir « technicien de maintenance de parcs éoliens onshore et offshore ». Une formation délivrée par seulement trois établissements en France, qui illustre le potentiel et les défis d'une reconversion dans les emplois verts.

Ici, les stagiaires, une douzaine pour six mois d'apprentissage, ont été sélectionnés par Pôle emploi. Cette formation, créée en janvier 2010, a été conçue pour offrir une reconversion aux salariés de secteurs en difficulté, comme l'automobile, l'industrie reine du Mans avec Renault.

Steve, lui, travaillait dans la maintenance chez Candia. Mais, à 24 ans, le jeune homme voulait un « *emploi plus sportif* ». Il n'est pas déçu. Dans la cour du lycée professionnel Claude-Chappe qui accueille le Greta, à Arnage, dans l'agglomération mancelle, un tronçon d'éolienne de « seulement » 28 mètres de haut pour 4 m de diamètre. Complet, il devrait atteindre 80 m.

Ce que craint Pascal Blanchard, 49 ans, ce n'est pas le vertige, « *mais le chômage* ». Licencié fin 2011 d'une petite entreprise de machines-outils, titulaire d'un diplôme de maintenance industrielle, il a entendu parler du projet éolien off-shore de Saint-Nazaire. Nantais, il y a vu la chance d'un emploi et a tenté une reconversion. « *J'avais les bases, notamment en mécanique, mais on nous remet à niveau sur l'électrique, l'anglais* », explique-t-il.

C'est tout l'intérêt de cette formation : utiliser les compétences acquises dans la mécanique et les adapter pour un secteur annoncé porteur, l'éolien. « *Au départ, l'idée était le transfert de la filière automobile, très malmenée par la crise de 2008, vers l'éolien* », explique Pierre Perrault, directeur de Pôle emploi pour la Sarthe. Mais, « alors qu'on pensait plutôt à la fabrica-



En Allemagne, un technicien de maintenance inspecte une pale d'éolienne. PAUL LANGROCK/ZENIT-LAIF-REA

tion d'éoliennes, plus compatibles avec la mécanique auto, les constructeurs nous ont dit qu'ils recherchaient des techniciens de maintenance », précise celle qui oriente les demandeurs d'emploi vers la formation du Greta, Elodie Castelin-Jacquemain.

Résultat, depuis sa création, cent vingt stagiaires sont passés par cette formation. Quatre-vingt-cinq ont un emploi, dont la moitié

mation. Il faut une connaissance technique approfondie car, en cas de panne, en pleine mer, il n'est pas question de descendre et de retourner à l'entreprise consulter la documentation. » Il faut aussi subir un entraînement poussé : sauvetage, immersion, hélitreuillage...

Onshore ou offshore, tous les stagiaires affichent leur confiance dans un futur emploi. Une confiance soutenue par les professionnels, qui annoncent une multiplication par dix du marché de l'emploi éolien d'ici à 2030. A condition que les appels d'offres lancés par le gouvernement pour l'éolien offshore portent leurs fruits et que soient levées les incertitudes réglementaires et tarifaires qui ont fait souffler, ces dernières années, un vent contraire sur l'éolien terrestre.

De fait, les emplois verts, promus et promis par les gouvernements successifs, ne se sont jamais montrés l'eldorado annoncé. « *Au moins 100 000 emplois verts créés* » d'ici à 2016, annonçait la ministre de l'environnement, Delphine Batho, en décembre 2012. Un chiffre repris par le ministre du redressement productif, Arnaud Montebourg, le 4 avril. L'objectif est-il réa-

dans l'éolien. Les autres continuent de se former. Une réussite, même si, pour trouver un débouché, certains ont dû partir à l'étranger, notamment pour travailler dans l'éolien offshore, qui n'existe qu'à l'état de projet en France.

« *Pour travailler en mer, les constructeurs exigent deux ans d'expériences sur terre* », précise Allan Josselin, coordinateur de la for-

100 000 emplois en France en 2030 dans l'énergie du vent

Objectifs A l'issue du Grenelle de l'environnement (2007), la France s'est donné comme objectif d'atteindre 19 000 mégawatts (MW) d'éolien terrestre et 6 000 MW d'éolien offshore en 2020. Aujourd'hui, la production des parcs éoliens terrestres représente environ 2 % de l'électricité consommée en France.

Emplois Selon l'European Wind Energy Association, le secteur devrait employer plus de 462 000 personnes en 2020 en Europe. En

2025, les emplois de l'éolien en mer devraient dépasser ceux de l'éolien terrestre. En France, en 2012, la filière représentait plus de 10 000 emplois. Elle devrait atteindre 60 000 postes en 2020 et jusqu'à 100 000 en 2030, selon France Energie éolienne.

Entreprises Il existe plus de 250 entreprises intervenant en France directement dans l'éolien et plus de 150 entreprises de sous-traitants, selon le Syndicat des énergies renouvelables.

Japon

Nouvelle inspection internationale de la centrale nucléaire de Fukushima

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a débuté, lundi 15 avril, une nouvelle inspection des travaux de la centrale nucléaire japonaise de Fukushima, mise en péril par le séisme et le tsunami du 11 mars 2011. Les douze experts internationaux dépêchés à la demande des autorités nippones doivent faire le point sur les opérations de démantèlement des quatre réacteurs ravagés, mais aussi sur la série de fuites d'eau radioactive et de pannes, notamment électriques, qui ont affecté la centrale ces dernières semaines, mettant en cause le système de refroidissement des réacteurs. L'exploitant, Tepco, n'en est pour le moment qu'aux premières étapes devant conduire au démantèlement de la centrale, qui devrait durer une quarantaine d'années.

La veille de l'arrivée des experts, un séisme de magnitude 5,2 a été enregistré sur la côte de la préfecture de Fukushima. Le tremblement de terre a été fortement ressenti dans plusieurs communes touchées par le séisme de 2011. Aucune anomalie nouvelle n'a été constatée au niveau des réacteurs 1 à 6 de Fukushima-Daiichi, ni pour les piscines de désactivation du combustible usé, a indiqué Tepco. Les installations de la deuxième centrale, Fukushima-Daini, n'ont pas non plus souffert. – (AFP)

Environnement Action de militants anti-OGM contre Monsanto, dans l'Aude

Une centaine de militants anti-OGM ont pénétré, lundi 15 avril, sur le site du groupe américain Monsanto à Trèbes (Aude), pour protester contre un projet d'extension des installations et vérifier que le site n'abrite pas de maïs génétiquement modifié Mon810, interdit en France. – (AFP)

Philippines Des pangolins dans un bateau chinois

Quatre cents boîtes contenant des pangolins, un petit fourmilier à écailles dont le commerce est interdit, ont été trouvées congelées dans les soutes d'un bateau de pêche clandestin chinois aux Philippines, ont annoncé, lundi, les gardes-côtes philippins. – (AFP)

La propagation du virus H7N9 s'étend en Chine

La maladie a infecté soixante personnes et fait treize morts, gagnant de nouvelles provinces

Shanghai
Correspondance

Soixante contaminations humaines au virus H7N9 ont été recensées en Chine, selon un dernier bilan, publié dans la soirée du dimanche 14 avril par les autorités de la République populaire. Cela porte à une vingtaine de contaminations supplémentaires le bilan du week-end. La transmission à l'homme de cette nouvelle forme de grippe aviaire a causé treize décès depuis qu'un premier homme en est mort, le 4 mars, puis que les autorités sanitaires chinoises ont identifié officiellement le virus, le 31 mars.

« Affinité » envers l'humain

L'observation du virus est rendue difficile par la quasi-absence de symptômes chez les volailles contaminées. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture constate une « *affinité* » du H7N9 envers l'humain, tandis que les bêtes infectées ne montrent pas ou très peu de signes cliniques, de sorte qu'il est difficile d'analyser la transmission du virus au sein des élevages.

La crise du H7N9 est un coup sévère pour le secteur agroalimentaire chinois. Les industriels de la volaille ont perdu 10 milliards de yuans (1,2 milliard d'euros) au cours de la seule première semaine qui a suivi l'annonce officielle de cas humains, a rapporté samedi le quotidien de Canton *Nanfang Dushibao*, citant l'association nationale des éleveurs. ■

HAROLD THIBAULT

Deux autres cas ont été confir-



Rendez-vous sur notre chaîne youtube Disneyland pour découvrir cette journée magique.

©Disney/Pixar, Euro Disney Associés S.C.A. - Siren 397 471 822 - RCS Meaux - Capital Social 203 699 718,90€.

Licences ES n°1-1050371 - 1-1050381 ; 1-1050383 et 1-1050384 ; 2-1049470 et 3-1050382

Le PS se divise sur la politique économique

L'aile gauche du parti a réclamé un changement de cap lors du conseil national à Paris, samedi 13 avril

Ce sont quelques minutes qui à elles seules résument cruellement les onze premiers mois de la présidence Hollande. Samedi matin, une cinquantaine de salariés en grève de l'usine PSA d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) ont envahi la scène du conseil national du Parti socialiste réuni à Paris. Accusant de « trahison » le gouvernement alors que la fermeture du site est programmée en 2014 par la direction de PSA, ces ouvriers ont exigé du ministère du travail la mise en place d'une « médiation ».

Le premier ministre, Jean-Marc Ayrault, qui participait au conseil national, a été exfiltré par le service d'ordre quelques secondes avant le coup de force, et n'a donc pas assisté au happening. Pierre Moscovici, le ministre de l'économie et des finances, s'est lui réfugié dans le fond de la salle avant de réapparaître quand la situation était sous contrôle. En revanche, d'autres membres du PS n'ont pas eu la même crainte.

« Irruption du réel »

Benoit Hamon, le ministre de l'économie sociale et solidaire, est resté au pied de la tribune, comme les représentants de l'aile gauche du parti, Marie-Noëlle Liemann, Jérôme Guedj et Emmanuel Maurel, qui ont à plusieurs reprises applaudi – comme la majorité des militants dans la salle – les manifestants. Une attitude de soutien qui a eu le don d'ulcérer certains responsables du PS. « C'est quoi, ce parti immature qui



Des salariés de PSA Aulnay ont envahi la scène du conseil national du PS, en présence de M. Moscovici, le 13 avril, à Paris. J.-C. COUTAUSSE POUR « LE MONDE »

applaudit ! », s'est insurgé le secrétaire national, Carlos Da Silva, proche de Manuel Valls.

Ainsi va le Parti socialiste : d'un côté, sa direction défend la politique gouvernementale de « sérieux budgétaire » et de « dialogue social » ; de l'autre, sa minorité de

gauche considère, comme M. Maurel, que « l'irruption du réel » provoquée par les ouvriers de PSA, oblige l'exécutif à modifier son cap en faveur d'une « politique de la relance » pour « donner du grain à moudre au monde du travail ». La séquence ouverte la semaine

dernière par les ministres Duflot, Montebourg et Hamon, qui, chacun avec leurs mots, ont plaidé pour une inflexion de la politique économique, est donc loin d'être close. D'autant que, sans la convocation, vendredi 12 avril, à la veille du conseil national, de plusieurs

poids lourds du parti par Matignon, rien ne dit que la résolution de soutien au gouvernement, mise au vote samedi, n'aurait pas été rejetée. « On a vraiment craind un moment que le texte de la direction, donc du gouvernement, soit mis en minorité », a confié un pro-

che du premier secrétaire, Harlem Désir.

Pour tenter de masquer leurs divisions, les socialistes ont choisi de déplacer le débat sur le plan européen. Tous ont eu des mots très durs contre les gouvernements conservateurs en Europe, à commencer par celui d'Angela Merkel, accusé d'entretenir l'austérité. M. Ayrault a fustigé « une droite européenne sourde » contre laquelle « il faut installer un rapport de force ». M. Désir a appelé à la formation d'un « front des progressistes européens » quand Jean-Christophe Cambadélis, vice-président du Parti socialiste européen, a sonné l'heure de « la grande confrontation avec les droites européennes ». Tartufferies, répond l'aile gauche. « Condamner l'austérité à Bruxelles pour nous en exonérer à Paris est hypocrite, car les deux sont liées », estime M. Maurel.

Jusqu'à quand durera le pas de deux socialistes sur la ligne à tenir ? L'appel au rassemblement derrière François Hollande cible par la droite cimente encore les troupes. Mais, si la légitimité de la présidence n'est pas attaquée, le débat sur la possible inflexion du quinquennat pourrait à terme faire bouger les lignes. A commencer par les amis de Benoît Hamon. « On accepte de serrer les rangs mais pas de fermer le ban », prévient Guillaume Balas, proche du ministre, qui ajoute : « Si on bouge, on peut faire basculer la majorité du parti avec des conséquences au gouvernement. » ■

BASTIEN BONNEFOUS

« Attention, alerte rouge ! »

Tribune François Bayrou, président du MoDem, adresse un avertissement à François Hollande

Le conseil national du PS, samedi 13 avril, a marqué un tournant qui devrait être pour tous les réformistes, particulièrement pour le président de la République s'il demeure attaché à ce cap, une alerte rouge.

Sous la pression de son aile gauche, elle-même menacée par le courant Mélenchon, les dirigeants du PS, sans que nul ou presque s'en aperçoive, ont accepté samedi de se ranger à l'argument principal de ceux qui, de l'intérieur, combattent leur politique.

Résumons la question : on avait compris depuis longtemps qu'il y avait deux lignes au PS, la ligne du PS de gouvernement, et une ligne dite « de gauche » qui entretient la chimère, dite à tort « keynésienne », du redressement par un surcroit de dépense publique.

Si la situation n'était pas si grave, cela prêterait à sourire : si la dépense publique, les déficits et la dette étaient la clé de la bonne santé pour un pays, la France, qui n'a pas connu de budget équilibré depuis bientôt quarante ans, qui a atteint depuis vingt ans et à plusieurs reprises des déficits records (jusqu'à 7 % du PIB [produit intérieur brut], c'est-à-dire 15 % de dépenses non financées !), dont la dette publique galope vers les 100 % du PIB, devrait être florissante et enviée. Et ce devrait aussi être le cas du Japon, de l'Italie, de la Grèce, pour ne citer que les fleurons de cette politique du dérapage érigé en vertu.

François Hollande, dans sa campagne, malgré nombre de promesses intenables, et depuis son élection dans ses déclarations publiques, défendait une autre ligne : celle du redressement par le soutien à l'activité et par l'assainissement, même progressif, des finances publiques. On disait même qu'il était le premier leader socialiste français à avoir fait ce choix

courageux. Et ce courage affiché lui a valu de nombreux suffrages de bonne foi.

Certes, la semaine dernière, la contestation ouverte d'Arnaud Montebourg, Cécile Duflot et Benoît Hamon avait défié cette ligne. Mais on disait que cette rébellion interne avait été fermement recadrée : « Aucun ministre ne peut contester la politique du gouvernement. »

On croyait... On se trompait, puisque ce qui s'est passé samedi, c'est que le Parti socialiste tout entier a puadopté la pensée Montebourg.

Oh, bien sûr, il y a un artifice, une grosse ficelle. Puisqu'il ne fallait pas paraître contester, sur le plan intérieur, la politique de « sérieux budgétaire », on a choisi de la mettre en cause par l'Europe : en présentant les choses comme si ce « sérieux » nous était imposé par l'Union, comme si nous en étions les victimes, comme si nous devions nous en libérer, et en focalisant, avec une élégance moyenne, la contestation sur la personne d'Angela Merkel, présentée comme la mère de toutes les austérités !

Dans les temps de crise, ce type de facilité est la plus dangereuse des postures ! Ce n'est pas ainsi qu'on entraîne un grand pays placé devant d'exceptionnelles difficultés.

Car contrairement à ce que vous dirait nous faire croire le PS, ce n'est pas l'Europe, encore moins l'Allemagne, qui nous oblige à être sérieux et réformateurs !

C'est la situation même de la France. Nous ne sommes pas près d'atteindre les 3 % de déficit budgétaire. Nous en sommes à 5 % ! Nous ne sommes pas en voie de nous rétablir. Notre commerce extérieur vient encore de s'effondrer au mois de février. Nous ne sommes pas près d'avoir retrouvé un Etat et des collectivités publiques

efficaces : nous dépons 20 % de plus que nos voisins pour des services que les Français ressentent comme insuffisants. Nous ne sommes pas sociaux. Nous avons 5 millions de chômeurs, des banlieues en péril, 9 millions de pauvres et un autre-mer, par exemple, à l'abandon.

Accepter l'idée qu'il serait mieux que l'Europe et Angela Merkel nous fassent la bonne grâce de nous permettre d'ouvrir à nouveau en grand les vannes, c'est prendre un immense risque. Pas pour l'Europe, pour nous-mêmes ! Car ce ne sont pas les Allemands qui paieront la facture ! C'est nous qui la paierons, en explosion des taux d'intérêt, en prélevements supplémentaires, en alourdissement des conditions d'exercice de nos producteurs, en chômage supplémentaire, en crise sociale, au bout du compte en échec généralisé.

C'est une pensée fausse de désigner Angela Merkel comme seule responsable des efforts que nous devons faire et de laisser entendre que nous pourrions les éviter. Si nous, France, étions forts et équilibrés, si nous avions un projet européen, nous pourrions ouvrir un dialogue avec le gouvernement allemand et les autres partenaires sur une vraie stratégie de croissance européenne, qui ne devrait pas passer principalement par de nouveaux déficits. Nous faisons le contraire.

François Hollande devrait réfléchir à ceci : si pour « s'arranger » avec ses contestataires, pour avoir la paix au PS, pour ruser et pour biaiser, il acceptait de déposer les armes de la pensée, de signer, même pour faire semblant, avec ceux qui refusent une politique un armistice idéologique, en cessant de défendre ses fondamentaux, c'est son quinquennat qu'il sacrifierait et l'échec, je le crains, deviendrait certain. » ■

Entre guerres et conflits, une planète sous tension



Dans le *Bilan Géopolitique 2013*, *Le Monde* revient sur les multiples ondes de choc qui agitent la planète, particulièrement au Mali et en Syrie. Il dresse l'état des rapports de force entre les puissances, dominées par la rivalité entre la Chine et les Etats-Unis, et évoque les transitions en cours et les basculements à venir qui remettent en cause la place de la France.

En partenariat avec :



Alimentation : face aux doutes, les internautes s'organisent

Des sites et des applications mobiles permettent de décrypter la composition des produits

Les amateurs de vinaigre balsamique Maille, de mélange « maxi-fête » Carambar ou de pastilla à l'agneau Picard risquent d'être surpris. Il suffit de consulter le site Openfoodfacts.com, pour découvrir, d'un clic, que ces aliments recèlent du E150d, soit du « caramel au sulfite d'ammonium », colorant brun autorisé en Europe mais classé comme potentiellement cancérogène par l'Etat de Californie depuis janvier 2012.

En pleine crise de confiance agroalimentaire, les consommateurs prennent la main. Après la connaissance – Wikipedia, encyclopédie collaborative de référence –, la cartographie – Openstreetmaps, véritable contre-proposition citoyenne à Googlemaps –, c'est au tour de l'alimentation d'être scrutée par les internautes : le site Openfoodfacts, créé en mai 2012, se veut un instantané de l'offre alimentaire industrielle. « Chaque consommateur peut photographier la composition d'un produit et nous l'enoyer, explique le créateur Stéphane Gigandet. En dix mois, 6 600 étiquettes nous sont parvenues de France, Espagne, Japon, Brésil... »

Pour chaque additif, l'internaute voit apparaître, en ligne, une succession d'images d'aliments dans lesquels on peut le trouver.

Cette initiative bénévole rejoint des démarches plus entrepreneuriales. L'application Shopwize, lancée en décembre 2010 et téléchargée 100 000 fois, a évalué 32 000 aliments selon des critères sanitaires et environnementaux. « Les mobinautes nous envoient 1 000 photos de produits à évaluer chaque semaine », affirme son fondateur Frédéric Leurent, qui s'est lancé dans cette aventure « après avoir découvert de la gélatine de porc dans [son] chocolat liégeois ». L'application Noteo, créée en décembre 2012 et téléchargée

20 000 fois, vient de lever 1 million d'euros. « A partir de mai, les mobinautes pourront nous envoyer des photos de produits que nous évaluons. Nous en avons déjà notés 40 000, nous en aurons 100 000 d'ici à décembre », explique Isabelle Mallet, nutritionniste chez Noteo. Avec l'apposition d'étiquettes de performances énergétiques, les fabricants d'électroménageront été obligés d'améliorer leurs produits. Nous voulons faire de même avec les aliments. » Noteo reconnaît s'être inspiré de Goodguide.com, référence américaine répertoriant « 175 000 produits et téléchargée un million de fois depuis 2008 », précise Dara O'Rourke, son cofondateur, professeur à Berkeley (Californie). Ce concept essaime : Barcoo en Allemagne, QuestionMark aux Pays-Bas, etc.

Plus besoin donc de décortiquer obsessionnellement les étiquettes : on découvre ainsi qu'en France la tartrazine (E102), le jaune de quinoléine (E104), la carmoisine (E122) et le Ponceau 4R (E124), soupçonnés de déclencher hyperactivité, asthme, rhinites, etc., se retrouvent dans des boissons gazeuses, de la pâte d'amande, des fruits confits, des berlingots... Par décision européenne, les étiquettes doivent obligatoirement alerter les utilisateurs depuis 2009. Mais, en ligne, on s'aperçoit surtout que certains industriels préfèrent, par discréction, ne plus mentionner les noms de code (Exxx), facilement identifiables par le consommateur.

Le Monde a demandé à Bruno Figadère, directeur du laboratoire de chimie médicinale (CNRS-faculté de pharmacie, université Paris-Sud) de parcourir le site Openfoodfacts. Parmi ses multiples étonnements, la présence de dioxyde de titane dans des chewing-gums à la menthe : « Pour faire plus blanc, sûrement, mais c'est plutôt utilisé

dans les peintures. En a-t-on réellement besoin alors que ce produit peut avoir des conséquences inflammatoires ? », s'interroge-t-il. Même surprise découvrant dans des sucres, glaces, amuse-bouches du Poncneau 4R (E124), colorant « irritant, alors qu'il existe le rouge de betterave (E162), une alternative naturelle ». Ce scientifique est également étonné de rencontrer des bisulfites (E223, E224) dans de la moutarde ou des boîtes de filets de maquereau : « C'est a priori pour éviter l'oxydation, mais cela peut créer des allergies. Autre problème, aucune concentration n'est précisée », poursuit le scientifique.

Face à cette masse d'informations accessible en ligne, le Conseil national de la consommation a lancé, en février 2012, un groupe de réflexion sur la « dématérialisation de l'information du consommateur », animé par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et répression des fraudes (DGCCRF) pour évoquer la fiabilité de ces données. Car qu'on y soit favorable ou non, ce « crowdsourcing » (appel aux internautes) représente une nouvelle donne. « De plus en plus de consommateurs veulent savoir ce qu'il y a derrière les produits », remarque Dara O'Rourke. Ces initiatives numériques apparaissent dans un contexte de défiance généralisée face aux autorités



économiques, institutionnelles et politiques. « Avant, les citoyens faisaient confiance a priori. Désormais, ils se demandent s'il y a quelque chose derrière chaque affirmation », constate Dominique Levy, directrice générale d'Ipsos France. Avec l'arrivée des outils numériques ad hoc, nous nous transformons tous en « fact-checkers ».

Les récents scandales alimentaires ne risquent pas de contrer la tendance. Ainsi, la filière de la viande n'est pas la seule à susciter des

Frédéric Leurent (Shopwize) s'est lancé « après avoir découvert de la gélatine de porc dans son chocolat liégeois »

interrogations : « En 2009, 40 % des étiquettes des confiseries contrôlées par la DGCCRF n'étaient pas conformes », note le docteur Laurent Chevallier, président de la commission alimentation du Réseau Environnement santé. J'ai des doutes légitimes. La plupart des analyses sont fournies par les industriels. Sont-ils exhaustifs ? De plus, les normes sont parfois obsolètes. Pour simplifier, je préconise à mes patients d'éviter a priori les aliments présentant plus

de trois additifs. Dès qu'un doute existe, il doit bénéficier aux consommateurs et non aux industriels. Est-ce vraiment le cas ? »

Aux Etats-Unis, le journaliste du New York Times Michael Moss est plébiscité pour son enquête *Salt, Sugar, Fat: How the Food Giants Hooked Us* (« Sel, sucre, graisse : comment les géants de l'alimentaire nous attrapent », éd. W. H. Allen), dénonçant le cynisme de groupes agroalimentaires refusant de diminuer certains additifs ou ingrédients peu bénéfiques à la santé mais dopant leurs ventes.

Bruno Figadère estime que ces données collaboratives, aussi incomplètes soient-elles, « peuvent constituer un moyen de pression face à des politiques extrêmement fribolles ». Le docteur Eric Konoval (service de psychopathologie de l'enfant, hôpital Robert-Debré, Paris) rêve même tout haut de pousser plus loin l'expérience. « De nombreuses pathologies inflammatoires augmentent sans raison identifiée. Les citoyens qui enrichissent ces bases de données pourraient nous aider. Pourquoi ne pas leur demander si leurs enfants consommateurs ont par exemple présenté certains problèmes de concentration ou de sommeil ? » Le crowdsourcing, appel à témoignage numérique, futur outil de santé publique ? ■

LAURE BELOT

Glossaire de l'alimentation industrielle

Additif Substance ajoutée en très faible quantité à un aliment pour modifier ses propriétés. Naturelle ou artificielle, elle peut faciliter fabrication, conditionnement, transport d'un aliment, mais aussi améliorer son goût, sa texture ou sa couleur.

Code En Europe, les colorants (codés E1xx) renforcent la couleur, les conservateurs (E2xx) évitent la prolifération de micro-organismes. Les antioxydants (E3xx) empêchent l'oxydation à l'air, les agents de texture (E4xx) améliorent la consistance (émulsifiants, épaisseurs, gélifiants...) Les acidifiants (E5xx) corrige l'acidité. Les exhausteurs de goûts (E6xx) rehaussent les saveurs. Les édulcorants (E9xx) apportent une saveur sucrée.

Production Le développement de la chimie et la concentration de la production, au XX^e siècle, accélèrent l'usage d'additifs. Avec la massification de la production industrielle, les conservateurs et colorants permettent de transporter les denrées sur de plus longues distances, sans que leur aspect ne soit altéré. Dans les années 1980, marketing et connaissance accrue du consommateur favorisent l'hypersegmentation des produits : les industriels multiplient les additifs pour obtenir les effets désirés (croustillant, craquant, moelleux...)

Santé Environ 20 % de la population française est atteinte d'une maladie chronique et les allergies sont classées au 4^e rang mondial des problèmes de santé publique selon l'Organisation mondiale de la santé. Parmi les préoccupations des scientifiques, « certains additifs pourraient être des perturbateurs endocriniens provoquant des dérèglements hormonaux ou thyroïdiens », explique Aurèle Clemencin, biochimiste chez Noteo, système de notation des produits de consommation. Autre problème, l'augmentation des terrains inflammatoires et des maladies auto-immunes, pour l'instant imputée à l'« environnement », terme flou regroupant pollution, alimentation, exposition chimique, mode de vie... ■

Le « 4-MEI » contesté, Coca change sa formule

LA SOCIÉTÉ Coca-Cola change actuellement dans le monde entier sa formule controversée de colorant. Une décision stratégique prise après seize mois de turbulences. En janvier 2012, l'entreprise avait réduit drastiquement la présence de E150d, colorant marron, dans sa célèbre boisson, mais uniquement en Californie, afin d'éviter de devoir apposer sur les canettes et bouteilles le message : « Attention, ce produit contient des produits chimiques connus par l'Etat de Californie pour causer le cancer, des malformations foetales ou d'autres troubles de la reproduction. »

En cause, le 4-méthylimidazole (4-MEI), caramel au sulfite d'ammonium, issu de sucres chauffés en présence de sulfite et d'ammoniac. Cette décision n'entame pas la détermination de l'association de consommateurs Center for Science in the Public Interest

(CSPI), à l'origine de l'affaire. Le 5 mars 2012, le CSPI relance la polémique, affirmant que les canettes californiennes de Coca-Cola comportent toujours des taux de 4-MEI supérieurs à ce qui est autorisé (dose quotidienne maximum absorbable de 29 microgrammes). Trois mois plus tard, en juin, cette même association publie une étude comparative internationale réalisée dans neuf pays – sans la France. La concentration de 4-MEI la plus faible se trouve bien en Californie (4 µg pour 355 ml), mais dans les autres pays, elle peut monter à 267.

Interrogé par Le Monde le 12 avril, sur les suites qu'il entendait donner à cette affaire, le groupe d'Atlanta répond : « La société Coca-Cola a demandé à ses fournisseurs de caramel de modifier le procédé de fabrication (...) Nous avons l'intention d'étendre à tous les pays l'utilisation du caramel au process

modifié, afin de simplifier notre chaîne d'approvisionnement, nos systèmes de production et de distribution. La mise en œuvre de cette opération est en cours de développement. »

L'entreprise ajoute qu'« il est important de rappeler que le caramel ajouté dans [ses] boissons ne présente aucun danger pour la santé ». Le groupe américain précise qu'il « désapprouve la décision de l'Etat de Californie d'exiger un étiquetage comportant un message sanitaire pour certains produits contenant des traces de 4-MEI, substance se formant quand certains aliments – incluant le caramel – sont chauffés. Les connaissances scientifiques sur ce sujet ne justifient pas la position de la Californie ». Il rappelle également que « l'agence de sécurité sanitaire européenne a réaffirmé la sécurité du colorant caramel en mars 2011 ». ■

L.BE.

Sur France Info
“A LA UNE DU MONDE”
du lundi au vendredi
à 21h25



avec

Le Monde

franceinfo.fr

CAC 40 3 725,39 PTS -0,1% DOW JONES 14 865 PTS -0,1% EURO-DOLLAR 1,3081 PÉTROLE 101,44 \$ LE BARIL TAUX FRANÇAIS À 10 ANS 1,81% 15/04-9H30

La rémunération des patrons au cœur des AG

Un texte proposant aux actionnaires de voter sur les émoluments devrait être discuté cet été à l'Assemblée

C'est reparti. Le groupe de BTP Vinci devait ouvrir, mardi 16 avril, la « saison » des assemblées générales (AG), ces grands-messes des entreprises cotées en Bourse. Comme chaque année, les grands patrons se prêteront – de plus ou moins bonne grâce – à l'exposé de leur stratégie, et soumettront au vote des actionnaires les résolutions nécessaires à la bonne marche de la société. Comme chaque année, ils verront émerger de l'aréopage de têtes grisonnantes – les actionnaires individuels, retraités pour la plupart, constituent l'essentiel du public – quelques personnages véhéments, les interpellant sur tel ou tel aspect de la gestion de « leur » entreprise.

Mais, pour ce cru 2013, un sujet devrait revenir en boucle dans les questions des petits porteurs : la rémunération des dirigeants. Selon l'étude menée en janvier par l'agence Capitalcom, 77 % des petits actionnaires estiment que la communication des entreprises sur la politique de rémunération de leurs dirigeants est « peu » ou « pas du tout » satisfaisante.

De quoi donner du grain à moudre aux partisans du « say on pay ». En vigueur dans 17 pays (Allemagne, Etats-Unis...), le plus souvent de façon consultative, cette possibilité de voter sur le salaire des patrons n'existe pas dans l'Hexagone. En France, l'AG se prononce sur le montant des stock-options (options d'achat d'actions) ou l'attribution d'actions gratuites. Elle peut être consultée sur les parachutes dorés et autres retraites chapeaux. Mais c'est le conseil d'administration qui décide du salaire fixe et variable. Ce que les petits actionnaires acceptent de moins en moins. Surtout lorsque, crise financière aidant, ils voient les cours de Bourse plonger...

« La question de la rémunération des patrons devrait être au centre des débats, en raison du contexte législatif, du vote populaire en Suisse, mais aussi de la crise "moralement" que traverse le pays dans le sillage



Jean-René Fourtou, président du conseil de surveillance de Vivendi, en avril 2012, lors de l'assemblée générale des actionnaires du groupe. DENIS ALLARD/REA

ge de l'affaire Cahuzac », résume Anne Maréchal, avocate associée au cabinet DLA Piper.

Depuis l'été 2012, les rémunérations des dirigeants des grandes entreprises publiques (EDF, La Poste, Areva...) sont plafonnées à 450 000 euros par an. Le gouvernement souhaite désormais intervenir dans le privé. L'exemple suisse a servi d'aiguillon. Le 3 mars, les électeurs helvètes ont voté contre les parachutes dorés et pour la possibilité pour les actionnaires de se prononcer sur les rémunérations des membres du conseil d'adminis-

nistration et de la direction. Le Parlement suisse doit encore rédiger un texte et l'approuver.

Mais l'épisode a donné des idées en France. Le principe du *say on pay* consultatif, déjà maintes fois repoussé, devrait être débattu à l'Assemblée à l'occasion d'un projet de loi « fin juin ou en juillet », précise Jean-Michel Clément, l'un des deux rapporteurs (PS) de la mission d'informations sur la transparence de la gouvernance des grandes entreprises. Qui plus est, « plutôt qu'un plafonnement comme dans le public, on s'oriente vers

la non-déduction des rémunérations des dirigeants du bénéfice de l'entreprise au-delà d'un certain seuil », indique le rapporteur.

Certains ont pris les devants

Signe des temps : le premier groupe à recourir au *say on pay* est Publicis, dont le président, Maurice Levy, avait défrayé la chronique en 2012 avec son bonus de 16 millions d'euros... Le 29 mai, ses actionnaires pourront s'exprimer – à titre consultatif – sur la rémunération des membres du directoire.

D'autres ont pris les devants, en

amont de la confrontation avec les actionnaires. Chez Air France, Alexandre de Juniac a renoncé à la moitié de sa part variable. Chez Renault, Carlos Ghosn attendra 2016 pour toucher 30 % de la sienne. Stéphane Richard, PDG de France Télécom-Orange, se dit prêt à faire passer ses émoluments sous la barre du million d'euros annuels, si la loi instaurant une taxe à 75 % sur la fraction du salaire supérieure à ce montant devait être votée.

Certaines AG promettent toutefois d'être houleuses. Comme celle de Vivendi, dont la stratégie errati-

que irrite les actionnaires. Les banquiers et assureurs seront aussi chahutés. « Les petits porteurs réclament des garanties réelles sur l'exposition des banques aux produits financiers de certains pays », souligne Caroline de la Marnierre, présidente de Capitalcom.

Chez Schneider Electric, le fonds Phitrust s'opposera à la réunification des fonctions de président et de directeur général de Jean-Pascal Tricoire, par crainte d'une délocalisation du conseil d'administration, alors que M. Tricoire est déjà installé à Hongkong. « Dans le sillage de la taxe à 75 %, de nombreuses sociétés réfléchissent à localiser leurs managers près de leurs marchés. Surtout dans les sociétés du CAC 40, où la France ne représente souvent plus que 15 % à 25 % de l'activité », s'alarme Denis Branche, associé chez Phitrust.

Reste que, contrairement à leurs homologues anglo-saxons, rares sont les AG françaises qui tournent au grand déballage. Les investisseurs institutionnels (assureurs, fonds...) préfèrent régler leurs affaires en amont avec les dirigeants. « Pour les grands fonds, la question des rémunérations devrait être moins prégnante que le contexte économique : baisse de la rentabilité... », selon Mme Maréchal. Le grand soir des actionnaires n'est pas encore pour cette année. ■

AUDREY TONNELIER

Au Royaume-Uni, les actionnaires ne relâchent pas la pression

Londres

Correspondant

La chasse aux gros salaires est lancée au Royaume-Uni, en particulier dans la City, après la révolte des actionnaires, en 2012, contre les projets de rémunération de nombreux patrons.

Alors que le gouvernement conservateur-libéral démocratique demande au pays des sacrifices pour résorber le déficit public, un tiers des sociétés pourraient être amenées à réduire les émoluments de leurs patrons.

Ainsi, lors de l'assemblée générale du géant britannique des

hydrocarbures, BP, son premier actionnaire, Standard Life, a voté contre les récompenses de la direction, jugées trop généreuses à la lumière des résultats. Si seulement 6 % des investisseurs ont suivi, l'écho médiatique rencontré par cet événement devrait inciter BP à la retenue.

« Au moment où l'économie mondiale demeure fragile, voir les salaires des directeurs augmenter en moyenne de 10 % par an, tandis que la performance boursière se languit, est tout simplement insupportable et injustifié » : chargé d'imposer plus de contrôle et de transparence sur les rémunéra-

tions des dirigeants des grandes entreprises, le ministre du commerce, Vince Cable, a réitéré, dimanche 7 avril, son intention de mettre au pas le monde des affaires d'outre-Manche.

Pain bénit pour l'opposition
Les récompenses doivent être désormais à la hauteur de la performance de la société, a-t-il insisté. Les gratifications excessives sont en effet du pain bénit pour l'opposition travailliste, actuellement favorite des prochaines élections devant se dérouler au plus tard mi-2015.

A la suite du « printemps des

actionnaires », en 2012, une série de réformes entreront en vigueur en octobre de cette année. Salaires et primes devront être obligatoirement soumis, tous les trois ans, à un vote des actionnaires. Ceux-ci ne disposent jusqu'à présent que d'un suffrage consultatif.

La transparence des rapports du comité de rémunération a été accrue, comme en témoigne la communication du chiffre pour l'ensemble des émoluments de chaque directeur, au lieu du flou artistique actuel.

Pour ses détracteurs, la réglementation britannique n'est pas exempte de défauts. L'accent mis

sur les questions de rémunération rejette dans l'ombre d'autres problèmes tout aussi importants : stratégie de l'entreprise, qualité du management ou de l'audit, contrôle des risques.

Les comités de rémunération ne sont, par ailleurs, pas vraiment indépendants des directions, et les consultants en paie multiplient les petits arrangements en vue de dissimuler une partie de la rémunération variable. Enfin, au Royaume-Uni, les investisseurs individuels ne détiennent qu'entre 2 % et 5 % des parts, ce qui épingle les droits de vote. ■

MARC ROCHE

Amazon attaque Netflix sur le juteux marché de la diffusion en ligne des séries TV

Le géant américain de la distribution sur Internet enrichit sa plateforme Lovefilm avec le catalogue des programmes produits par Warner Bros

Le géant américain de la distribution en ligne Amazon a annoncé, vendredi 12 avril, avoir signé un accord stratégique avec la major de cinéma Warner Bros, concernant le marché, en très forte croissance, de la série TV sur le Net. Grâce à cette entente, Lovefilm, la plate-forme de vidéos à la demande (VOD) du groupe de Seattle, va voir son catalogue considérablement enrichi par les séries produites par Warner Bros International Television Distribution (WBID).

Les utilisateurs de Lovefilm pourront avoir accès et regarder en strea-

ming, c'est-à-dire sans téléchargement mais directement sur la Toile, à toute la production de Warner.

Cela concerne notamment les sept saisons de la série « The West Wing », mais aussi le programme pour adolescents « One Tree Hill » (Les Frères Scott), la série médicale « Nip Tuck » ou le spinoff (feuilleton dérivé) de « Terminator », « The Sarah Connor Chronicles 1 and 2 ».

Amazon va donner ainsi accès à plus de 18 000 vidéos, visibles soit depuis le Kindle Fire, la tablette qu'elle a mise au point, mais également à partir d'autres appareils, comme la console Xbox 360 de

Microsoft, la PlayStation 3 de Sony, ou même un PC.

Cet accord arrive à point nommé pour Amazon, spécialiste de la vente de contenus culturels sur Internet, qui a décidé d'entrer en concurrence directe avec le service américain de vidéo en ligne Netflix, notamment sur le marché juteux de la diffusion des séries. En juin 2012, le milliard d'heures de visionnage de vidéos, tous supports confondus, a été dépassé et, depuis, ces chiffres d'audience ne cessent de grimper.

Lancé en 1997 par Reed Hastings, présent en Amérique du

Nord, en Amérique latine, au Royaume-Uni et en Irlande (et bientôt dans les pays scandinaves), Netflix revendique 27 millions d'abonnés sur 47 territoires.

Nouveau front

De son côté, la plateforme Lovefilm affirme détenir 2 millions d'abonnés dans cinq pays (Royaume-Uni, Allemagne, Suède, Danemark et Norvège). Amazon a pour l'instant fait le choix de contourner le marché américain, qui a été préempté par son rival.

L'accord conclu avec Warner Bros sur les séries TV vient complé-

ter ceux précédemment signés par Amazon avec la major, en 2011 sur les films en streaming, et plus récemment sur les shows populaires de la télévision américaine, à destination du public du Royaume-Uni. De même, Lovefilm a précédemment passé un accord avec NBC Universal International TV, concernant les shows TV, mais aussi avec le réseau britannique ITV et le service mondial de la BBC, pour la diffusion immédiate, en ligne, de certains de leurs programmes.

Enfin, dans la compétition ouverte avec Netflix, Amazon a aussi choisi d'ouvrir un nouveau

front et de se lancer sur le marché de la création originale. Ce faisant, elle emboîte le pas à Netflix, qui a récemment mis en chantier le lancement d'une nouvelle série à gros budget.

De son côté, Amazon avance de manière plus prudente. Le groupe a commandé onze pilotes qu'il va bientôt soumettre à son public. A terme, la distinction entre une émission de télévision hertzienne et un programme de télévision en ligne promet de s'estomper et c'est sur l'originalité du contenu en VOD que se fera la différence. ■

ALAIN BEUVE-MÉRY

Plus belle que jamais.

Nouvelle Mercedes Classe E.

Difficile de rester objectif, tant on est sous le charme. Avec sa calandre sportive et sa silhouette musclée, la Nouvelle Classe E n'a jamais été aussi attirante. Elle n'est pas seulement belle, elle est aussi ingénieuse. Equipée de la technologie Intelligent Drive, elle saura vous guider en toute sécurité.

Venez la découvrir sur www.mercedes-benz.fr/classe-e



Une marque Daimler.

Consommation mixte de 4,1 à 10,3 l/100 km. CO₂ de 107 à 246 g/km. Mercedes-Benz France - Siren 622 044 287 RCS Versailles.



Mercedes-Benz
Le meilleur, sinon rien.

En Chine, l'espoir d'un rebond durable de l'activité semble s'éloigner

La croissance économique, qui avait accéléré fin 2012, a subi un coup de frein au premier trimestre

Shanghai
Correspondance

L'économie chinoise n'a progressé « que » de 7,7% au cours du premier trimestre, douchant les espoirs de ceux qui voyaient le moteur de la croissance mondiale repartir après une année 2012 marquée par le ralentissement. Les économistes misaient sur une croissance de 8%.

Les chiffres, publiés lundi 15 avril, montrent que la production industrielle a ralenti à +8,9% en mars, alors qu'elle se situe à 9,5% sur le trimestre. Les ventes de détail se maintiennent toutefois, à +12,6% sur le mois et +12,4% sur le trimestre.

Ces données viennent remettre en cause le scénario auquel nombre d'observateurs croyaient depuis fin 2012. Le dernier trimestre de l'année passée avait été marqué par le rebond, à 7,9%, de la croissance du produit intérieur brut (PIB), après avoir touché un plancher inquiétant entre juillet et septembre 2012, à +7,4% de progression annuelle.

Pour Ren Xianfang, analyste de Global Insight, l'effet de base joue : le premier trimestre 2012 avait été relativement bon (+8,1% de croissance). Mme Ren fait également le constat d'un biais politique. « *Du fait de la transition [le grand Congrès du PCC a eu lieu en novembre], la relance a été chargée sur le dernier trimestre de 2012* », souligne-t-elle.



Un vaste chantier de construction immobilière à Pékin. JASON LEE/REA

Mais les facteurs plus fondamentaux subsistent : « *Les vents contraires sont toujours là : la demande externe reste fragile, le cycle d'inventaire n'est toujours pas clos, et la surcapacité demeure massive* », dit Ren Xianfang.

Le gouvernement s'est voulu rassurant. Pékin s'étant fixé un objectif de croissance annuelle de 7,5%, le porte-parole du Bureau national des statistiques, Sheng Laiyun, a jugé que 7,7% n'est pas un niveau faible « *au regard de la situation intérieure et mondiale* ».

et que cela « *est bénéfique à la restructuration industrielle et à la montée en gamme industrielle* ». ■

Mesures de relance

Mais l'efficacité des mesures engagées par la République populaire pour endiguer le ralentissement est désormais discutée. L'effet des deux baisses des taux d'intérêt (en juin et juillet) et de la poussée de l'investissement des gouvernements locaux dans les infrastructures en 2012 n'aura été que temporaire.

La nouvelle génération de dirigeants, montée à la tête de l'Etat il y a trois ans, devra faire encore plus rapidement que prévu la preuve de ses intentions de réformer en profondeur l'économie. « *Le nouveau gouvernement s'est concentré davantage sur la qualité de la croissance économique* », a fait valoir M. Sheng. Le 11 avril, le premier ministre, Li Keqiang, a annoncé un élargissement, en août, à l'ensemble du pays de mesures pilote de réforme de la TVA, qui doit prendre le pas sur une taxation focalisée sur les entreprises. Cela doit permettre aux entreprises chinoises d'économiser 120 milliards de yuans en 2013 (4,8 milliards d'euros).

Les anciennes méthodes ne sont toutefois jamais très loin. Lundi, le *Quotidien du Peuple*, organe du Comité central du PCC, a annoncé que le gouvernement s'est réuni dimanche et est prêt à dégainer de nouvelles mesures de relance par l'investissement si l'économie venait à ralentir. Les investissements en infrastructures ont progressé de 20,9% sur le trimestre. ■

HAROLD THIBAUT

Les entreprises françaises unies contre la taxe Tobin

Elles évaluent son coût à 70 milliards d'euros

Plus de 70 milliards d'euros », selon une première estimation faite grossièrement, et « *des délocalisations d'activités massives, qui menacent 30 000 emplois à brève échéance* » en France.

Voilà le tableau apocalyptique dressé par six grandes fédérations et associations professionnelles – dont le Medef, la Fédération française des banques (FBF), la Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA) ou encore Paris Europlace –, du coût, pour la France et ses entreprises, de la future taxe sur les transactions financières planifiée par onze pays européens.

Ces organismes ont écrit au ministre de l'économie, Pierre Moscovici, le 2 avril, afin de le mettre en garde contre le risque de destruction d'une partie significative de l'activité financière française, avec pour conséquence, une fragilisation de l'économie.

« *La Commission européenne a récemment publié une proposition de directive (...) limitée aux onze Etats membres volontaires ; ce projet est maximaliste* », peut-on lire dans cette lettre. « *L'ensemble des entreprises françaises appellent votre attention sur les conséquences dramatiques de l'adoption en l'Etat de cette proposition. Elle affaiblirait la compétitivité (...) et serait destructrice de richesses et d'emplois, tout en berçant les Etats d'illusions sur les rentrees fiscales potentielles* », pointe-t-elle encore.

En février, sur la base d'un texte élaboré à Bruxelles, onze pays européens, dont la France, sont tombés d'accord pour prélever l'équivalent d'une dime sur l'ensemble des transactions financières effectuées dans cette zone. Il s'agissait autant de tirer les leçons de la crise, en taxant certaines activités spéculatives, que de trouver de nouvelles recettes fiscales.

« Graves enjeux »

Mais alors que Bruxelles avait chiffré l'impact de la taxe à 31 milliards d'euros (dont 7 milliards pour la France), les entreprises françaises – financières, commerciales ou industrielles – concernées, parviennent à un chiffrage dix fois supérieur pour la France.

Pour Arnaud de Bresson, délégué général de Paris Europlace, les calculs faits en France, à partir des estimations des entreprises, et notamment des banques, doivent conduire l'exécutif européen à revoir sa copie.

Dans une note de travail, largement diffusée samedi 13 avril, l'association de défense de la place financière de Paris plaide pour une « *révision de l'assiette et du taux de la taxe* ». Le projet européen doit être modifié, estime l'association, « *au regard des enjeux particulièrement graves sur le financement des entreprises et la croissance économique, la préservation de la souveraineté financière européenne et de ses centres de décision, l'équilibre au sein de la zone euro et entre celle-ci et le reste de l'Union* ». ■

« *Il ne faut pas se tromper, ce n'est pas un sujet d'autodéfense de la place financière mais une question majeure pour l'économie française* », affirme le délégué général.

Selon Paris Europlace, l'activité de gestion qui représente 80 000 emplois directs et indirects devrait délocaliser 15% des actifs investis par les non-résidents et supprimer une part significative de la gestion monétaire, si la taxe était mise en œuvre en l'état. ■

ANNE MICHEL

L'Allemagne impose de nouvelles conditions à l'union bancaire

Berlin estime nécessaire de réformer au préalable les traités européens

Dublin
Envoyé spécial

L'union bancaire traverse une très mauvaise passe : Wolfgang Schäuble ne veut pas entendre parler de sa mise en place rapide sans une réforme des traités européens. Tel est le message que le ministre allemand des finances a fait passer, vendredi 12 et samedi 13 avril, lors d'une réunion des ministres des finances des Vingt-Sept, à Dublin.

D'après M. Schäuble, « nous avons besoin d'un changement de traité » pour progresser vers un mécanisme unique de gestion des défaillances bancaires. Au passage, le dirigeant allemand s'est interrogé, face à ses homologues médusés, sur le terme même d'*« union bancaire »*, préconisant de ne pas « *créer d'attentes exagérées* » par trop de précipitation.

Une fermeté de bon aloi en Allemagne, à moins de six mois des prochaines élections, mais qui a semé le trouble en Europe, où les négociations sur ce projet – sur les rails depuis juin 2012 – sont d'autant plus acharnées que chacun tire des conclusions opposées du sauvetage de Chypre. Pour la première fois, un plan d'aide à un Etat en faillite passe par le sacrifice pur et simple de ses banques, quit-

te à imposer de lourdes pertes aux déposants et aux créanciers.

La mise en garde de M. Schäuble survient alors que Michel Barnier, le commissaire européen chargé des services financiers, prépare des propositions pour accélérer la mise en place de l'union bancaire. Celles-ci doivent préciser la mise en place d'une autorité unique de résolution des crises bancaires, et amorcer la création d'un fonds commun de recapitalisation des établissements en difficulté.

Berlin aura traîné les pieds

Deux questions explosives pour des raisons politiques et juridiques. « *Ceux qui veulent renforcer l'intégration doivent accepter des changements institutionnels* », a insisté le ministre allemand. Faute de réforme des traités afin d'organiser les transferts de souveraineté nécessaires, M. Schäuble préfère créer un simple réseau, pour organiser la coopération des autorités nationales chargées de gérer les crises bancaires. Et ne veut pas entendre parler d'un fonds mutualisé de recapitalisation.

Face à cette impasse, la Banque centrale européenne (BCE) s'est sentie obligée, à Dublin, de marteler qu'un accord sur les différents éléments de l'union bancaire était « *crucial* » pour stabiliser la zone

euro. « *Chypre a mis en avant le besoin de disposer d'un dispositif de mise en faillite des banques* », estime Jörg Asmussen, membre du directoire de la BCE. A ses yeux, ce dispositif devrait même être en place d'ici à 2015, afin d'organiser sans drame la participation des créanciers et autres déposants à la recapitalisation des banques.

Les Vingt-Sept ont déjà eu le plus grand mal à lancer le premier étage de la fusée « *union bancaire* » : la supervision intégrée des banques continentales, sous l'égide de la BCE. Ce mécanisme ne devrait pas être opérationnel avant le printemps 2014. Un accord définitif en ce sens devrait être acquis cette semaine, mais l'Allemagne aura traîné les pieds jusqu'au bout.

Autre promesse délicate à tenir : la recapitalisation directe des banques, que devait rendre possible la supervision commune, dans des pays en difficulté, comme l'Espagne, voire l'Irlande ou la Slovénie. Or, cette perspective continue de diviser la zone euro : les tractations engagées pour concrétiser cet engagement pris en juin 2012 s'éternisent ; elles ne devraient pas être bouclées avant juin. Et rares sont ceux qui imaginent qu'un tel instrument puisse être utilisé avant les élections allemandes. ■

PHILIPPE RICARD

Ma vie en boîte | CHRONIQUE

PAR ANNIE KAHN



Le trac démythifié

Le stress a ses raisons que la raison devrait connaître. Avoir les mains moites, le cœur battant, les jambes flageolantes avant de prendre la parole en public est tellement désagréable que nombreux sont ceux qui contournent l'obstacle. Toutes les raisons sont alors bonnes pour se défausser, au risque d'en pârir professionnellement.

Quelques parades existent. Un petit ballon de rouge juste avant l'événement redouté a ses mérites, si l'on sait ne pas dépasser la dose optimale. Quelques respirations profondes et autres techniques de relaxation nécessitent un

certain savoir-faire, et sont parfois inopérantes. Reste le recours à une formation, coûteuse et qui ne marche pas à tous les coups.

Jeremy Jamieson, professeur de psychologie à l'université de Rochester (Etats-Unis), a trouvé une méthode qui semble remarquablement efficace. Avant d'affronter une situation stressante, il suffit de savoir que les symptômes du trac sont non seulement naturels, mais même bénéfiques. Ils aident à mieux se comporter face au public, à développer des arguments plus affutés.

Cette affirmation ne relève pas de la méthode Coué, mais est

scientifiquement fondée, affirme l'universitaire. « Ces impressions [de mains moites et autres] signifient simplement que notre corps se prépare à une situation exigeante physiquement et intellectuellement. Nos principaux muscles et notre cerveau pompent plus de sang pour mieux s'oxygner », explique M. Jamieson. Le savoir est extrêmement rassurant, prouve-t-il en deux étapes.

La première expérience avait pour objectif de tester si les per-

Les symptômes de la peur de parler en public sont naturels et bénéfiques

sonnes qui disaient ressentir les symptômes du trac voyaient effectivement leur cœur s'accélérer plus que les autres. Il a ainsi mesuré trois paramètres du rythme cardiaque de 72 participants des

deux sexes et d'âges différents. Les réactions physiques se sont avérées être les mêmes pour tous. La seule différence est que les anxieux les perçoivent davantage que les autres et s'en inquiètent, ce qui ne fait qu'accroître leur malaise. Alors que les autres n'y prêtent pas attention.

La deuxième expérience a rassemblé un groupe de 69 personnes, dont une bonne trentaine d'anxieux chroniques. Chacun a dû répondre aux questions d'un jury particulièrement coriace et revêche – situation stressante par excellence. La moitié environ du groupe avait auparavant été informée de l'utilité des symptômes du stress ; l'autre pas. Les personnes avisées, qu'elles soient cataloguées anxieuses ou pas, ont passé l'épreuve en se sentant nettement moins stressées que les autres. Le « connais-toi toi-même » doit se comprendre trac inclus. ■

kahn@lemonde.fr

Les honoraires des mandataires de justice pourraient être « adaptés aux résultats »

Un rapport parlementaire propose d'asseoir les rémunérations sur le nombre d'emplois sauvés

Les mandataires de justice n'ont pas réussi à dissiper le parfum de soupçon qui flotte autour de leurs rémunérations. Chargés de prêter assistance à des chefs d'entreprise en difficulté, ils se voient reprocher, depuis des années, d'empocher des émoluments trop importants. Le sujet est abordé par une mission d'information parlementaire sur les tribunaux de commerce, animée par la députée (PS, Saône-et-Loire) Cécile Untermaier. Elle doit remettre, en principe fin avril, un rapport sur le sujet, dont une première version vient d'être rédigée et que *Le Monde* a pu consulter.

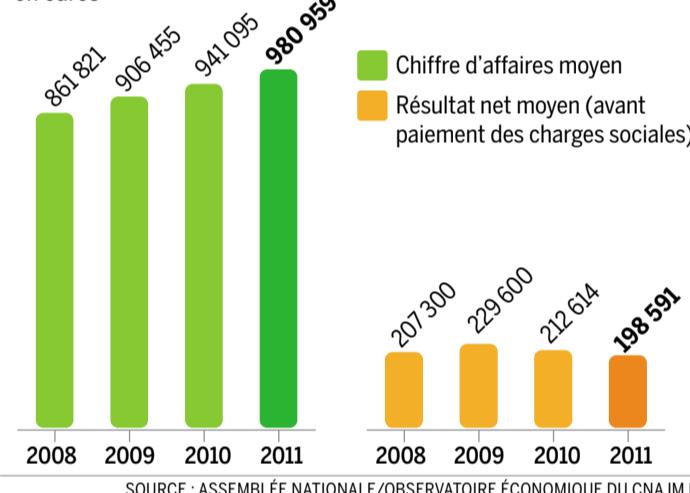
L'une des recommandations envisagées par cette mission vise à « adapter les modalités de rémunération » des administrateurs et mandataires judiciaires. Il s'agirait de mieux corrélérer les sommes qui leur sont accordées au « résultat obtenu ». Autrement dit, d'asseoir leurs honoraires sur le nombre d'emplois sauvés.

Cette suggestion fait suite aux critiques que les députés membres de la mission ont recueillies en auditionnant de nombreuses personnalités qualifiées (hauts fonctionnaires, juges...). Une représentante du Medef leur a rapporté des plaintes émanant essentiellement de patrons de PME, sur les émoluments excessifs des mandataires de justice. L'Union syndicale des magistrats, elle, a pointé des montants « sans rapport avec le travail réellement fourni ».

Ces remarques ne sont pas nou-

Avec la crise, les mandataires de justice enregistrent une activité soutenue

Evolution du chiffre d'affaires et du résultat net moyen des administrateurs et mandataires judiciaires, en euros



velles. Dans le passé, quelques affaires, hors normes, avaient entretenu l'idée selon laquelle des mandataires de justice gagnaient très bien leur vie sur le dos de sociétés en perdition.

En 2001, la cour d'appel de Paris avait considéré, dans une grosse affaire de liquidation, qu'il fallait allouer au mandataire 29,5 millions de francs (4,5 millions d'euros) en plus des acomptes de 30,2 millions de francs déjà octroyés. Pour justifier leur décision, les juges s'étaient prévalués du barème en vigueur à l'époque et avaient tenu compte de l'action

« absolument remarquable » du mandataire, dans un dossier où il était parvenu à réduire de manière significative un passif qui se chiffrait, au départ, en milliards de francs.

Aujourd'hui, les cours d'appel appliquent les textes dans le sens d'une plus grande modération, estime un administrateur judiciaire. Mais les récriminations subsistent, notamment lorsque les entreprises veulent être épaulées par un conciliateur ou par un mandataire ad hoc, pour éviter de se retrouver en cessation des paiements. Dans ces procédures dites

53 216 défaillances d'entreprises en 2012

Missions Les mandataires de justice interviennent à la demande d'un tribunal. Ils recouvrent deux professions. Les administrateurs judiciaires (ils sont 121) épaulent les entreprises en difficulté et tentent de trouver des solutions pour les redresser. Les mandataires judiciaires (317) représentent les créanciers. Désignés liquidateurs si la poursuite de l'activité est impossible, ils gèrent la cession ou vendent les actifs.

Procédures En 2012, il y a eu 53 216 défaillances d'entreprises. En redressement judiciaire, le nombre moyen de dossiers traités par un mandataire a atteint 42 (et 106 pour les liquidations).

de prévention, encadrées par un tribunal de commerce, les honoraires sont libres et déterminés après une discussion avec le patron.

Mais les sommes réclamées sont parfois jugées élevées. C'est, par exemple, l'opinion de certains élus du comité central d'entreprise d'Air France, une instance qui a été accompagnée pendant plus de deux ans par un mandataire ad hoc. En 2011, les émoluments versés à ce dernier auraient atteint un peu plus de 140 000 euros.

« Tact et mesure »

Lors du congrès des juges consultaires, fin novembre 2012, Arnaud Montebourg avait invité les présidents de tribunaux de commerce à dire leur mot sur les sommes payées à un conciliateur ou à un mandataire ad hoc. Il faut « *du tact et de la mesure* » dans ces rémunérations, avait déclaré le ministre du redressement productif.

« C'est un vrai sujet », réagit un juge consulaire d'Ile-de-France. D'après lui, certains mandataires abusent. « *Un président de tribunal peut demander aux parties de renégocier la convention d'honoraires si elle apparaît déséquilibrée* », poursuit-il.

D'autres juges consultaires s'étonnent du souhait exprimé par M. Montebourg. Les émoluments, dit l'un d'eux, « sont fixés librement entre la société qui demande la procédure de prévention et le conciliateur ou le mandataire ad hoc ». « *Nous n'avons pas à nous immiscer dans ce processus* », ajoute-t-il. A ses yeux, le fait de réclamer plusieurs centaines de milliers d'euros peut s'avérer justifié si le dossier est complexe et nécessite par exemple des déplacements à l'étranger. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR B. BI.

« Le coût de notre justice commerciale est l'un des moins élevés du monde occidental »

Questions à... Marc Sénéchal, président du Conseil national des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires

Des députés suggèrent de mieux corrélérer la rémunération des mandataires de justice en fonction du résultat de leur intervention. Qu'en pensez-vous ?

Les textes prennent déjà en compte ces critères de performance. Dans le cadre d'une procédure de redressement, un administrateur judiciaire peut percevoir un bonus s'il obtient un plan de continuation ou une recapitalisation de l'entreprise qu'il accompagne.

Mais des patrons trouvent que les sommes réclamées par les mandataires sont excessives...

Dans une procédure collective, les honoraires de nos professions sont soumis à des barèmes fixés par décret. La réglementation a été modifiée pour prévenir les excès qui avaient résulté de l'ancien tex-

te et qui s'étaient, jadis, traduits par le versement – en toute légalité – d'émoluments proportionnels aux créances abandonnées.

Si notre rémunération dépasse un certain seuil, elle devient libre et la cour d'appel est saisie. C'est elle qui arrête le montant des sommes à nous accorder, en tenant compte des frais engagés, des diligences accomplies et du résultat obtenu. Le dispositif est très encadré et permet d'éviter les abus.

S'agissant des procédures de prévention, où les honoraires sont libres et déterminés après une discussion avec le chef d'entreprise, on pourrait réfléchir à une sorte de dispositif low cost. Il permettrait de traiter le cas de PME qui ne disposent que de moyens très limités. Nos professions seraient prêtes

à faire cet effort. Mais il faut qu'elles puissent dégager des marges sur d'autres dossiers. Le recours à des assurances santé entreprise, prenant en charge les frais de justice, peut aussi être une solution.

Parmi les professions qui assistent des entreprises en difficulté, les vôtres sont-elles les mieux payées ?

Notre niveau de rémunération est souvent plus bas que celui d'autres acteurs des procédures collectives, comme les avocats ou les cabinets de conseil. Il est inférieur à la moyenne parce que par nos homologues dans les pays voisins, où il n'y a aucun tarif. Le coût de la justice commerciale en France est l'un des plus faibles du monde occidental. ■

à faire cet effort. Mais il faut qu'elles puissent dégager des marges sur d'autres dossiers. Le recours à des assurances santé entreprise, prenant en charge les frais de justice, peut aussi être une solution.

La deuxième expérience a rassemblé un groupe de 69 personnes, dont une bonne trentaine d'anxieux chroniques. Chacun a dû répondre aux questions d'un jury particulièrement coriace et revêche – situation stressante par excellence. La moitié environ du groupe avait auparavant été informée de l'utilité des symptômes du stress ; l'autre pas. Les personnes avisées, qu'elles soient cataloguées anxieuses ou pas, ont passé l'épreuve en se sentant nettement moins stressées que les autres. Le « connais-toi toi-même » doit se comprendre trac inclus. ■

BERTRAND BISSUEL

Energie

Les salariés de Petroplus se résolvent à une éventuelle fermeture

Après seize mois de lutte, les salariés de Petroplus à Petit-Couronne (Seine-Maritime) se sont résolus à une éventuelle fermeture de leur raffinerie en faillite. A l'issue de longs débats, ils ont décidé de ne soutenir aucune des quatre offres de reprise présentées, ont indiqué leurs élus, lundi 15 avril, lors d'un comité d'entreprise. « Nous ne sommes pas en mesure d'aller vérifier à Hongkong ou ailleurs le sérieux des candidatures, et on ne veut pas emmener les salariés dans une nouvelle galère en appuyant un margoulin », explique Nicolas Vincent, porte-parole de l'intersyndicale. C'est aux administrations et aux juges de déterminer si les offres sont crédibles et financées, puis de décider en leur âme et conscience. » Cette prise de position allège la pression sur le tribunal de commerce de Rouen, qui se réunit mardi 16 avril. Si ce dernier estime que ni NetOil (Panama), ni Murzuq Oil (Libye), ni GTSA (Luxembourg), ni Oceanmed Seasky System (Hongkong), n'offrent de solution pérenne, les syndicats ne s'opposeront pas à ce que la liquidation de l'usine soit confirmée (PHOTO: REUTERS). ■ DENIS COSNARD

Centrica et Qatar Petroleum rachètent des actifs dans le gaz et le pétrole au canadien Suncor

Qatar Petroleum et le groupe d'énergie britannique Centrica vont acheter des actifs dans le gaz et le pétrole conventionnels au groupe canadien Suncor Energy pour un milliard de dollars canadiens (750 millions d'euros), ont-ils annoncé lundi 15 avril dans un communiqué. Cet investissement est le premier réalisé dans le cadre de l'accord stratégique signé entre Centrica et Qatar Petroleum en décembre 2011.

L'euro détruit l'Europe

Andreas Homuth, militant du parti anti-euro, Alternative für Deutschland (AfD)-Alternative pour l'Allemagne lors du congrès fondateur de cette formation politique, dimanche 14 avril, à Berlin. « Je comprends les Grecs qui manifestent. A leur place, je ferais (...) la même chose », a pour sa part commenté un autre militant de l'AfD, Hans Liesegang.

Acier L'arrêt des hauts fourneaux d'ArcelorMittal débutera fin avril

La procédure d'arrêt des hauts fourneaux d'ArcelorMittal à Florange (Moselle) ne débutera pas avant la fin du mois d'avril, a indiqué à l'Agence France-Presse la direction du site, démentant des informations de presse selon lesquelles l'arrêt aurait dû débuter lundi 15 avril. Le processus doit durer trois mois du fait de nombreuses interventions techniques. La direction du sidérurgiste s'est engagée auprès du gouvernement à mettre « sous cocon », durant une période de six ans, ces deux hauts-fourneaux, le temps qu'aboutisse un programme de recherche permettant de fabriquer de l'acier plus propre. Les syndicats réclament que le démonstrateur industriel de ce programme soit installé à Florange.

Cosmétique L'Oréal rachète une société au Kenya, signe de « l'importance stratégique de l'Afrique »

Le groupe L'Oréal a fait l'acquisition de l'activité « hygiène et beauté » (15 millions d'euros de chiffres d'affaires en 2012) de la société kényane Interconsumer Products Ltd (ICP), a indiqué, lundi 15 avril, le géant des cosmétiques. Le montant de l'acquisition n'a pas été précisé. Elle « souligne l'importance stratégique de l'Afrique pour L'Oréal et illustre sa confiance dans la région et son potentiel porté par une classe moyenne émergente, un pouvoir d'achat croissant et une grande culture de la beauté », explique-t-on chez le groupe. (AFP)

Matières premières

250 milliards de dollars

C'est le montant – soit 191 milliards d'euros – qui aurait été empoché, depuis dix ans, par les traders qui interviennent sur le marché des matières premières, grâce à la flambée des prix sur le secteur, affirme le *Financial Times*, lundi 15 avril. Le quotidien économique britannique souligne par ailleurs la mainmise de quelques acteurs et de quelques familles sur ce marché, évoque son opacité et sa moindre régulation par rapport à d'autres. ■

Technologies Sharp céderait ses parts dans Pioneer

Le groupe d'électronique japonais Sharp devrait céder ses parts de Pioneer (9,2 %) à plusieurs sociétés pour 6,3 milliards de yens (48,5 millions d'euros) au cours de l'action Pioneer vendredi 12 avril à la clôture, selon le quotidien économique *Nikkei* du samedi 14 avril. De quoi renflouer la trésorerie de Sharp, dont l'action s'est envolée de plus de 10 % lundi. (AFP)

Internet Record de visionnages pour le nouveau clip de Psy

La nouvelle vidéo du chanteur sud-coréen Psy, postée samedi 13 avril, a déjà été visionnée 52,9 millions de fois sur YouTube, battant tous les records de visionnage. Après 24 heures, la chanson *Gentleman* totalisait 20 millions de vues, mieux que les 8 millions du chanteur canadien Justin Bieber avec *Boyfriend*, en mai 2012.

Aéronautique EADS va racheter 1,56 % de son capital à l'Etat

Le constructeur aéronautique européen EADS a indiqué, lundi 15 avril, être en discussion avec l'Etat français, qui détient 15 % du capital et dont la part doit être ramenée à 12 %, pour lui racheter hors marché 1,56 % de ses parts. La transaction se fera sur la base d'un prix de 37,35 euros par action, soit 478 millions d'euros. Lagardère, qui a cédé ses 7,4 % d'EADS, a annoncé une plus-value nette d'impôts et de frais de transaction de 1,8 milliard d'euros. (AFP)

Plus d'un millier de Boeing 737 devront être inspectés

L'agence fédérale de l'aviation américaine (FAA) a annoncé, lundi 15 avril, sur son site Internet, qu'elle va faire inspecter plus d'un millier de Boeing 737 après avoir été informée d'une « procédure incorrecte » lors de l'application d'un enduit anti-corrosion. La FAA veut « éviter une défaillance prémature des attaches, qui pourrait (...) entraîner une perte de contrôle de l'avion ». (AFP)

Son évasion spectaculaire de la maison d'arrêt de Sequedin, dans le Nord, en fait l'homme le plus recherché du pays. Surnommé « le cerveau », il incarne, à 40 ans, cette nouvelle génération de malfrats née au cœur des quartiers sensibles

YVES BORDENAVE

En quelques minutes, sa « cote » est montée de plusieurs niveaux. Sa « cote » ? Sa réputation. Chez les voyous, elle vaut tous les diplômes. Redoine Faïd, 40 ans, était déjà un célèbre caïd. Samedi 13 avril, il a rejoint le cercle étroit des as de la belle. En s'évadant de la maison d'arrêt de Sequedin (Nord) un pistolet dans une main, des explosifs dans l'autre, Redoine Faïd est devenu le fugitif numéro un. L'homme le plus recherché de France. Celui aux trouses duquel des centaines de policiers de France et d'Europe sont désormais lancés.

A coup sûr, ça ne doit pas lui déplaire. Pendant tout le week-end, les taulards de France et de Navarre ont suivi minute par minute, sur les chaînes d'info, les détails de sa fuite. Redoine Faïd s'est fait la belle. Et de quelle manière ! Un véritable « exploit ».

Le voilà consacré, selon leur code. Son évasion porte sa signature : audace, détermination et préparation minutieuse. Il était un peu plus de 8 heures 30, samedi, lorsque les gardiens sont venus le chercher dans sa cellule. Une visite. Son frère ainé, Abdeslam, qui sera placé en garde à vue et relâché dimanche, l'attend au parloir. Il ne le verra pas. Dans la salle de fouille, le dernier pas avant l'accès au parloir, Redoine Faïd sort un pistolet. Il somme les quatre gardiens qui l'entourent de lui obéir et de le suivre. « Vous n'allez pas vous faire tuer pour 1500 euros par mois ! »

Dans sa bouche, le conseil n'est pas une formule. Certes il veut faire peur, mais s'il doit se servir de son arme, il le fera. Les gardiens n'en doutent pas. Ses gestes sont sûrs, précis. Il tire une fois en l'air pour leur montrer que son arme n'est pas factice et qu'elle est chargée. Puis il avance. Une à une, il s'attaque aux quatre portes blindées qui le séparent de la sortie. Cinq explosions sont nécessaires pour en venir à bout.

Redoine Faïd est dehors. Il laisse partir deux de ses otages et continue au pas de course avec les deux autres en direction de l'autoroute A25, à plusieurs centaines de mètres de là. Dans la prison, l'alarme a déjà retenti. La police est alertée et les premiers équipages doivent arriver dans quelques instants. Lorsqu'il parvient à la bretelle d'accès, un ou des complices arrivent au volant d'une Peugeot 406, à bord de laquelle il grimpe avec un des otages. Il ne s'écoule que quelques minutes, le temps de filer vers un autre véhicule, d'abandonner ce dernier otage, d'incendier la première voiture. Il a disparu.

Vers où ? L'hélicoptère de la gendarmerie et les voitures qui foncent toutes sirènes hurlantes perdent sa trace. Les policiers chargés des recherches assurent n'avoir aucune idée de l'endroit où il s'est planqué. « On ne sait pas quelle direction il a prise », admet le procureur de la République de Lille, Frédéric Fèvre. « Il peut aussi bien être en Belgique qu'à Paris ou attendre dans un appartement à Lille ou ailleurs. Le temps que ça se tasse un peu. »

Seule certitude, Redoine Faïd a préparé sa cavale de longue date et a bénéficié de complicités. « Il lui a fallu plusieurs semaines pour mettre au point tous les détails ; rien n'a été laissé au hasard. C'est un coup

en juillet 2010. JEAN-LUC BERTINI/PASCO

mûrement réfléchi », précise le procureur. Comment les explosifs et l'arme ont-ils été introduits dans l'enceinte de la prison ? Ces questions sont au cœur de l'enquête ouverte au parquet de Lille. Un mandat d'arrêt européen a été émis.

Avant lui, Antonio Ferrara, le « roi de la belle », avait réussi à s'extraire de la prison de Fresnes (Val-de-Marne). Dans la nuit du 12 mars 2003, un commando d'une dizaine d'hommes armés jusqu'aux dents avait mitraillé les miradors de la prison, posé de puissants explosifs et percé une brèche dans le mur d'enceinte. Le 15 février 2009, Christophe Khider s'était enfui de la centrale de Moulins-Yzeure (Allier) avec des explosifs et deux otages. Il avait été repris quelques mois plus tard. Mais qu'importe : leur équipée est entrée dans la légende du monde carcéral et a renforcé le respect dont ils jouissent dans la voyoucratie.

Avec sa belle gueule, son crâne rasé, sa barbe de trois jours, ses manières de beau parleur et son sourire d'ange, Redoine Faïd est dangereux. Un voyou sans scrupule. Un bandit qui a débuté dès l'adolescence comme délinquant dans sa cité du Plateau de Creil, dans l'Oise, puis qui a fait carrière.

Ce fils d'ouvrier, d'origine algérienne, est devenu un spécialiste des braquages de « tirelires à roulette » – des fourgons transporteurs de fonds –, des attaques à main armée. Un roi de la kalachnikov. C'est sa vie. Son job. En 2010, il en a fait un livre, *Braqueur : des cités au grand banditisme* (éditions La Manufacture de livres).

De trafiquant des cités, vendeur de drogue au bas des cages d'escalier, Redoine Faïd s'est hissé vers le gratin du grand banditisme. Séquestrations, attaques et vols avec armes, il a été condamné à maintes

reprises, dont trois fois aux assises. Cet accro de l'adrénaline et des émotions fortes vénère Mésrine, un autre ennemi public numéro 1. Il avoue avoir été influencé par des films comme *Heat*, de Michael Mann, où Robert De Niro, braqueur professionnel, attaque des fourgons blindés. Il a également conté ses exploits dans un documentaire diffusé sur Canal+ en 2011.

Profitant d'une liberté conditionnelle obtenue en 2009, celui qui, pendant quelques mois, a défilé vêtu de costumes de marque et de chemises blanches immaculées sur les plateaux de télévision en se présentant comme un ex-caïd-issu-des-cités,

Redoine Faïd somme les quatre gardiens qui l'entourent de lui obéir et de le suivre.
« Vous n'allez pas vous faire tuer pour 1500 euros par mois ! »

a le sens de la promo. Au cours de cette période, il assurait à qui voulait l'entendre que « le crime ne paie pas ». Il avait décroché, jurait-il alors, et n'envisageait d'issue que dans « le travail ». « J'ai tourné la page ; c'est mieux comme ça », répétait-il comme pour s'en convaincre.

A l'en croire, Redoine Faïd s'était reconvertis en honnête homme prêt à gagner sa vie. Il avait des projets. Se décrivait en professionnel averti, disposé à délivrer des conseils aux producteurs, aux auteurs et autres journalistes en quête d'histoires de malfrats. « Trente ans de délinquance, trois

ans de cavale et dix ans de détention. Une vie de merde », résumait-il face à un public souvent impressionné par ses récits.

Mais ce conte n'a pas résisté aux faits : le personnage réel a vite chassé l'illusionniste. Dans les mois qui ont suivi sa tournée, le faux repenti n'a pas tardé à renouer avec ses penchants criminels. Les policiers le soupçonnent d'avoir participé à l'attaque d'un fourgon blindé, le 17 mars 2011, à Arras (Pas-de-Calais), qui s'est soldé par un butin de 2 millions d'euros. A ce moment-là, Redoine Faïd était en cavale. Suspecté d'être mêlé à une tentative de braquage qui avait coûté la vie à une policière municipale, il était recherché par toutes les polices de France.

Aurélie Fouquet avait 26 ans. Le 20 mai 2010, à Villiers-sur-Marne (Val-de-Marne), elle a été fauchée par des balles de kalachnikov lors d'une fusillade avec une bande de malfrats interceptés alors qu'ils « montaient au braquage ». Leur cible était un centre fort – un dépôt d'argent – de Seine-et-Marne. Ce jour-là, le commando, repéré par des policiers dans une cité de Crétteil, avait d'abord tenté de fuir en fonçant sur l'autoroute A5. Cerné par les forces de l'ordre, il avait été stoppé à Villiers-sur-Marne et coincé par plusieurs véhicules de police. Cherchant à échapper à leurs poursuivants, les hommes cagoulés et armés, notamment de kalachnikovs, avaient ouvert le feu et tiré pour tuer.

Les enquêteurs sont convaincus que Redoine Faïd figurait parmi les organisateurs de ce coup. Lui a toujours nié, mais il a été rattrapé en juillet 2011 les poches remplies de billets provenant d'un braquage. Il est depuis mis en examen pour « meurtre et association de malfaiteurs ». Pour cette affaire, Redoine Faïd encourt la

réclusion à perpétuité. Lui qui a déjà passé près d'un tiers de sa vie derrière les barreaux n'a plus grand-chose à perdre. Comme le décrit son avocat, M. Jean-Louis Peltier, Redoine Faïd est « un garçon déterminé, remarquablement intelligent ». On peut ajouter malin et charmeur. « On ne fait pas long feu dans le braquage avec un pois chiche dans le cerveau », observe sans modestie l'intéressé dans son livre.

Depuis son incarcération à la prison de Sequedin, il était classé comme DPS, un « détenu particulièrement signalé ». Braqueur de haut vol, Redoine Faïd incarne cette nouvelle génération de malfrats qui s'est forgée seule au cœur des quartiers sensibles.

Souvent à l'écart du « milieu » traditionnel, ce sont d'abord des petits truands, qui investissent le trafic de stupéfiants. Au début des années 1990, ils ont inventé les « go fast », ces bolides qui remontent à toute vitesse la drogue en provenance du sud de l'Espagne. Les plus chevronnés ont ensuite rêvé de suivre la voie du « vrai banditisme ». Celle qui mène au « braquage », au coup qui peut rapporter plusieurs millions d'euros en quelques instants. Le temps d'une grande fraye, mais aussi d'une sensation vertigineuse.

Redoine Faïd, alias « le cerveau », appartient à cette catégorie de malfrats. Rien ne le retient. Il vient de réussir sa première évasion, mais il n'en est pas à sa première cavale. Au milieu des années 1990 déjà, et durant six mois, de janvier à juin 2011, il a vécu traqué. Mais une cavale, cela coûte cher. Pour la financer, les fugitifs ont souvent besoin d'argent. Une nécessité qui pousse parfois à la faute et fait retourner à la case prison. ■

Redoine Faïd

Ennemi public



Le pillage littéraire commis par Gilles Bernheim démontre que ce type d'imposture intellectuelle relève d'un savoir-faire sophistiqué et répandu

Plagiat : les nouveaux faussaires

Que sont les auteurs devenus ? Authentiques signataires d'une œuvre, créateurs d'une pensée qui fait modèle de référence pour le citoyen, pour l'homme, en quête de repères, dans un monde mouvant et complexe. Naguère, on avait son Sartre ou son Foucault pour guider sa conscience. On pouvait se caler sur une pensée qui fasse sens. Aujourd'hui, les nouveaux faussaires des œuvres de l'esprit semblent avoir envahi le marché du livre.

L'affaire de plagiats commis par Gilles Bernheim – qui était alors le grand rabbin de France – n'est qu'un exemple d'une pratique devenue courante. L'affaire serait assez banale si elle ne concernait un chef religieux – donc une autorité morale tenu, comme tout responsable d'un culte, à un devoir d'exemplarité. En l'espèce, c'est moins l'égarement d'un homme – probablement piégé par un scribouillard peu scrupuleux – qu'un type d'imposture intellectuelle bien identifiable qu'il faut dénoncer : le nom d'auteur vaut marque ou label, plutôt que caution intellectuelle. Le plus souvent s'enchaînent la fraude, le mensonge, le mea culpa et la récidive.

Prenons un peu de recul : au sein de la société civile, les titres, les diplômes et les publications de référence devraient être autant de garanties d'une certaine légitimité ; ces critères de compétences, ces brevets du savoir, délivrés par les institutions de la République, permettent l'accès à nombre de postes à responsabilité, davantage réservés aux hommes qu'aux femmes d'ailleurs. Jugés par leurs pairs, qui leur délivrent leur sésame d'entrée, les tenants de tels titres adoubent à leur tour les impétrants. Ainsi se tisse le maillage

La question est de savoir si l'activité intellectuelle et la construction d'une œuvre peuvent s'accommoder de tels procédés

serré d'une société en partie fondée sur le principe méritocratique et sur une légitime répartition – encore imparfaite – des fonctions et des places selon des compétences reconnues. La pratique du plagiat dans le domaine éditorial ou universitaire est l'une des causes de l'enrayement d'un système fragile qui repose sur le respect d'une déontologie, en matière de délivrance des diplômes et des « bons à tirer » s'agissant de l'activité éditoriale.

Le fameux modèle allemand que l'on nous oppose souvent en économie peut ici éclairer utilement notre propos. L'Allemagne fonctionne en effet sur le même mode de sélection d'une élite en accordant au titre de *Doktor* une valeur d'autorité morale dans un domaine de compétence spécifique. Pris en flagrant délit de plagiat de thèse, deux ministres en place, l'un à la défense et l'autre à l'éducation, ont été contraints de démissionner de leurs fonctions. Sauf à repenser l'ensemble du processus de légitimation, la France pourrait tirer leçon de ces exemples.

Car, lorsque les diplômes et les publications deviennent des accessoires destinés à habiller les apparences d'une autorité intellectuelle ou artistique, lorsqu'ils servent de tickets d'entrée dans une institution pour mieux gravir les échelons, lorsqu'ils prospèrent sur le terrain de l'imposture et de l'usurpation, c'est l'ensemble de la communauté, quelle qu'elle soit, littéraire, politique ou spirituelle, qui se sent flouée, pour ne pas dire trahie.

La délinquance en col blanc n'est pas l'apanage des banquiers, des traders ou des affairistes de tout poil. Elle gagne aussi la vie intellectuelle et, à chaque nouvelle affaire de plagiat, c'est une prétendue pensée originale qui vole en éclats, en paragraphes recopiés, en pages subtilisées, sans autre forme de procès, sans hommage aux auteurs piratés, sans même une once d'autodérisson : il ne s'agit pas d'un jeu subtil de plagiat par anticipation façon Oulipo [*Ouvrier de littérature potentielle*, association créée en 1960 par le mathémata-



Hélène Maurel-Indart

Agrégée de lettres modernes et professeur de littérature française du XX^e siècle à l'université de Tours. Elle est reconnue comme une spécialiste des questions de plagiat et d'intertextualité, auxquelles elle a consacré articles et essais, dont un ouvrage de référence, « *Du plagiat* » (Gallimard, 2011), et « *Petite enquête sur le plagiaire sans scrupule* » (Ed. Léo Scheer, 130 p., 15 €). Ses recherches portent sur la notion d'auteur. Elle est membre du comité de lecture de « *Médium* », revue dirigée par Régis Debray. Site Internet : leplagiat.net

ticien François Le Lionnais et l'écrivain-poète Raymond Queneau et dont le principe est d'établir des contraintes formelles pour les traduire sous forme de textes) mais d'un acte de foi de pacotille au nom d'une mission trop lourde à accomplir, trop accaparante, si chronophage qu'on rapine chez d'autres des bouts de pensées pour rapiécer la sienne, en mal d'inventivité,

pire, en mal de conviction. Avoir des convictions, c'est être convaincu d'une vérité, conquise au gré de lectures patientement digérées, dûment recensées et fondues en un socle solide où s'érige l'œuvre. Voilà de quoi le livre est le dépôtsitaire. Car les bons livres sont marqués de l'empreinte d'une personnalité d'auteur ouvrant à son tour une nouvelle voie qui fasse sens.

La délégation d'écriture par plagiat direct ou par collaborateur interposé compromet l'authenticité de la signature et, par elle, celle du signataire. Et, à chaque fois, c'est la même farce. Tout est déjà joué d'avance ; reste à trouver les prochains protagonistes. Modes opératoires, techniques rédactionnelles, systèmes de défense : notre étude sur le plagiaire en dresse un inventaire presque drôle de vaines ruses et de scénarios trop rodés : bien choisir sa victime, s'entourer de complices fiables, faire du neuf avec du vieux, faire disparaître les témoins, plagier les morts plutôt que les vivants, les imprimer plus tôt que les numériques. Autant dire que le plagiat n'est pas de tout repos ; mieux vaut faire appel à un nègre lorsqu'on est à court de temps, en plus du manque d'inspiration. Brouiller les pistes, déjouer la vigilance des logiciels de détection de similitudes, voilà qui se mérite. Le plagiat par traduction, la méthode du remplissage, la technique des faux indices : un vrai savoir-faire...

Disons-le tout net : le plagiat par copier-coller gâche le métier. N'est pas contrefac-teur qui veut. Qui connaît l'art de la « citation déguisée » et déclinée sous toutes ses variantes ? La « posthume », qui consiste à attribuer une citation à un auteur mort plutôt qu'au vrai plagié vivant, la « composite », qui mêle plusieurs sources dans le même passage, la « coulée », un grand clas-sique qui permet d'insérer dans un discours indirect libre un emprunt direct non signalé, la citation « écran » aussi : la petite qui masque la grande. Et les notes renvoyées en bas de page qui cachent parfois la forêt des emprunts ! Et la bibliographie à trous qui en jette par l'effet d'érudition en omettant l'ouvrage complètement pompe et siphonné. Il n'y a vraiment que les puristes, les Arsène Lupin du plagiat, pour perdre leur temps à de telles pratiques quand on peut faire écrire par un autre. L'imposture suprême...

A la fraude s'ajoute le plus souvent le mensonge, une fois le forfait mis au jour. Et c'est là que chacun se révèle : pédantesque, fanfaron ou repentant, le plagitaire pousse ses pions jusqu'au bout. Le scrupuleux : « Je suis prêt à me soumettre à toutes les vérifications que vous jugerez utiles » ; le pressé : « Je me suis laissé emporter par le rythme effréné de mes responsabilités » ; l'incompris : « La grande œuvre se nourrit de celles des prédecesseurs » ; le secoua-

A la fraude s'ajoute le plus souvent le mensonge, une fois le forfait mis au jour

ble : « J'ai tiré son livre de l'oubli » ; l'altruiste : « Je ne pille pas, je diffuse pour le bien du grand public » ; le précurseur : « C'est moi qui l'ai écrit avant lui » ; l'impulsif : « C'était plus fort que moi » ; l'hédoniste : « Copier, ça fait du bien » ; le mauvais joueur : « C'est la faute à l'éditeur » / « C'est la faute à l'ordinateur ». Mais on n'a encore rien entendu si l'on omet le philosophe repent : « La vie est une longue suite d'obstacles et j'ai failli. Mon regret est à la mesure de ma faute, dont je suis le seul responsable. Mais cette leçon me grandit, l'épreuve me rendra plus fort désormais. »

C'est oublier que la pratique du plagiat est rarement ponctuelle et qu'elle procède d'une méthode d'écriture par délégation, qui s'inscrit dans une démarche plus générale de délégation des responsabilités. La question est de savoir si l'activité intellectuelle et la construction d'une œuvre, littéraire, philosophique, spirituelle, peuvent s'accommoder de tels procédés.

Que celui qui prétend imposer son sceau sur son œuvre, expression personnelle d'une vision originale, que celui-là refuse d'entrer dans la danse du plagiat et de l'écriture par procuration, qu'il laisse aux poseurs de la pensée l'univers relâché des faussaires. Quand Sartre refuse le prix Nobel de littérature en 1964, quand Gracq refuse le Goncourt en 1951, ils poussent bien loin l'affirmation d'une pensée libre, indépendante et authentique, qui ne saurait courir le risque de s'inféoder à une quelconque institution. N'érigons pas en modèle impératif des singularités très au-dessus du commun des mortels. On n'en retiendra seulement que l'originalité d'une œuvre s'accomplit pleinement chez un esprit libre que ne sauraient entraver les sombres calculs de carrière, ou de popularité, ou même de représentativité.

Aux hommes surmenés, aux esprits fatigués, nous préconisons l'ouvrage collectif dûment signé par des collaborateurs bien identifiés, ou plus raisonnablement le repos ou, mieux, le silence. La preuve en est faite aujourd'hui : il n'y a pas de plagiat heureux. « *Le crime ne paie pas, ou alors pas longtemps* », ainsi que le confirme un « *toutologue* » familier des matinales d'une grande station de radio. Et comme en France tout finit par des chansons, entonnons, avec Brassens, ces stances aux cambrioleurs de mots : « *Prince des monte-en-l'air et de la cambriole/Ne te crois pas du tout tenu de revenir/Ta moindre récidive abolirait tes dires/Fi des mea culpa et des vains repentirs.* » A l'œuvre ! ■



Minc, Macé-Scaron et autres scandales

HENRI TROYAT a été condamné par la cour d'appel de Paris le 19 février 2003 pour sa biographie de Juliette Drouet. Les deux universitaires spécialistes de Victor Hugo Gérard Pouchain et Robert Sabourin, auteurs de la biographie *Juliette Drouet ou "la dépayisée"* (Fayard, 1992), ne se décourageeront pas devant le doyen des académiciens, lauréat du prix Goncourt en 1938 et auteur d'une centaine d'ouvrages. Ils réussiront à faire éclater la vérité sur ce best-seller de mauvais aloi. Il s'agissait d'un plagiat habile, un vrai travail de couture, destiné à brouiller les pistes.

Le 28 novembre 2001, le tribunal de grande instance (TGI) de Paris a condamné Alain Minc pour contrefaçon de la biographie *Spinoza, le masque de la sagesse*, publiée par le philosophe Patrick Rödel (éd. Climats, 1997). Le tribunal parle de « *pillage méthodique* » : le plagiariaire, « ou

son équipe », avait pris pour des faits historiques reconnus ce qui sortait directement de l'imagination de Rödel. La contrefaçon fut donc aisée à démontrer.

Même verdict pour Michel Le Bris, l'auteur d'un essai intitulé *D'or, de rêves et de sang, l'épopée de la flibuste 1494-1588* (Hachette, 2001), condamné lui aussi pour contrefaçon partielle d'un article de l'universitaire Mickaël Augeron, paru dans les actes d'un colloque aux Presses universitaires de la Sorbonne en 1997. Le TGI de La Rochelle, par un jugement à la fois courageux et mesuré du 23 avril 2002, a tenté de distinguer entre les différents types d'emprunts et a ainsi défini le plus précisément possible l'étendue de la contrefaçon : « *des reprises pures et simples d'expression* », « *des emprunts, lesquels, sans être du recopiage pur et simple, portent néanmoins de façon certaine la marque de*

leur origine », « *des mots typiques, assemblés ou non* », et enfin une série de « *19 citations figurant dans la communication de M. Augeron, dans le même ordre* ».

Patrick Poivre d'Arvor, auteur du roman *Fragments d'une femme perdue* (Grasset, 2009), a été condamné pour contrefaçon par le TGI de Paris le 14 septembre 2011. Il avait repris dans son roman des lettres de son ancienne maîtresse. Sa biographie d'*Hemingway* (Flammarion, 2011) a aussi fait l'objet d'un scandale, en partie résolu par la mise au pilon de la première version du livre.

Joseph Macé-Scaron, directeur du *Magazine littéraire*, directeur adjoint de la rédaction de *Marianne* et auteur du roman *Ticket d'entrée* (Grasset, 2011), a reconnu ses plagiats. Il s'en sort par un mea culpa : « *J'ai péché par aveuglement et par orgueil. Je ne le cache pas.* » ■



L'air du monde | CHRONIQUE

PAR SYLVIE KAUFFMANN

Bobby Sands à Guantanamo

Dans le débat sur l'héritage de Margaret Thatcher, dominé par la lecture britannique, un élément, important, est passé à l'arrière-plan : l'épisode de la grève de la faim des détenus de l'IRA, l'Armée républicaine irlandaise d'Irlande du Nord, en 1981. Il est pourtant d'autant plus important que, trente-deux ans plus tard, une nouvelle grève de la faim, à Guantanamo, est en train d'explorer au visage de Barack Obama, incapable de tenir sa promesse de fermer cette prison militaire américaine de l'après-11-septembre.

« Crime is crime is crime. It is not political! » Lentement énoncée, de sa voix haut placée, un brin d'exaspération dans le ton, cette phrase illustre l'obstination de la « Dame de fer », alors

premier ministre, face au mouvement qui était en train d'embrasser l'Irlande du Nord. *« Un crime, c'est un crime. Ce n'est pas un délit politique. »*

Devenu commandant des prisonniers de l'IRA à Maze (Long Kesh, pour les Irlandais) où il purgeait une peine de quatorze ans pour possession d'arme à feu, Bobby Sands cessa de s'alimenter le 1^{er} mars 1981, pour obtenir le statut de prisonnier politique, supprimé cinq ans plus tôt. Le 9 avril, allongé dans sa cellule, il était élu député à Westminster, à la faveur d'une élection partielle dans une circonscription d'Irlande du Nord. Le 5 mai, il s'éteignait.

La nouvelle, annoncée à 2 heures du matin par le vacarme des couvercles de poubelles sur Falls Road, à Belfast, fut saluée par des

nuits et des jours d'émeutes. Cent mille personnes assistèrent à ses funérailles.

D'autres détenus avaient déjà pris le relais. Le suivant, Francis Hughes, mourut une semaine plus tard. Arc-bouté sur sa position, soutenue par l'opinion publique britannique, Margaret Thatcher ne bougea pas. De mai à octobre, elle laissa mourir à petit feu dix de ces grévistes de la faim. Ce sont les mères des détenus qui mirent fin au mouvement en demandant l'intervention des médecins une fois leurs fils tombés dans le coma.

Coup de propagande majeur, la grève de la faim permit à l'IRA de recruter abondamment, renforça le Sinn Féin, son bras politique, et radicalisa le conflit. L'argent des sympathisants américains coula à flots. Les attentats meurtriers se poursuivirent, dont celui auquel, trois ans plus tard, Margaret Thatcher échappa de justesse dans son hôtel, pendant le congrès conservateur à Brighton. C'est finalement Tony Blair qui, en 1998, conclut un accord de paix avec la province rebelle.

La situation à Guantanamo est différente, mais l'arme de la grève de la faim conduit au même piège. Le mouvement y a été lancé début février, puis s'est étendu

parmi les 166 détenus du camp, tous arrêtés dans le cadre de la lutte antiterroriste après le 11 septembre 2001. Selon les autorités du camp, vendredi 12 avril, 43 prisonniers répondent au critère officiel de grève de la faim (refuser neuf repas successifs) et 13 d'entre eux étaient nourris de force, attachés sur des fauteuils, par absorption d'un liquide hautement nutritif par le nez, afin de les empêcher de mourir. Les avocats font état d'un mouvement beaucoup plus ample, touchant de 100 à 130 détenus.

Samedi à l'aube, afin de briser ce mouvement, l'armée américaine a investi le Camp 6, qui abrite les détenus les moins dangereux. Ceux-là – la majorité des prisonniers, en réalité – ne sont pas inculpés et ont obtenu le droit d'avoir des activités communes, sportives, culturelles et religieuses.

Mais ils avaient obturé les caméras de surveillance à l'aide de boîtes de céréales, empêchant les militaires de voir qui était en grève de la faim et qui ne l'était pas.

Le raid de samedi, mené quelques heures après le départ d'une délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et alors que les visites des médias sont interdites jusqu'au 6 mai, a permis aux militaires de

reprendre le contrôle du Camp 6, en plaçant chaque détenu dans une cellule individuelle de haute sécurité.

Les autorités du camp, où pas moins de 1700 militaires américains gèrent les 166 détenus de pays arabes et musulmans, soupçonnent certains prisonniers de s'alimenter en cachette. Mais la vraie terreur du commandement, explique Carol Rosenberg, journaliste du *Miami Herald* dont il faut saluer la remarquable et constante couverture de Guantanamo depuis 2002, ce sont « les grèves »

F. Kelly, qui commande la région Sud : les détenus de Guantanamo, dont 86 ont été décrétés libérables il y a trois ans, sont en train de perdre l'espoir de sortir un jour. Sept se sont suicidés depuis 2006. Le président Obama s'était engagé à fermer la prison « *avant un an* » – c'était le 22 janvier 2009.

Ses bonnes intentions se sont perdues dans le labyrinthe des querelles avec le Congrès, qui a bloqué les crédits nécessaires au transfèrement des détenus. L'Office du représentant spécial pour la fermeture de Guantanamo va dis-

Les bonnes intentions de Barack Obama de fermer la prison se sont perdues dans le labyrinthe des querelles avec le Congrès. Aujourd'hui, parmi les 166 détenus du camp, 43 sont en grève de la faim

de la faim invisibles : ceux qui font semblant de s'alimenter pour que les gardes ne s'aperçoivent pas qu'ils sont en train de mourir.

La dernière chose que l'on veut à Guantanamo, c'est un Bobby Sands. « Les Martyrs du Camp 6 » : succès garanti au box-office du Moyen-Orient. Il suffit de penser aux détails macabres de l'agonie de Bobby Sands, décrits par ses proches, sa maigreur, le moment où il est devenu sourd, puis aveugle, où il s'est arrêté de parler, pour comprendre ce que ce scénario doit être exclu à tout prix.

C'est pour cela que les grévistes dont la vie est en danger sont nourris de force, une pratique que dénonce le CICR. Pour autant, le problème est-il résolu ? Non, bien sûr. Il a été parfaitement décrit, le 20 mars, devant une commission du Congrès, par le général John

paraître, le commandant du camp a demandé 200 millions de dollars (150 millions d'euros) pour pérenniser des installations concues il y a onze ans comme provisoires : les détenus, a dit le général Kelly, sont « dévastés » par ce qu'ils interprètent comme des signes d'abandon de toute solution au no man's land juridique dans lequel ils sont enfermés.

Maggie Thatcher aurait pu donner satisfaction aux grévistes de la faim de Long Kesh, mais ne voulait pas. Barack Obama voudrait donner satisfaction à ceux de Guantanamo, mais ne peut pas. Dirigeants de deux grandes démocraties, tous deux sont associés à la défense des droits de l'homme et des valeurs universelles. Mais sur ces deux dossiers, ils ont failli. ■

kauffmann@lemonde.fr

Tous politiques

Rachida Dati : « On montre du doigt et on jette en pâture les élus »

Selon le journal « *Le Parisien* », une enquête préliminaire a été ouverte en 2012 pour « favoritisme » et « détournement de fonds publics ». Plusieurs anciens ministres, dont vous, Rachida Dati, sont soupçonnés d'avoir fait appel abusivement à des instituts de sondage. Quel est votre commentaire ?

Tout d'abord, cette enquête préliminaire, il faut la laisser prospérer, moi je n'en avais pas été informé. D'autre part, ce qui est un peu choquant, mais ça ne me surprend plus maintenant, c'est de voir mon nom apparaître. Je n'ai jamais demandé de sondages d'opinion concernant ma personne ou sur mon action.

Rendez-vous public votre patrimoine, comme l'ont fait d'autres membres de l'UMP ?

Ce gouvernement de gauche fait des manœuvres de diversion et d'inquisition de manière assez scandaleuse pour masquer d'abord sa faillite politique. Il n'y a pas de vision, pas de ligne politique, pas d'autorité, y compris sur les ministres, et nous sommes dans une faillite économique et sociale : explosion du chômage, de la délinquance, des plans sociaux, et une faillite morale très grave avec le scandale d'Etat Moscovici-Cahuzac.

Vous mettez en cause le ministre de l'économie, Pierre Moscovici ?

Qu'a-t-il demandé ? Pourquoi n'a-t-il pas fait l'ensemble des vérifications ? Autre chose, on dit qu'on ne fait pas d'enquêtes parallèles... mais la procédure fiscale est indépendante d'une procédure judiciaire. Il pouvait demander des vérifications. C'est faux, ce qu'il dit. Ils font de la diversion, de l'inquisition et de l'enfumage. Il faut que ça s'arrête, c'est un scandale d'Etat.

Vous êtes donc opposée à la publicité du patrimoine des élus ?

Oui, parce que je trouve que ça va exciter les jalouses et puis c'est du voyeurisme malsain. Je suis pour plus de contrôle de ces patrimoines, plus de sanctions à l'égard des élus qui commettent des infractions. Vous savez, la transparence n'aurait pas empêché le comportement honteux de M. Cahuzac. (...) Le fraudeur et le menteur, il est chez qui ? Il est à gauche. Et la perquisition, la fouille à corps, elle est pour nous ? On montre du doigt et on jette en pâture les élus. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR MARC FAUVELLE, BERNARD PELLEGRIN ET VANESSA SCHNEIDER

GUERRE D'ALGÉRIE
le choc des mémoires



GUERRE D'ALGÉRIE le choc des mémoires

Préface de Bertrand Le Gendre

En 1954, après cent vingt années d'occupation et à la veille d'un tragique conflit, l'Algérie n'a de française que le nom. Dénouement de la population indigène, négation de ses droits, coût insupportable de la colonisation pour la métropole... le divorce est inévitable. Mais il se fera dans la douleur. D'une violence extrême, haineuses, les années de guerre laisseront des stigmates. Aujourd'hui encore, la France et l'Algérie peinent à surmonter leur passé commun.

COMPRENDRE UN MONDE QUI CHANGE PAR LES GRANDES SIGNATURES DU MONDE

6,90 € - En vente dans tous les kiosques

Plus d'informations sur www.lemonde.fr/boutique ou au 32 89 (0,34€ TTC/min).

*Chaque volume de la collection est vendu au prix de 6,90 € en plus du Monde, sauf le n°1, offre de lancement au prix de 3,90 € en plus du Monde. Chaque élément peut être acheté séparément à la Boutique du Monde 80, bd Auguste-Blanqui, 75013 Paris.
Offre réservée à la France métropolitaine, sans obligation d'achat du Monde et dans la limite des stocks disponibles. Visuels non contractuels. Société éditrice du Monde: 433 891 850 RCS Paris.



EN PARTENARIAT AVEC

F. Kelly, qui commande la région Sud : les détenus de Guantanamo, dont 86 ont été décrétés libérables il y a trois ans, sont en train de perdre l'espoir de sortir un jour. Sept se sont suicidés depuis 2006. Le président Obama s'était engagé à fermer la prison « *avant un an* » – c'était le 22 janvier 2009.

Ses bonnes intentions se sont perdues dans le labyrinthe des querelles avec le Congrès, qui a bloqué les crédits nécessaires au transfèrement des détenus. L'Office du représentant spécial pour la fermeture de Guantanamo va dis-

« La Ronde de nuit » sous son plus beau jour

Le Rijksmuseum d'Amsterdam, qui abrite le chef-d'œuvre de Rembrandt, rouvre après dix ans de travaux

Arts

Amsterdam

Dix ans, c'est long. Mais ça valait la peine d'attendre. Le Rijksmuseum (Musée royal) d'Amsterdam a rouvert au public samedi 13 avril – sans doute la dernière inauguration de la reine Beatrix avant son abdication –, après une décennie de travaux intelligemment menés. Pour l'aspect extérieur, les architectes sévillans Antonio Cruz et Antonio Ortiz ont respecté la structure originelle, un grand bâtiment néogothique érigé entre 1876 et 1885 par Petrus Josephus Hubertus Cuypers. Mieux, ils l'ont redécouverte : au fil des ans, des parois et des faux plafonds avaient petit à petit morcelé l'endroit, au plan déjà torturé, jusqu'à le rendre incompréhensible. Une fois débarrassé de ses ajouts, et même si l'édifice reste complexe – il faut un peu d'astuce et de bonne volonté pour gagner les deux salles hautes du troisième étage où sont les collections du XX^e siècle –, le résultat est superbe : en les portant à 14 500 m², il double les surfaces d'exposition disponibles, qui pour beaucoup bénéficient d'une belle lumière zénithale.

Les deux cours intérieures ont été excavées et couvertes d'une verrière. L'une d'elles sert de hall d'accueil, un peu à la manière de la pyramide du Louvre de I. M. Pei. A qui s'étonnerait que le porche central n'ait pas été retenu pour cet office, on répondra « démocratie participative » : le syndicat local des cyclistes (Fietsersbond) a exigé et obtenu que l'allée couverte qui traverse le bâtiment en son milieu soit maintenue ouverte à la circulation des vélos, au nom d'une antique convention liant la ville au musée. De riches débats, un coup de gueule du directeur des lieux, Wim Pijbes, qui craint que les deux roues ne présentent un danger pour les visiteurs – quiconque aura tenté de traverser une rue d'Amsterdam le comprendra –, et victoire finale du Fietsersbond. Bilan, deux ans de travaux supplémentaires, pour un total de 375 millions d'euros.

L'aménagement intérieur des 80 salles d'exposition a été confié à l'architecte français Jean-Michel Wilmotte. Là où il faut à certain(e)s cinquante nuances de gris, il s'est contenté de cinq, qui couvrent les cimaises, donnant aux salles une réelle distinction, et mettant en avant les œuvres plus que le décor, avec une exigence de qualité, de finition et de soins apportés aux détails rares dans le métier.

On s'en rend compte dès les premières salles du rez-de-chaussée, consacrées au Moyen Âge et à la Renaissance : l'architecte s'est effacé, et les conservateurs, sous la houlette du directeur des collec-



« La Compagnie du capitaine Frans Banning Cocq et du lieutenant Willem van Ruytenburch », plus connue sous le nom de « La Ronde de nuit », de Rembrandt, trône en majesté dans une grande salle du second étage du musée rénové. CHARLES ONIANS/AFP

tions, Taco Dibbits, ont pu s'endormir à cœur joie. L'œil saute d'un panneau primitif flamand à une plaque d'ivoire sculptée, un ostensor finement ciselé par un orfèvre anonyme, mais aussi un vitrail, une armure ou une arbalète. Car le parti pris a été de conserver la chronologie, mais de mêler les genres. Là où le Louvre sépare ses collections, Taco Dibbits, ont pu s'endormir à cœur joie. L'œil saute d'un panneau primitif flamand à une plaque d'ivoire sculptée, un ostensor finement ciselé par un orfèvre anonyme, mais aussi un vitrail, une armure ou une arbalète. Car le parti pris a été de conserver la chronologie, mais de mêler les genres. Là où le Louvre sépare ses collections,

Le Rijksmuseum offre au visiteur une vraie plongée dans le temps, 800 ans d'art et d'histoire des Pays-Bas

tion, le Rijksmuseum les réunit, offrant au visiteur une vraie plongée dans le temps, 800 ans d'art et d'histoire des Pays-Bas.

L'idée est séduisante et astucieuse : pour certaines périodes, les chefs-d'œuvre manquent. Organiser les collections en une série de vastes cabinets de curiosité, faire se rejoindre art et arts décoratifs, tableaux et objets usuels, en rend l'absence moins cruelle. Quand ils

sont là, comme pour le « Siècle d'or » hollandais, on les met en valeur et on oublie le mélange des genres. *La Compagnie du capitaine Frans Banning Cocq et du lieutenant Willem van Ruytenburch*, plus connue sous son petit nom, *La Ronde de nuit*, de Rembrandt, trône en majesté dans une grande salle du second étage – les XVII^e et XIX^e siècles, moins riches, sont à l'étage au-dessous –, pour bénéficier de la lumière zénithale. Malicieusement, Jean-Michel Wilmotte fait remarquer la trappe, presque invisible dans le plancher, qui a permis de la hisser là : trop grand, le tableau ne passait pas dans les escaliers.

Non loin, s'alignent les fleurons du musée : *La Laitière de Vermeer* ou sa *Femme lisant une lettre*, ou encore *Le Joyeux Buveur* de Frans Hals. Dans ce cas, les collections de flacons, de chopines et de verres – dont certains en forme de canon, impossibles à reposer sans les avoir intégralement vidés au préalable –, qui témoignent de ce que les Hollandais du XVII^e siècle levaient facilement et gaillardement le coude, sont rejettées dans des salles adjacentes, trente en tout pour cette seule période. On y trouve des bonnets de laine qui couvraient le chef des marins de ce peuple de navigateurs, une incroyable armada de maquettes de bateaux, des arquebuses, des sabres et des canons – des vrais cette fois-ci –, mais aussi une panoplie de katanas et de naginatas japonais, témoignant de l'audace de ces marchands aventuriers qui croisèrent sur toutes les mers du globe.

Certains en revenaient avec des richesses incalculables, qui permettaient à leurs artisans de satisfaire toutes leurs fantaisies : ils réalisait des maisons de poupée à la taille de véritables armoires pour leurs enfants, perfectionnaient à Delft les procédés de la faïence, réalisaient des objets du quotidien de plus en plus somptueux. Et solides : dans une des salles, une horloge sonne l'heure exacte. Cocorico, elle a été réalisée par un Français, Isidore-Guillaume Champion, dans le premier quart du XVII^e siècle, et fonctionne parfaitement. Le son de son carillon donne au visiteur la sensation d'un passé – et d'un musée – étrangement vivant.

Car c'est moins l'histoire de l'art

que révèle le Rijksmuseum que l'histoire d'un peuple. Qui ne cache aucune de ses parts d'ombre : la colonisation du Surinam et de l'Indonésie (les « Indes néerlandaises ») fait l'objet d'une présentation sans complaisance, la présence, qui pourra choquer, d'une tenue de déportée entre deux salles de meubles Art déco, rappelle les heures noires de l'Europe, la confrontation dans le même espace

HARRY BELLET

Plein de musées étonnantes sur la « Museumplein »

A AMSTERDAM, on la nomme la « Museumplein » (« place des musées ») : une gigantesque esplanade, couronnée par le Rijksmuseum, mais où se trouvent aussi le Musée Van Gogh, le Stedelijk Museum (« musée municipal ») et, à l'autre bout, une des plus étonnantes salles de concert qui soient, le Concertgebouw. On suggérera au lecteur désireux de profiter de l'ensemble de patienter un peu : en rénovation, le Musée Van Gogh ne rouvrira que le jeudi 25 avril (une partie de ses collections est toutefois visible à l'Hermitage, assez loin de là).

Longtemps fermé (huit ans), le Stedelijk a rouvert le 22 septembre 2012 (*Le Monde* du 29 septembre 2012). Hélas ! disent certains amoureux d'architecture : si la réhabilitation du Rijksmuseum est exem-

plaire, le bâtiment néorenaissance du Stedelijk, construit en 1874, a été flanqué d'une aberration signée de l'architecte Mels Crouwel. Une sorte de gigantesque « baignoire » (c'est ainsi que les habitants d'Amsterdam ont surnommé ce sabot) en résine blanche et rondouillarde dont le sommet est vitré, qui accueille la billetterie, la boutique et le restaurant. Et dont la toiture écrase misérablement la pourtant remarquable sculpture de Richard Serra implantée sur le parvis.

Un lieu historique, longtemps (de 1937 à 1963) dirigé par un conservateur mythique, Willem Sandberg, le premier à montrer des œuvres sur des murs peints en blanc, une révolution à l'époque, devenue la norme des musées d'art moderne aujourd'hui.

Sous sa direction eut lieu l'une des premières et plus importantes expositions du groupe CoBrA, en 1949, durant laquelle le poète Christian Dotremont déclara : « Je ne tombe jamais dans la gueule du goût, et je ne vais dans les musées que pour enlever les muselières. » L'architecture de Mels Crouwel l'aurait à ce titre peut-être amusé, mais donne envie de mordre.

Passé le choc – et l'entrée –, on retrouve les salles blanches de l'ancien musée. Là, le bonheur redevient complet : une des plus remarquables collections d'art moderne d'Europe, tout simplement. Le groupe CoBrA (acronyme de Copenhague, Bruxelles, Amsterdam, d'où étaient originaires ses membres) y est bien représenté, mais on y voit aussi Ensor,

Van Gogh, Malevitch, la *Monserat*, sculptée dans le fer par Julio Gonzalez, qui fut exposée avec *Guernica* au pavillon de la République Espagnole à l'exposition universelle de Paris en 1936, et jusqu'à Sol LeWitt, Dan Flavin, ou Jan Dibbets. Cela, d'un côté de l'escalier central. De l'autre, les salles sont dévolues à une collection de design en tout point aussi complète et stimulante. ■

HA. B.

Rijksmuseum, Museumstraat 1, Amsterdam. Tél. : (31) 20 662 1440. rijksmuseum.nl
Musée Van Gogh, Paulus Potterstraat 7, Amsterdam. Tél. : (31) 20 570 5200. vangoghmuseum.nl
Stedelijk Museum, Museumplein 10, Amsterdam. Tél. : (31) 20 573 2911. stedelijk.nl

RENCONTRE FNAC MICHEL GONDRY

À l'occasion de la sortie du film *L'Écume des jours*

Vendredi 19 avril à 18h
Fnac Champs-Elysées

Invitations à retirer à l'accueil du magasin, à partir du 17 avril

BRIO FILMS & STUDIOCANAL PRÉSENTENT

EVENEMENT FNAC GRATUIT

L'écume des jours

UN FILM DE MICHEL GONDRY

DAPRÈS LE ROMAN DE BORIS VIAN

Le Monde AU CINÉMA LE 24 AVRIL

Retrouvez tous les événements Fnac sur fnac.com/evenements

fnac

Mariage pour tous, à la mode d'antan

Jean-Pierre Vincent adapte « Iphis et Iante », une pièce osée et méconnue d'Isaac de Benserade

Théâtre

Reims

Envoyée spéciale

quel sentiment étrange. Vous assistez à une pièce du XVII^e siècle. Et ce que vous voyez, c'est une femme qui se marie avec une autre femme. Révez-vous? Non. Isaac de Benserade, un auteur bien oublié, l'a osé, dans *Iphis et Iante*, une pièce qui avait disparu, avant que deux universitaires ne la retrouvent et ne l'éditionnent, en l'an 2000. Aujourd'hui, Jean-Pierre Vincent la met en scène. Et c'est passionnant, troubant et réjouissant de la voir, à l'heure des débats sur le mariage pour tous, où, plus généralement, les lignes de l'amour et du couple – et du genre – bougent comme jamais depuis des siècles.

Isaac de Benserade n'avait que 22 ans quand il l'a écrite et fait jouer à l'Hôtel de Bourgogne, en 1634. La date a toute son importance. Certes, l'homosexualité est condamnée par l'Eglise et sévèrement châtiée, comme elle le sera jusqu'à la Révolution, mais la période est particulière, aussi bien sur le plan des mœurs que sur le plan artistique. Les femmes travesties en hommes, l'amourentre personnes du même sexe, l'intérêt pour les mystères de l'anatomie féminine, autant de sujets hardis qui passionnent les esprits « branchés » de l'époque. Benserade a donc choisi un sujet à la mode, destiné à plaire à un public libertin.

Sur le plan littéraire, les règles qui figeront la comédie et la tragédie classiques n'ont pas encore été édictées. Benserade peut donc écrire sa pièce en toute liberté, qui alterne des vers magnifiques et d'autres beaucoup plus de bric et de broc. Le théâtre y perd en grandeur ce qu'il gagne en fantaisie. Mais, surtout, le jeune dramaturge – qui deviendra plus tard poète et homme de cour –, s'il est obligé de composer avec les conventions et les interdits de son temps, a réussi à jouer avec eux autant qu'il était possible. Il a ainsi transformé l'histoire d'*Iphis et Iante*, tirée des *Métamorphoses* d'Ovide (comme quoi la question n'était pas neuve, déjà à l'époque...), en quelque chose de beaucoup plus audacieux et transgressif que ce qu'en avait fait le poète latin. Cela fait d'*Iphis et Iante* un objet absolument unique



Iphis (à droite) est interprétée(e) par Suzanne Aubert, Chloé Chaudoye est Iante. AGNÈS MEILLON/ARTCOMART

dans le théâtre classique français – même Marivaux n'ira jamais aussi loin, et, en 1634, Shakespeare est encore totalement inconnu en France.

La voilà donc, cette histoire où, en ces temps d'avant la psychanalyse et l'homosexualité moderne, les désirs qui transgressent l'ordre social ne peuvent se dire que par le biais du conte et du merveilleux. Tout part, et ce n'est pas anodin, d'une injonction emblématique d'un ordre patriarchal. Alors que Télétuze, la mère d'Iphis, s'apprête à mettre au monde son bébé, son mari, Ligde, lui a signifié qu'il fallait absolument que ce soit un garçon, sinon il ne garderait pas l'enfant. Iphis est née, c'était une fille, que Télétuze a décidé de déguiser en garçon, pour ne pas la perdre.

Des années ont passé et, au moment où commence la pièce, Iphis a grandi. C'est, aux yeux du monde, un séduisant jeune homme en âge de se marier, dont tout son entourage – excepté sa mère – voit d'un très bon œil les noces annoncées avec la charmante Iante. Télétuze ne pouvant révéler leur secret, ce qui provoquerait un scandale, le mariage a lieu. Tout le monde, ou presque, n'y voit que

du feu – mais le spectateur, lui, est dans la confidence, ce qui fait tout le sel de l'affaire. La cérémonie est suivie par la nuit de noces, qui permet à Benserade de pousser le bouchon assez loin, les deux jeunes femmes découvrant que ce n'est pas leur enveloppe charnelle qui fait obstacle à leur amour, mais les interdits de la société. Tout rentre dans l'ordre, évidemment, en un final de convention, qui voit la

Le jeune dramaturge, s'il est obligé de composer avec les conventions et les interdits de son temps, a réussi à jouer avec eux autant qu'il était possible

déesse Isis transformer « pour de vrai » Iphis en garçon...

Jean-Pierre Vincent installe tout cela dans une mise en scène qui aurait pu être plus flamboyante, mais qui a le mérite de la clarté et même – ce n'est pas un gros mot – de la pédagogie, et permet ainsi à chacun de mener à sa guise

les allers-retours temporels que suscite le fait de monter la pièce aujourd'hui.

Et puis *Iphis et Iante* offre la découverte de deux belles actrices, formées à l'école du Théâtre national de Strasbourg : Suzanne Aubert (Iphis) et Chloé Chaudoye (Iante). Si leurs compagnons jouent parfois de manière un peu conventionnelle (pour ne pas dire pénépère), les deux jeunes femmes naviguent dans les jeux équivoques joyeusement orchestrés par Benserade avec finesse et sensibilité. Jusque dans la façon dont, à la fin, Suzanne Aubert-Iphis peine à endosser le rôle de l'homme. Ultime pirouette de Jean-Pierre Vincent, manière de pousser encore un peu plus loin la pièce, les jeux sur l'identité sexuelle et toute la pelote qu'on peut dévider à partir de là. ■

FABIENNE DARGE

Iphis et Iante, d'Isaac de Benserade (éditions Lampsaque). Mise en scène : Jean-Pierre Vincent. Théâtre Gérard-Philippe, 59, boulevard Jules-Guesde, Saint-Denis. M^{me} Saint-Denis-Basilique. Tél. : 01-48-13-70-00. Lundi, mardi, jeudi et vendredi à 20 heures, samedi à 18 h 30, dimanche à 16 h 30, du 15 avril au 6 mai. De 11 € à 22 €. Durée : 1 h 45.

Sur les bords du Léman, une odeur de cèdre et d'archets

La Grange au lac accueillait l'Orchestre des pays de Savoie, qui a fait la part belle aux violons

Musique classique

Evian-les-Bains (Haute-Savoie)

Envoyée spéciale

La Grange au lac! Magnifique cadeau fait il y a juste vingt ans par l'homme d'affaires et mélomane français, feu Antoine Riboud (1918-2002), PDG de Danone, à feu Mstislav Rostropovitch (1927-2007), quatre ans après qu'ils avaient rallié Berlin dans l'avion privé du premier afin que le second puisse jouer Bach le 11 novembre 1989 devant le Mur aboli. Lieu mythique de 1200 places, dont le violoncelliste russe sera l'âme et l'archet jusqu'en l'an 2000, une fois le Festival de musique rebaptisé « Rencontres musicales d'Evian » – au siècle dernier donc.

Après dix ans de mise en veilleuse, la Grange a de nouveau le feu au lac. Ce samedi 13 avril, l'Orchestre des pays de Savoie, formation de chambre créée en 1984, participe à la saison Musique à la Grange au lac dans le cadre d'un partenariat conclu avec le consortium Evian Resort, propriétaires des lieux, et la Maison des arts Thonon-Evian, dirigée par Thierry Macia. Le chef d'orchestre de la phalange

savoyarde depuis 2009, Nicolas Chalvin, n'est pas de la partie : il a les oreillons. C'est heureusement au violoniste et chef baroque Sigiswald Kuijken qu'a été confiée une carte blanche qu'il a entièrement consacrée à Mozart.

Comment décrire le rêve étrange de ce grand théâtre de bois suspendu le Léman, entre datcha russe et grange savoyarde, niché au creux du parc de mélèzes qui

entoure les hôtels de luxe du Royal et de L'Ermitage? Un havre de poésie tiré d'un roman de Tourgueniev ou d'une pièce de Tchekhov

auditeurs goûtent la saveur d'une acoustique parfaite obtenue par l'acousticien Albert Yaying Xu grâce au gigantesque feuillage en aluminium du plafond (on dirait le ventre géant d'un monstre aquatique dont la tête plongerait dans le lac tout proche).

Sous les six lustres de salle de bal en cristal de Murano et de Bohême, l'Orchestre des pays de Savoie semble presque fragile, perdu devant la forêt de 120 bouleaux coupés en fond de scène, rive lointaine d'un lac Baïkal dont les eaux sourdes clapoteraient à nos pieds.

Le maestro bruxellois a laissé sa fameuse Petite Bande pour initier les musiciens savoyards aux subtilités de la rhétorique baroque. Mozart donc, avec l'Ouverture de *La Finta Giardiniera*, suivie de *L'Allegro* K.121, que Mozart lui rajouta dans la foulée pour en faire une symphonie. Puis la *Symphonie concertante en mi bémol majeur* K.364. A l'alto, l'une des trois filles musiciennes de Sigiswald Kuijken, Sara, droit sortie – à l'instar de la figure paternelle – d'un tableau de Jan Van Eyck. Au violon, la Sino-Canadienne Cordelia Paw. Un violon précis et fruité, qui contraste avec la voix blanche de l'alto « baroque », joué quasi sans vibrato :

MARIE-AUDE ROUX

La Grange au lac, 37, avenue des Mélèzes, à Neuvecelle (74). Prochain concert le 1^{er} juin à 19 heures. De 13 € à 20 €. Tél. : 04-50-71-39-47. Mal-tonon.org

Au musée, le cri étouffé des fans d'« Elviiiiiiiiis ! »

Le 106, à Rouen, consacre une exposition à l'idolâtrie rock, entre hystérie et maniaquerie

Rock

Rouen (Seine-Maritime)

Envoyé spécial

Le film dure quelques minutes, projeté dans une cabine entourée de tentures noires. En images d'actualité du milieu des années 1950, des jeunes filles hurlantes ou courant vers une voiture, l'entrée d'une salle. Des images sans cris ou pleurs, qu'accompagne une ritournelle vaguement guillerette. Le dispositif, l'une des onze propositions de l'intéressante exposition « Fans attitudes – images de l'adoration » présentée au 106, à Rouen, jusqu'au 4 mai, est une installation vidéo intitulée *50 000 000 Can't Be Wrong*, de l'Allemande Susanne Bürner. Elle montre ce qui se rapprocherait le plus de ce à quoi est généralement associé le fan de rock : quelque chose d'hystérique, d'excessif. Ces fans-là sont celles d'Elvis Presley. Elles pourraient être celles de Patrick Bruel à la fin des années 1980 ou de Justin Bieber aujourd'hui.

Acé débordement collectif pourrait répondre, cette fois dans l'extrême de la maniaquerie individuelle, *Metallica 1981-2012*, de la Danoise Rose Eken. Une suite de quatre vitrines à hauteur d'œil dans lesquelles sont présentées des miniatures des instruments du groupe américain de thrash metal. Dans un mélange de fidélité soucieuse du moindre détail et de bricolage, elle a fabriqué en carton d'emballage peint et fil de fer les douze batteries de Lars Ulrich, les soixante-seize guitares de James Hetfield, les soixante-trois de Kirk Hammett et les cinquante-huit bas-ses de Robert Trujillo.

On peut y voir comme un rappel des listes de références de disques, collections d'objets, tickets de concerts, etc., qui pour certains fans constituent une quête sans fin. Une pathologie? « Si elle existe chez certains, précise Stéphane Malfettes, commissaire de l'exposition, et d'ailleurs pas seulement dans le rock, je n'ai pas ressenti que c'était le propos du travail de Rose Eken. Pas plus d'ailleurs dans les autres œuvres, vidéos, photographies, installations sélectionnées pour l'exposition. » De fait, on ne sent ici, dans un parcours organisé

dans le hall, près du bar, et sur les murs des salles du 106, pas de jugement ou de commentaire sur ce qu'est le fan. Les œuvres sont parfois un constat, parfois un clin d'œil.

Constat avec les photographies tirées de la série *The Disciples*, du Britannique James Mollison, qui montre des fans d'Oasis, Marilyn Manson, 50 Cent, Klaxons et Bob Dylan au sortir de concerts. Sur fond blanc, ils posent, plus (ceux de Marilyn Manson en grands atours gothiques, cuirs et tatouages) ou moins (ceux de Dylan, passe-partout) en accord vestimentaire et identification physique avec leurs héros. « Dylan, c'est amusant, c'est quelqu'un qui ne rentre pas du tout dans un rapport au fan, mais n'empêche que les gens sur la photo ont tous un petit truc de lui : une écharpe comme celle de la pochette du disque Blonde on Blonde, une coiffure proche... »

Pas de moquerie

Clin d'œil avec l'installation d'Arnaud Maguet, *Meet the Beatles*. Quatre points de rencontre lumineux sont accrochés au plafond, chacun au prénom de l'un des Beatles – Paul, John, George et Ringo –, chacun avec quatre faces portant en français, en anglais, en italien et en allemand la phrase « point de rendez-vous avec ». Le visiteur de l'exposition peut espérer un miracle.

Dans l'esprit de Stéphane Malfettes, l'exposition est une première étape. Il a repéré dans ses recherches d'autres œuvres, pourrait ouvrir vers des zones plus sombres (le fan qui va jusqu'au crime, comme Mark Chapman avec John Lennon) ou plus ludiques. Avec en tête deux lignes éditoriales, clairement compréhensibles dans l'exposition : ne pas jouer la carte de la moquerie et souligner la relation du fan avec le système de production de la musique populaire. Un système qui a vite compris que, derrière un fan, il y a un acheteur. ■

SYLVAIN SICLIER

Fans attitudes – images de l'adoration, au 106, quai Jean-de-Béthencourt, Rouen (Seine-Maritime). Tél. : 02-32-10-88-60. Du lundi au samedi de 13 heures à 19 heures ; dimanche de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 mai. Le106.com

Sélection CD

Igor Stravinsky

Le Sacré du printemps (et Prélude à l'après-midi d'un faune, de Debussy et le Boléro de Ravel)

Orchestre de l'Opéra national de Paris, Philippe Jordan (direction).

Philippe Jordan n'a pas fini de s'affirmer comme l'un des grands jeunes chefs de notre temps. A l'heure où les *Sacré stravinskien* fleurissent – bicentenaire de la création oblige –, il l'enregistre pour la première fois avec son Orchestre de l'Opéra de Paris au sein d'un programme (par ailleurs consacré la musique française) sous le signe distinctif de la danse. Joie de voir une phalange française dans une forme aussi olympique : couleurs, pulsation, inventivité, jubilation, la baguette de Jordan est celle d'un sourcier, qui semble découvrir à chaque note l'eau d'une terre nouvelle. Un *Prélude à l'après-midi d'un faune* sensuel et hédoniste, un *Boléro* tonique et élégant ajoutent encore au bonheur de ce beau et grand disque. ■ M.-A.R.

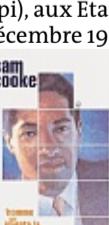
You Send Me. Avec une voix façonnée par la pratique précoce du gospel, caressante sur les romances, prenante et grondante sur les tempos plus marqués, Sam Cooke est un bonheur de soul classique. Les quatre CD en font entendre toute la puissance et toutes les facettes, Sam Cooke ayant régulièrement été attentif aux évolutions des musiques populaires. ■ S.S.

Sam Cooke

L'Homme qui inventa la soul

C'est avec un titre en français et un texte dans la même langue qu'est réédité un coffret conçu par le producteur Paul Williams et paru à l'origine en 2000.

L'Homme qui inventa la soul, voilà qui dit clairement (comme dans la parution d'origine intitulée *The Man Who Invented Soul*) le statut du chanteur Sam Cooke, né le 22 janvier 1931 à Clarksdale (Mississippi), aux Etats-Unis, et mort le 11 décembre 1964, dans la pleine gloire d'une courte carrière, commencée en 1957 avec le succès de la chanson



1 coffret de 4 CD RCA/Sony Music.

Nomination

Régine Hatchondo
nommée directrice des affaires
culturelles de la Ville de Paris



Le maire de Paris, Bertrand Delanoë, a nommé Régine Hatchondo directrice des affaires culturelles de la Ville de Paris, en remplacement de François Brouat. Régine Hatchondo est directrice générale d'Unifrance depuis avril 2009. Elle a précédemment été conseillère culture au cabinet du maire de Paris (2008-2009), déléguée générale de la Mission cinéma de la Ville de Paris (2002-2008), secrétaire générale du Forum des images (1999-2002), secrétaire générale de la Quinzaine des réalisateurs (1988-1994). Le maire de Paris a chargé François Brouat d'une mission d'étude sur « Les librairies indépendantes à Paris ». (PHOTO: AFP) ■

Photographie Ouverture d'un nouveau centre d'art consacré à la photographie à Niort

Le 6^e centre d'art consacré à la photographie en France ouvre ses portes à la Villa Pérochon, à Niort (Deux-Sèvres), dans l'ancienne demeure de l'écrivain Ernest Pérochon. Gérée par l'association « Pour l'instant », qui organise des manifestations autour de la photographie à Niort depuis 1994, le centre d'art sera un lieu d'exposition permanent pour la photographie contemporaine. Il organisera chaque année un programme de résidence intitulé « Les rencontres de la photographie internationale », placé sous l'égide d'un auteur reconnu – en 2013, le photographe Denis Dailleux. Chaque été, la Villa Pérochon mettra à l'honneur une collection ou un fonds photographique lié à un territoire géographique différent.

Disparition Mort du chef d'orchestre Colin Davis

Colin Davis, président du London Symphony Orchestra (LSO), est mort dimanche 14 avril à 85 ans. Il a dirigé le LSO pour la première fois en 1959 et est devenu son chef d'orchestre principal en 1995. Grand spécialiste du compositeur français Hector Berlioz, Colin Davis a été fait chevalier en 1980 et a reçu deux Grammy Awards, la médaille de la Société du Royal Philharmonic et un Gramophone Award.

“ Cela m'a vraiment beaucoup inspiré d'avoir pu venir ici. Anne était une fille vraiment bien. Avec un peu de chance, elle aurait été une “belieber” »

Justin Bieber, le chanteur idole des adolescents, à l'issue d'une visite de la Maison d'Anne Frank, à Amsterdam. Le musée a expliqué sur sa page Facebook que la star canadienne de 19 ans avait visité pendant plus d'une heure « avec ses amis et ses gardes du corps » la maison où Anne Frank et sa famille s'étaient cachés des nazis. *Le Journal d'Anne Frank* raconte les deux années passées par la jeune fille avec sa famille dans le centre d'Amsterdam à vivre dans une cache, qui est aujourd'hui un musée. Elle a péri en 1945 à l'âge de 15 ans dans le camp de concentration de Bergen-Belsen, dans le nord de l'Allemagne.

Cinéma

130 %

C'est l'augmentation du nombre d'entrées réalisées par les films français en Turquie : 1156 447 billets en 2012, contre 502 556 en 2011. Trois films se sont distingués au cours de l'année écoulée : *Astérix et Obélix au service de Sa Majesté* (129 075 entrées), *Taken 2* (117 995) et *Sammy 2* (186 687). Ce résultat tient aussi à la hausse du nombre de films français distribués dans le pays : entre 2011 et 2012, on est passé de 24 à 51 films en salle en 2012.

ODEON
Théâtre de l'Europe

jusqu'au 5 mai / Odéon 6^e
LE PRIX MARTIN
Labiche / Peter Stein

Une distribution menée par un trio de première classe
Le Monde

Jacques Weber, vainqueur du «Prix Martin»
Le Figaro

Une version classique et brillante du vaudeville
Libération

**DERNIÈRES
REPRÉSENTATIONS**

01 44 85 40 40
theatre-odeon.eu ARTE r2ois AIRFRANCE

Mode Marc Jacobs, Riccardo Tisci ou Azzedine Alaïa mettent leurs talents de couturier au service de la scène

Le vêtement danse et joue

Les défilés de mode à peine achevés, quelques-uns des créateurs les plus prestigieux se tournent vers des podiums qui donnent un autre sens à l'expression « mode spectacle ». Riccardo Tisci, le directeur artistique de Givenchy, plutôt habitué aux vêtements de chanteuses comme Rihanna, signe ainsi les costumes du *Boléro* de Ravel dont la première est prévue à l'Opéra Garnier, à Paris, le 2 mai ; Azzedine Alaïa est à l'affiche sur deux continents : il signe les costumes de l'opéra de Mozart, *Les Noces de Figaro*, donné au Philharmonique de Los Angeles en mai, et habille également les danseurs de la dernière création d'Angelin Preljocaj, *Les Nuits*, dont

Coco Chanel avait habillé, en 1924, les protagonistes du « Train bleu »

la première est prévue fin avril à Aix-en-Provence. Chez Louis Vuitton, enfin, Marc Jacobs tente une expérience originale et s'initie à l'opéra 2.0 en imaginant les tenues de Miku Hatsune, l'héroïne de *The End*, une production tokyoïte dont les personnages sont des créatures virtuelles et néanmoins starifiées au pays du logiciel roi.

En investissant ce monde du spectacle, ces créateurs poursuivent une tradition qui remonte au début du XX^e siècle. Quand les Ballets russes de Serge Diaghilev débarquent à Paris en 1909, l'art du costume de théâtre prend peu à peu un nouveau visage : celui de l'avant-garde créative de l'époque qui s'empare de ce qui était jusqu'à une affaire de spécialistes du costume. Grands artistes et couturiers se mettent au service du théâtre, du ballet et de l'opéra.

Dès 1917, Pablo Picasso signe les costumes et les décors de *Parade*, tandis que Coco Chanel habille, en 1924, les protagonistes du *Train Bleu*. Jean Cocteau. Paul Poiret, Henri Matisse, Marc Chagall, Maurice Denis, Fernand Léger apportent, eux aussi, leurs précieuses contributions. En 1965, Yves Saint Laurent collabore avec Roland Petit et signe les costumes de *Notre-Dame de Paris*, un ballet entré au répertoire et qui sera redonné en 2014 avec les créations du maître du style parisien.

Jean Paul Gaultier et Christian Lacroix, mais aussi le fantasque Belge Walter Van Beirendonck, comptent également parmi les couturiers de prestige régulièrement

Ci-contre :
croquis de
Marc Jacobs
pour « The
End », une
production
tokyoïte. DR
Ci-dessous :
costumes
d'Azzedine
Alaïa pour
le ballet
« Les Nuits »,
d'Angelin
Preljocaj.
JULIEN BENHAMOU

invités sur scène. Loin du cinéma ou de la musique, ces designers ont trouvé là un autre moyen d'exprimer leur talent dans un projet où les affinités créatives tiennent un grand rôle. L'artiste Marina Abramovic, qui signe la scénographie du *Boléro*, a recommandé Riccardo Tisci dont elle est proche, pour les costumes. Si chaque créateur apporte son

style, il doit compter avec des contingences particulières : un danseur ou un acteur n'est pas un mannequin ; son corps, sa gestuelle sont des données auxquelles un couturier n'est pas forcément habitué. Les ateliers de mode qui œuvrent sur les costumes doivent s'y adapter, un peu comme ils s'adaptent aux mensurations et aux exigences d'une cliente de la



Azzedine Alaïa, costumier « guest star »

Entretien

L'année 2013 est celle d'Alaïa. Entre l'ouverture d'une boutique parisienne avenue Montaigne, une exposition événement au Musée Galliera, une autre à Düsseldorf au mois de juin, un événement en Russie et la création des costumes de deux spectacles – *Les Noces de Figaro* à Los Angeles et un ballet d'Angelin Preljocaj, *Les Nuits* –, le couturier est très occupé. Et s'il apprécie peu de se mettre en scène, il semble s'épanouir dans ce double rôle de costumier « guest star » aux côtés d'équipes aussi concentrées et soudées que la sienne. Rencontre avec un créateur qui a trouvé son tempo.

Comment vous êtes-vous retrouvé à collaborer parallèlement à

deux projets artistiques ?

Pour *Les Noces de Figaro*, c'est l'architecte et designer Jean Nouvel qui a demandé à ce que ce soit moi qui dessine les costumes. Ensuite, le metteur en scène Christopher Alden et Chad Smith, le vice-président du programme artistique, sont venus à Paris et on s'est lancé. Pour le ballet, *Les Nuits*, inspiré des *Mille et Une Nuits*, Angelin Preljocaj est venu personnellement me chercher.

Comment s'est organisé le travail ?

L'équipe de Los Angeles est venue plusieurs fois à Paris pour des réunions. Ensuite, les chanteurs et les chanteuses ont fait le voyage pour des essayages. Pour le décor, Jean Nouvel et moi avons travaillé ensemble dès le départ, il

a fait une maquette et ensuite nous avons choisi les matières et les couleurs. Pour le ballet, nous nous sommes rendus sur place pour assister aux répétitions.

Quels costumes avez-vous imaginés ?

Ceux du ballet sont en tricot et déjà bien avancés. Pour l'opéra, le comte est habillé tout en maille et porte un costume or, la comtesse porte une robe sur un jupon, le chérubin est en redingote, chemise blanche et pantalon, avec un manteau militaire en cuir vert, Suzanne a une robe de mariée en maille blanche. J'ai eu l'idée de les faire s'habiller sur scène. Figaro arrive torse nu et en pantalon, Suzanne en combinaison et pieds nus, puis ils s'habillent. Lui met d'abord sa chemise et au moment

du mariage, il ajoutera une veste. Quelles sont les différences entre ces deux aventures ?

L'opéra est écrit, c'est fixé dès le départ et tout est dans la façon de jouer. Pour la danse, il y a plus de mouvements, d'acrobaties. C'est un univers proche de mon travail mais, finalement, c'est le plus difficile. Le ballet évolue tout le temps, il se développe. Angelin Preljocaj n'arrête pas d'ajouter des tableaux et ensuite il me téléphone et dit : « Il me faudrait un autre blouse. » Au final, il y a plus de costumes que pour l'opéra. C'est enrichissant de travailler avec des gens d'univers créatifs différents. Cela me plaît beaucoup, mais il faut pouvoir bénéficier d'un peu plus de temps. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR C.BI.

Steve Mandanda, le rempart de l'OM

Le gardien marseillais a mis un terme à l'ascension de Lille, mais ne peut empêcher le PSG de filer vers le titre

Football

Lille (Nord)

Envoyé spécial

Il existe de plaisants o-o. Le match entre Lille et Marseille, à l'occasion de la 32^e journée de Ligue 1, en a fourni une illustration dimanche 14 avril. Pas de buts, certes, mais une intéressante opposition de styles – attaque de feu nordiste, garde de fer olympienne – et une pléthore d'occasions pour tromper l'ennui. Et surtout deux joueurs d'exception, le gardien et capitaine marseillais Steve Mandanda et l'attaquant lilleois Dimitri Payet, pour garantir le spectacle.

« L'objectif principal est de consolider et de garder cette deuxième place »

Steve Mandanda
gardien de l'OM

Avant le retour aux vestiaires pour la pause, le Dogue a salué par une accolade la prestation de haut vol de son adversaire qui venait de détourner deux de ses frappes, cadrées, dans les cinq dernières minutes de la première mi-temps. A l'arrivée, les parades spectaculaires et les réflexes inouïs de Mandanda ont fait le désespoir du Réunionnais. « Quand il est comme ça, c'est compliqué », a soupiré Dimitri Payet, qui aura tout tenté : gestes techniques de classe internationale, missile de volée frôlant la trans-



Steve Mandanda a gardé la cage de Marseille inviolée face au LOSC (0-0), dimanche 14 avril, au Grand Stade de Lille. DAVE WINTER/ICON SPORT

versale ou coup franc splendide-ment enroulé près du poteau. La forme actuelle de ces deux joueurs rassurera au moins le sélectionneur des Bleus, Didier Deschamps, sur le potentiel de ses réservistes. Si l'OM a pu préserver, diman-

che au Grand Stade de Lille, l'invio-labilité de sa défense depuis cinq matchs, il le doit donc à celui qui est enrôlé comme doublure de luxe d'Hugo Lloris en équipe de France. Que ce soit dans les airs ou sur sa ligne, Mandanda, qui fut élü

meilleur gardien de Ligue 1 en 2008 et 2011, était en état de grâce pour célébrer son 300^e match sous les couleurs phocéennes. Chambre-ment en début de partie par le kop lilleois sur l'air de « Steeve Mandanda, entends-tu ? », il a progressivement réduit au silence.

Outre les assauts de Payet, il aura tout annihilé, une tête à bout portant de Solomon Kalou comme un centre détourné dans son but par son défenseur Lucas Mendes. L'invincible a porté un coup d'arrêt à l'euphorie lilleoise, une équipe qui avait retrouvé sa superbe offensive depuis la fin de la trêve hivernale avec 8 victoires et 22 buts inscrits lors de ses neuf précédentes rencontres. « On méritait de gagner mais on est tombés sur un énorme Steve Mandanda, qui n'est pas en équipe de France pour rien », a constaté Rudi Garcia, l'entraîneur lilleois. Le point marseillais a été obtenu grâce à lui. »

Alors qu'il pouvait s'emparer de la troisième place en cas de victoire, le LOSC est sixième, à cinq points de son adversaire, dauphin du Paris Saint-Germain. Formation qui passe pour l'une des plus soporifiques de Ligue 1, Marseille confirme sa solidité défensive, en misant au mieux sur ce que le milieu Benoît Cheyrou a nommé « victoires à la marseillaise », des 1-0 bien étriqués, à l'italienne. Ce fut le cas dix fois cette saison et cela constitue un record en la matière en Europe. Quoique peu respectueux de « Droit au but », la devise du club, le système mis en place par l'entraîneur Elie Baup force l'admiration par sa capacité à boucher les couloirs ennemis comme une sardine le port.

Ainsi que l'a reconnu le héros Mandanda, « l'objectif principal est de consolider et garder cette deuxième place » qui permettrait à l'OM, médiocre dixième lors de l'exercice

La 32^e journée de Ligue 1

Résultats

| | |
|------------------------------|-----|
| Valenciennes - Saint-Etienne | 0-0 |
| Ajaccio - Nancy | 1-1 |
| Troyes - PSG | 0-1 |
| Evian - Rennes | 4-2 |
| Lorient - Bastia | 4-1 |
| Bordeaux - Montpellier | 4-2 |
| Brest - Reims | 0-2 |
| Nice - Sochaux | 3-0 |
| Lyon - Toulouse | 3-1 |
| Lille - Marseille | 0-0 |

Classement

| | |
|----------------------|------------|
| 1. PSG | 67 points. |
| 2. Marseille | |
| 58. 3. Lyon | : 56. |
| 54. 4. Saint-Etienne | : 54. |
| 54. 5. Nice | : 54. |
| 6. Lille | : 53. |
| 7. Montpellier | : 48. |
| 8. Lorient | : 47. |
| 9. Bordeaux | : 46. |
| 10. Reims | : 42. |
| 11. Toulouse | : 41. |
| 12. Bastia | : 39. |
| 13. Ajaccio | : 35. |
| 14. Valenciennes | : 34. |
| 15. Sochaux | : 32. |
| 16. Nancy | : 31. |
| 19. Brest | : 29. |
| 20. Troyes | : 25. |

précédent, de retrouver la Ligue des champions. Pour le titre, l'affaire semble pliée puisque Paris dispose désormais de 9 points d'avance. Après avoir fait trembler le grand Barcelone, le leader a trouvé la motivation, samedi, pour s'imposer à Troyes (1-0), la lanterne rouge.

Depuis l'avènement du PSG à capitaux qataris, le temps semble révolu où Lille et Marseille pouvaient se disputer la suprématie à sept journées de la fin. Le choc entre les puissances septentrionale et méridionale de la Ligue 1 opposait en effet le vainqueur de l'édition 2010-2011 à son prédecesseur – et dauphin cette saison-là. Après avoir connu une ère de stabilité dans les années 2000 sous le magistère de l'Olympique lyonnais, qui remporta sept titres consécutifs, la Ligue 1 était entrée dans une zone de turbulences à partir de 2008 en sacrant successivement quatre villes différentes : Bordeaux, Marseille, Lille et Montpellier. A chaque fois, il fallut attendre la fin du mois de mai et les ultimes journées pour connaître le nom du champion. Ce ne devrait pas être le cas cette saison ni, sans doute, pour celles à venir. Le PSG est appelé à régner sans suspense et sans partage. ■

BRUNO LESPRIT

Et un Australien s'imposa à Augusta

Adam Scott est le premier joueur « aussie » à remporter le Masters

Golf

Pendant que ses compatriotes avaient leur petit déjeuner à l'autre bout du monde où l'on était déjà lundi matin, Adam Scott mettait fin, dimanche 14 avril, à une malédiction qui aura duré soixante-dix-neuf ans, en devenant le premier Australien à revêtir la veste verte réservée au vainqueur du Masters d'Augusta (Etats-Unis), le tournoi le plus prestigieux de la planète.

« C'est en tous points un jour historique pour l'Australie », a réagi sur Twitter la première ministre Julia Gillard. Deux autres « Aussies » ont terminé 3^e et 4^e ex aequo.

Au terme d'un scénario et d'un play-off palpitant face à l'Argentin Angel Cabrera, vainqueur en 2009, Adam Scott s'est offert à 32 ans son premier Grand Chelem, et a ainsi effacé deux échecs marquants : sa deuxième place au Masters en 2011, et le traumatisme vécu lors du dernier British Open – un autre des quatre tournois du Grand Chelem, également appelés « Majeurs » –, où l'Australien, second, s'était sabordé alors qu'il possédait une avance théoriquement définitive de quatre coups à quatre trous de la fin.

« Adam Scott possède l'une des meilleures techniques du monde,

analyse Thomas Levet, ancien n°1 français, mais depuis dix ans, on lui met la pression en répétant : « Mais quand est-ce qu'il va gagner un Majeur ? » A force de le voir ne plus y arriver, on avait fini par ne plus le nommer parmi les favoris. La catastrophe du British Open a été un coup épourvu, mais il en est ressorti plus fort. Pour gagner un Majeur, il faut passer par des expériences comme celles-là. »

La présence à ses côtés de Steve Williams, depuis deux ans, n'est pas non plus étrange à sa réussite. Avant de rejoindre Scott, ce Néo-Zélandais de 49 ans fut, de 1999 à 2011, le caddie de Tiger Woods, qui a, lui, vécu un Masters moins heureux (4^e).

« Un joueur phénoménal »

L'Américain, redevenu n°1 mondial fin mars, débarquait à Augusta dans le costume du favori qu'il espérait troquer contre une cinquième veste verte, après celles enfilées en 1997, 2001, 2002 et 2005. Le drapeau du trou n°15 en a décidé autrement. Vendredi, lors du deuxième tour, Tiger Woods envoya son troisième coup rebondir sur le mât qui, malchance rarissime, propulsa la balle au fond du lac. Lorsque Tiger Woods la replaça pour rejouer le coup, il commit une infraction au règlement qui déclencha une polémique.

De nombreux observateurs, parmi lesquels un certain nombre d'anciennes gloires du golf, insistèrent pour que Woods soit disqualifié ou qu'à défaut, il ait la décence de se retirer de lui-même. Il n'hérita que de deux coups de pénalité. « Il est évident que ça l'a mis dans une position désagréable au début du troisième tour, on a parlé de ça », juge Thomas Levet, qui explique aussi la défaite de Woods par ses succès à la chaîne (trois) depuis le début de l'année. « Gagner autant pompe de l'énergie, de l'adrénaline. Il faut se remettre de ses victoires. »

Tiger Woods reste donc bloqué à 14 Grand Chelem – depuis 2008 –, et devra patienter pour se rapprocher du record absolu de son compatriote Jack Nicklaus : 18, dont le dernier obtenu à 46 ans. Woods en a 37. Peut-il toujours y croire ? « Bien sûr ! », affirme Thomas Levet. « Même dans une semaine difficile, il finit quatrième du tournoi, là où un joueur normal aurait fini 35^e ou 40^e. C'est dire sa force de caractère. Woods est un joueur phénoménal. » Notah Begay, golfeur proche de Woods, révélait récemment à Sports Illustrated la confidence que lui avait faite le Tigre avant le Masters : finir sa carrière en ayant remporté 20 Majeurs. ■

HENRI SECKEL

PRIX Le Monde DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE

Pour sa seizième édition, le Prix Le Monde de la recherche universitaire est ouvert aux :

Doctorats de sciences humaines et sociales (toutes disciplines) soutenus entre le 31 octobre 2011 et le 31 décembre 2012. Les inscriptions seront enregistrées jusqu'au 1^{er} mai 2013 inclus.

Doctorats de sciences mathématiques, mécaniques, informatiques, physiques, chimiques, sciences de la Terre et de l'univers, sciences du vivant, neurosciences, médecine (doctorats de recherche uniquement), etc., ainsi que dans les technologies correspondantes soutenus entre le 31 octobre 2011 et le 31 décembre 2012. Les inscriptions seront enregistrées jusqu'au 1^{er} mai 2013 inclus.

16^e
édition

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET INSCRIPTIONS
Site internet : www.lemonde.fr/prix-recherche/
Email : prixrecherche@lemonde.fr

Le Monde

FONDATION CREDIT COOPERATIF
FONDATION D'ENTREPRISE



Fondation Charles Léopold Mayer
pour le Progrès de l'Homme

M en vente
actuellement

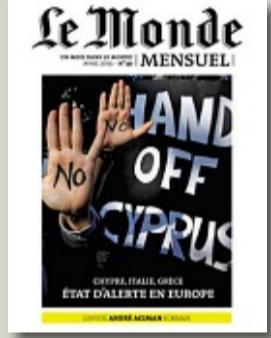
En kiosque



Hors-série



Hors-série



Mensuel



Hors-série

Et aussi : Français - Histoire - Géographie - Philosophie - Sciences et vie de la Terre

Collections

Le monde est
MATHÉMATIQUE



Dès jeudi 18 avril,
le volume n° 4

LA SECTE DES NOMBRES
LE THÉORÈME DE PYTHAGORE

Le Monde // HISTOIRE



Dès jeudi 11 avril,
le volume n° 14 **GUERRE D'ALGÉRIE**
le choc des mémoires

Preface de Bertrand Le Gendre

Le Monde
Le Carnet

Vos grands événements

Naissances, baptêmes, fiançailles, mariages, anniversaires de naissance

Avis de décès, remerciements, messes, condoléances, hommages, anniversaires de décès, souvenirs

Colloques, conférences, séminaires, tables rondes, portes ouvertes, forums, journées d'études

Soutenances de mémoire, thèses, HDR.

Expositions, vernissages, signatures, lectures, communications diverses

Pour toute information :
01 57 28 28 28
01 57 28 21 36
carnet@mppublicite.fr

AU CARNET DU «MONDE»

Naissance

Les familles JACQUEMOND, GIRAUDET, LELONG, sont heureuses de faire part de la naissance de

Adèle LELONG,

le 9 avril 2013, à Montréal (Canada).

Décès

Céline, Sylvain, Noémie, ses enfants, Joseph, Lili, Lucas, Matéo, ses petits-enfants, Marie-Claude, Benoit, Odile, Claire, Christophe, Yves, Céline, ses frères et sœurs,

ont le chagrin de faire part du décès de

Catherine BOITEUX,

survenu le 12 avril 2013.

« O Bella ciao. »

La cérémonie aura lieu le 18 avril, à 11 h 45, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Gradignan (Gironde).

Mme André Burbaud, son épouse, Pierre et Annie, François et Martine, ses enfants et belles-filles, Eva, Marie, Jean-Baptiste, Tom, ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. André BURBAUD,

ancien expert-comptable et commissaire aux comptes, lecteur du journal *Le Monde* depuis 1946,

survenu dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Rémi CERESA,

s'est éteint le 9 avril 2013, peu après ses cinquante ans.

Ses obsèques auront lieu le mardi 16 avril, à 16 heures, au cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e, entrée Gambetta.

Jacques et Colette Ceresa, ses parents, Claire et Didier Cayre, ses sœurs et beau-frère.

141, boulevard Magenta, 75010 Paris.

Reims. Lomé (Togo).

Marie-Claire Creppy, Toute sa famille Et ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Foli-Vincent CREPPY,

survenu le 9 avril 2013.

Un dernier adieu aura lieu, le 15 avril, à 14 h 45, au crématorium de Reims.

Ni fleurs ni plaques mais des dons à la CIMADE sont possibles.

memoire.fv.creppy@orange.fr

Le docteur Suzanne Crespin-Brunel, son épouse, Armelle et Jean-Marie, Guenaelle, François-René et Jennifer, ses enfants,

Juliette, Marie-Sophie, Barron, Tristan, Charlotte, ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

général Jean-Louis CRESPIN, promotion Saint-Cyr général Frère, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre des TOE, deux citations, croix de la Valeur militaire,

le 12 avril 2013.

La cérémonie religieuse aura lieu en la chapelle Saint-Louis de l'École Militaire, le mercredi 17 avril, à 10 heures.

313, rue Lecourbe, 75015 Paris.

Ses collègues et amis du Lidilien (Laboratoire de linguistique et didactique des langues étrangères et maternelles), de l'Accedle (Association des chercheurs et enseignants didacticiens des langues étrangères) et de nombreuses universités françaises et étrangères,

ont appris avec tristesse le décès, survenu le 8 avril 2013, de

Louise DABÈNE,

professeure honoraire de didactique des langues à l'université Stendhal de Grenoble.

Spécialiste du contact des langues et du plurilinguisme tant du point de vue sociolinguistique que didactique, ses travaux pionniers dans ces domaines ont durablement marqué étudiants, chercheurs et enseignants. Sa créativité, son énergie et sa capacité à impulsier des programmes de recherche collectifs et novateurs ont fortement influencé la communauté internationale.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité de sa famille et de ses amis, le 12 avril, à Bidart (Pays-Basque).

Plouha (Côtes-d'Armor). Paris.

Mme Yves Le Gour, née Liliane Le Gludic, son épouse,

Isabelle et Erwan, ses enfants,

Sophie, Margaux et Guillaume, ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves LE GOUP,

officier de la Légion d'honneur, croix de guerre TOE Indochine, officier de l'Ordre national ivoirien, officier de l'Ordre royal du Cambodge,

survenu dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Comme il est entré dans la vie, il en est sorti sans cérémonie.

36, rue du Bois-du-Chat, 22580 Plouha.

72, avenue Kleber, 75116 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Jean GAYDIER

est décédé le 9 avril 2013 dans sa quatre-vingt-treizième année.

De la part de Anne-Marie, Michel et Françoise Gaydier, ses enfants

Et toute la famille.

Les obsèques ont eu lieu le 12 avril 2013, à Renaison (Loire).

family.gaydier@free.fr

Jean, Florence et Luc, Dora et Hamou, Sylvie, ses enfants,

Sylvain et Agathe, Souleyman, Estelle et Guillermo, Talia et Thomas, Mathilde et Perceval, Alice et Laurent, Nils, ses petits-enfants.

Iris, Luna, Magda, Ella, Anaëlle, ses arrière-petites-filles

Et toute sa grande famille,

font part avec tristesse du décès de

Mme France, « Oma », KÖENIG, née WALTHERT,

survenu le 7 avril 2013, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Elle a fait don de son corps à la science.

Un moment de recueillement a eu lieu le lundi 8 avril, à l'hôpital Saint-Antoine de Paris.

37, rue de la Villette, 75019 Paris.

Pas un matin sans Le Monde

Diana Page, son épouse, Olivia, Jérémie, Amanda, ses enfants,

Ses petits-enfants, Laurent Page, son frère,

Sarah Page, la mère de ses enfants,

Alain Duermont, Estelle Demesse, Nathalie Borde, Ses amis les plus chers,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Thierry PAGE,

« Happyculteur », chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 10 avril 2013, à l'âge de soixante-six ans

« Je suis allé mener l'âne au pré, dès que je reviens, je vous appelle ».

Cizay-la-Madeleine.

Elisabeth Potez-Cooper, sa fille,

Thomas Potez, son fils,

Hannah Miller, sa petite-fille,

Michelle Potez-Dupin, leur mère et grand-mère,

Ses neveux, nièces

Et amis,

ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Michel POTEZ,

chevalier de la Légion d'honneur.

Il repose en paix au cimetière de Cizay-la-Madeleine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

elisabeth.potez@wanadoo.fr

Mireille Saiovici, son épouse,

Béatrice Vignal

Et Vincent Serreau,

ses collaborateurs,

Sa famille,

Ses amis,

ont la douleur de faire part de la mort de

Edy SAIOVICI,

(1933-2013),

directeur de théâtre.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Ils remercient tout particulièrement le personnel de la maison médical Jeanne-Garnier.

Théâtre Tristan Bernard,

64, rue du Rocher,

75008 Paris.

Danielle Sajo,

son épouse,

Karin et William Baer,

Laurence et Roy Lindemann,

ses enfants,

Thomas, Laurent, Agathe,

Antoine, Mathieu,

ses petits-enfants

Et toute la famille,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

François Ferenc SAJO,

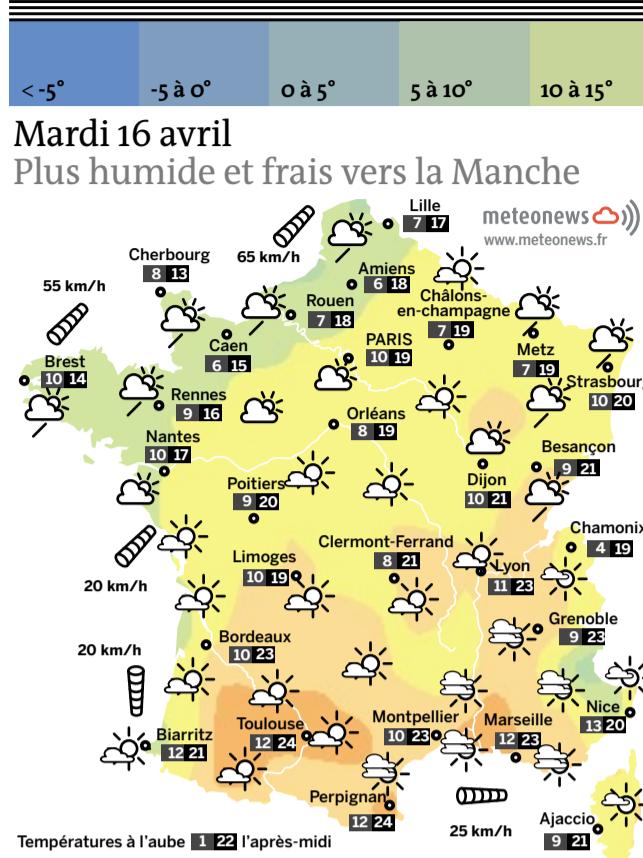
artiste-peintre,

graveur,

survenu le 8 avril 2013,

dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le jeudi 11 avril, à 15 heures, en l'église de Rougnat (Creuse).



Benoit Lever 06h56 Coucher 20h43 Lever 10h47 Coucher 01h44

Aujourd'hui
Les hautes pressions resteront positionnées sur la France (1023 hectopascals). Elles généreront un temps relativement sec et calme sur le pays, hormis encore un peu d'humidité sur l'extrême Est avec de rares ondées possibles, et une incursion nuageuse faiblement pluvieuse sur les côtes de la Manche. Ailleurs donc, soleil, cumulus et voiles alterneront dans une ambiance toujours très douce.

| | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|---------------|-------|----------|--------|
| Nord-Ouest | 9 16 | 15 | 3 14 |
| Ile-de-France | 12 17 | 7 15 | 3 12 |
| Nord-Est | 12 19 | 7 14 | 7 11 |
| Sud-Ouest | 12 20 | 8 15 | 5 17 |
| Sud-Est | 11 26 | 13 23 | 10 18 |



Avec Dossiers&Documents devenez incollable sur l'actualité et faites la différence aux examens !

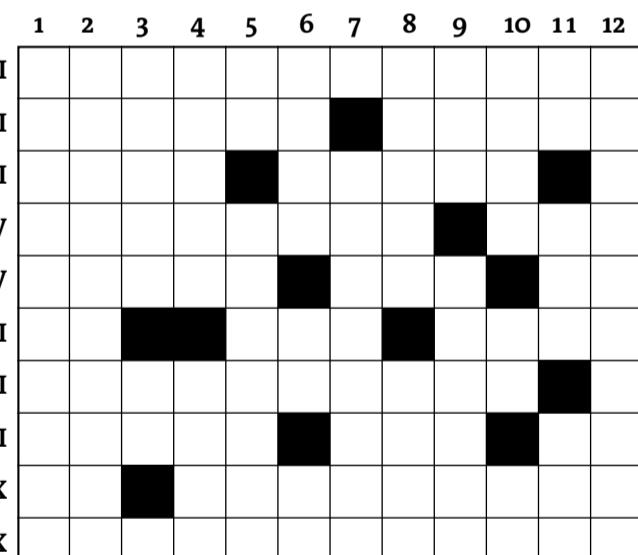
Chaque mois 3 dossiers réalisés à partir des meilleurs articles du *Monde* de 1944 à aujourd'hui.

www.lemonde.fr/dosdoc

Avril 2013 - 2,95 €

Les jeux

Mots croisés n° 13-090



Horizontalement

I. Basses manœuvres dans les affaires politiques. II. Une part pour chacun. Apporter son secours. III. Homme du monde. Gouffres en région. IV. Préparées comme des vls. Il lui arrive de consoler. V. Avant-scène à l'Opéra. Sur une carte asiatique. Double tout. VI. Personnel. Protecteur des espèces. Laissé de côté. VII. Attaque des médicaments en surface. VIII. Ille dans le golfe Saronique. Forme d'avoir. Fait circuler la rumeur. IX. Arturo au théâtre. Prendraient leurs jambes à leur cou. X. Favorable aux changements en profondeur.

Verticalement

1. Passe à l'attaque armé de bombes. 2. Branche médicale que l'on retrouve en rayons. 3. Exposent les marchandises. Chez les Grecs. 4. Belle du Gard. Circule de plus en plus vite. 5. Eaux des Pyrénées. Maintient à l'arrière de la bicyclette. 6. Sans fantaisie. Points en opposition. Dans l'immédiat. 7. Produira. 8. Couvre en régions. Changeât de registre. 9. Reste au fond. Imbibet. 10. Bande en ligne. Personnel. En peine. 11. La Terre. Fait ceinture. Jamais comme avant. 12. Va sûrement réveiller vos sens.

Philippe Dupuis

Solution du n° 13 - 089

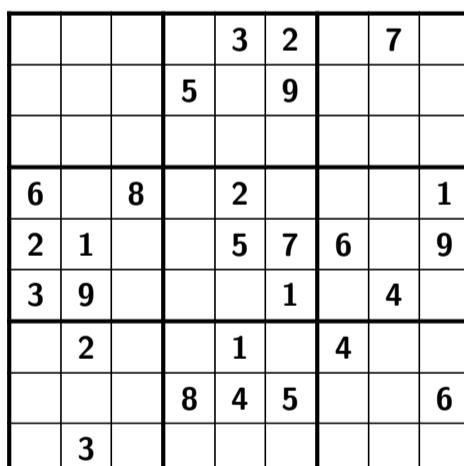
Horizontalement

I. Indépassable. II. Morte-eau. Rus. III. Préau. Urgent. IV. Ems. Pfif. Léa. V. Nestlé. INA. VI. Reintéant. VII. Adrien. Rs. Rt. VIII. Bue. Stressât. IX. Lent. Ea Eche. X. Estourbirais.

Verticalement

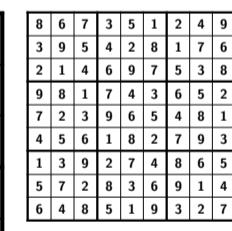
1. Impensable. 2. Norme. Dues. 3. Dresserent. 4. Eta. Tri. To. 5. Peuplées. 6. Ae. Feinter. 7. Sauf. Rab. 8. Surtitre. 9. Nasser. 10. Brelan. Sca. 11. Lune. Trahi. 12. Estafettes.

Sudoku n° 13-090



Réalisé par Yan Georget

Solution du n° 13-089



Très facile
Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Loto

Résultats du tirage du samedi 13 avril.

22, 23, 33, 41, 43 ; numéro chance : 4.

Rapports :

5 bons numéros et numéro chance : pas de gagnant ;
5 bons numéros : 163 278,50 € ;
4 bons numéros : 1169,30 € ;
3 bons numéros : 11,20 € ;
2 bons numéros : 5,80 €.
Numéro chance : grilles à 2 € remboursées.

Joker : 7464 208.

Le Monde

est édité par la Société éditrice du « Monde » SA
Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 94 610 348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction : 80, boulevard Auguste-Blanqui, 75707 Paris CEDEX 13 Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone : de France 32-89 (0,34 € TTC/min); de l'étranger : (33) 1-76-26-32-89 Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €.

Courrier des lecteurs : par télecopie : 01-57-28-21-74; Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Médiateur : mediateur@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr; Finances : <http://finance.lemonde.fr>; Emploi : www.talents.fr

Immobilier : <http://immobilier.lemonde.fr>

Documentation : <http://archives.lemonde.fr>

Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0717 C 81975 ISSN 0395-2037

M
publicité
Président : Louis Dreyfus
Directrice générale : Corinne Merejna

OJD
PRESSE PAYANTE
DÉPARTEMENT
2013
PRINTED IN FRANCE

80, bd Auguste-Blanqui,
75707 PARIS CEDEX 13
Tél. : 01-57-28-39-00
Fax : 01-57-28-39-26

Imprimerie du « Monde »
12, rue Maurice-Gunsbourg,
94852 Ivry cedex
Toulouse (Occitane Imprimerie)
Montpellier (« Midi Libre »)

ÉCRANS

C'est tout Net ! | CHRONIQUE

PAR MARLÈNE DURETZ

Le Monde

Mardi 16 avril 2013



Mozillanniversaire

Dire qu'il a eu 15 ans... Déjà...

Stupéfaction. Votre visage ne saurait masquer l'expression d'embaras devant l'irréparable oubli. C'était l'anniversaire d'un de vos proches le 31 mars. Et quinze jours ont passé... Incorrigible tête de linotte, pourtant perfusée aux énièmes rappels d'innombrables agendas numériques ! « Allô, Mozilla, comment vas-tu ? Dis, je me disais qu'on pourrait se faire une petite chronique, histoire de fêter ça ? »

Le 31 mars 1998, « Netscape, société aujourd'hui disparue, libérait le code source de son navigateur Web.

Le projet Mozilla était né. J'en suis tout de suite tombé amoureux... », avoue le septentrional Tristan Nitot sur Standblog.org. A cette annonce de Netscape, fera suite le manifeste de la Fondation Mozilla et son

« approche communautaire pour créer un logiciel libre d'envergure mondiale et développer de nouveaux types d'activités collaboratives. (...) Tout un programme ! », rappelle Olivier Robillard sur Clubic.com.

Le nom Mozilla, contraction de « moz », pour « Mosaic », et « illa » (fin de « killa », prononciation dans le langage courant de killer), se veut aussi un clin d'œil au monstre du cinéma japonais Godzilla, cousin germain de la mascotte de la Fondation Mozilla, un *T. rex* rouge. Un choix discutable, lorsque l'on sait le sort réservé aux dinosaures, pour une organisation dont la mission est de « préserver le choix et l'innovation ».

Mais, dans la jungle numérique des navigateurs Web, Firefox Mozilla représente 23,6 % des parts du marché européen, devancé par

Internet Explorer et talonné par Chrome (AT Internet Institute, 2013).

Pour les 15 ans de Mozilla, la Fondation propose de fêter « ensemble cet anniversaire en jetant un œil au travail accompli pour rendre le Web meilleur » (bit.ly/153aNoo). A chaque bougie, un fait marquant. Souvenez-vous, le jour de la sortie de Firefox 1.0 en 2004, « plus de 10 000 contributeurs ont exprimé leur soutien en se cotisant pour acheter une pleine page de pub dans le New York Times ». Souvenez-vous, en 2008, au cours d'une seule journée, plus de 8 millions de personnes

ont choisi Firefox, permettant d'établir le record mondial de l'application la plus téléchargée en vingt-quatre heures. L'adolescent de 15 ans compte un réseau « de contributeurs sur chaque continent, y compris en Antarctique », cumule « plus de 3 milliards de modules déjà téléchargés », dispose d'une fonctionnalité DNT (Do Not Track, « Ne pas me pister ») pour limiter le traçage en ligne et, depuis peu, d'un OS pour plateformes mobiles.

« Je vous donne rendez-vous dans quinze ans pour fêter ses 30 ans », écrit Christophe Villeneuve sur Webriter.eu. A mes agendas : « Créez événement » à la date du 31 mars 2028. Avec alerte ? Plutôt deux fois qu'une. ■

duretz@lemonde.fr

Les soirées télé

Lundi 15 avril

TF1

20.50 Clem.

Série. Haut les cœurs ! (audiovision).

22.40 New York unité spéciale.

Série. Des mots qui blessent (S14, 3, inédit) ; Une vie pour une vie (saison 12, 16/24) ; Témoignage par procuration (S3, 18/23) ;

1.05 Au Field de la nuit.

Spécial Marseille. Magazine (70 min).

FRANCE 2

20.45 Goldeneye

Film Martin Campbell. Avec Pierce Brosnan, Famke Janssen (GB - EU, 1995, Audiovision) ;

22.50 Infrarouge.

4,9 g de cyanure, l'affaire de la Josacine.

Documentaire. Vincent Maillard (2012).

23.45 La Juge et l'Affaire des dioxines.

Documentaire. Clarisse Feletin (75 min).

1.10 Journal de la nuit (10 min).

FRANCE 3

20.45 Je vous présente ma femme.

Téléfilm. Elisabeth Rappeneau. Avec Catherine Jacob, Fabio Zenoni (Fr., 2013, audiovision).

22.15 Météo, Grand Soir 3.

Série. Maigret et la vieille dame (105 min).

CANAL +

20.55 Comment savoir

Film James L. Brooks. Avec Reese Witherspoon, Paul Rudd, Owen Wilson (Etats-Unis, 2010).

22.55 Martha Marcy May Marlene

Film Sean Durkin. Avec Elizabeth Olsen, Sarah Paulson, Hugh Dancy (EU, 2011, 101 min) ;

FRANCE 5

20.40 Le Monde en face avec Carole Gaessler.

La Promesse de Florange. 22.15 Débat.

22.30 C dans l'air.

23.40 Entrée libre. Magazine.

0.00 Superstructures - Evolution.

[8/10] Transatlantiques (50 min).

ARTE

20.50 La Maison du diable

Documentaire. Raoul Peck (coprod., 2012).

22.25 Entretien avec Raoul Peck.

22.45 Starfighter, le cercueil volant.

Procès de néonazis : le grand malaise



Lettre d'Allemagne
FRÉDÉRIC LEMAÎTRE

Cinq accusés, soixante-dix parties civiles, cinquante avocats, 600 témoins, sans doute deux ans d'audience. Le procès des néonazis qui doit s'ouvrir à Munich, mercredi 17 avril, n'a qu'un précédent dans l'histoire de la République fédérale allemande : celui de la RAF, la bande à Baader, en 1977.

Sur le banc des accusés, tous les regards seront tournés vers Beate Zschäpe. Les quatre hommes ne sont « que » des comparses. Elle, en revanche, a fait partie du trio fondateur de la NSU (Nationalsozialistischer Untergrund, « clandestinité nationale-socialiste »). Elle est accusée d'avoir participé, avec ses deux complices, Uwe Böhnhardt et Uwe Mundlos, à la mise en œuvre de dix meurtres (huit commerçants turcs, un grec et une policière), de deux attentats et d'une quinzaine de braquages de banques.

Entré dans la clandestinité en 1998, commettant son premier crime en 2000 et son dernier en 2007, ce trio a opéré jusqu'au 4 novembre 2011. Ce vendredi-là, après un ultime braquage de banque à Eisenach (Thuringe), les deux hommes, repérés par la police, sont retrouvés morts dans un camping-car. Vraisemblablement un double suicide. Beate Zschäpe, elle, met le feu à l'appartement qu'ils occupaient à Zwickau (Saxe), puis finit par se rendre à la police le 8 novembre. Depuis, elle garde le silence.

C'est peu de dire que ses explications sont attendues. Au-delà de son rôle au sein du trio, les Allemands veulent en savoir davantage sur ces néonazis, surtout présents dans l'ex-Allemagne de l'Est. Depuis la réunification en 1990, la police attribue 63 meurtres à l'extrême droite mais, après enquête, les journaux

Tagespiegel et *Die Zeit* estiment, eux, à 152 le nombre de ses victimes.

Quelle aide a apporté l'extrême droite à la NSU ? Selon les enquêteurs, durant ses treize années de clandestinité, le trio aurait été en contact avec 129 personnes de la mouvance néonazie. « Un chiffre terriblement élevé », reconnaît Sebastian Edathy (SPD, sociaux-démocrates), le président de la commission d'enquête parlementaire qui travaille sur la NSU. Un chiffre, surtout, qui relance les interrogations sur les ratés de l'enquête. Car durant toutes ces années, non seulement la police n'a pas réussi à mettre la main sur ce groupuscule, mais elle en a même ignoré l'existence.

Dans un livre qui vient de paraître, *Schmerzliche Heimat* (« Douloureuse patrie »), non traduit, éditions Rowohlt), Semiya Simsek, la fille de la première victime, raconte le calvaire de sa famille. Enver Simsek, fleuriste, a été tué le 9 septembre 2000 à Nuremberg. Dès les heures qui ont suivi, la police n'a cessé de harceler sa femme et ses enfants. Était-ce vraiment des fleurs qu'il allait chercher à Rotterdam toutes les semaines ? Ne ramenait-il pas également de la drogue ? Et s'il avait une double vie ? Une deuxième épouse, par exemple ?

Lorsque d'autres meurtres ont suivi – toujours sans revendication mais exécutés avec la même arme –, les policiers n'ont privilégié qu'une piste : des règlements de comptes sur fond de racket dans la communauté turque. Rendant compte, début 2011, de l'activité de ses ser-

vices, le ministre de l'intérieur, Hans-Peter Friedrich, est formel : « En 2010 non plus, aucune structure terroriste de droite n'était décelable », se félicite-t-il. Cette lacune est d'autant plus étonnante que d'innombrables « indices » sont supposés noyer l'extrême droite. C'est même en raison de ce nombre élevé qu'il y a dix ans la Cour constitutionnelle de Karlsruhe a refusé d'interdire le parti néonazi (NPD). Nombre de ses dirigeants travaillaient pour la police !

Devant la justice, un groupuscule nazi accusé de dix meurtres.

Au vu des ratés de l'enquête, impossible de ne pas avoir de doutes sur l'intégrité de la police

L'absence de coordination entre les administrations, les ratés de l'enquête, les hasards malencontreux sont tels qu'il est impossible de ne pas avoir de doutes sur l'intégrité des fonctionnaires. Quelques exemples. Le 26 janvier 1998, à 8 h 55, Uwe Böhnhardt peut prendre tranquillement sa voiture. Les policiers viennent de fouiller son garage à Léna et n'ont rien trouvé de compromettant. A 9 heures, une autre équipe fouille un garage loué par sa petite amie, Beate Zschäpe, toujours à

Léna. Ils y découvrent un véritable arsenal. Trop tard : Böhnhardt est parti. On ne le retrouvera, mort, que treize ans plus tard.

6 avril 2006 : Halit Yozgat, patron d'un café Internet à Kassel, est tué par balles. A l'intérieur, parmi les clients, un indicateur de la police. Celui-ci aurait quitté le café sans entendre les tirs. Malgré les appels à témoins, la police mettra deux semaines avant de retrouver sa trace. Elle ne pourra cependant pas l'interroger longtemps : les services secrets s'y opposeront constamment. Selon le journal *Bild*, cet indic aurait été présent à proximité des lieux des crimes à six reprises. Coincidence ? Halit Yozgat sera la dernière victime de la NSU.

Et que penser de la décision prise par les services secrets, le 11 novembre 2011, soit une semaine après la découverte de l'existence de la NSU, de faire un grand ménage dans les archives concernant l'extrême droite et de détruire notamment les rapports des indics infiltrés dans le groupe néonazi Protection de la patrie de Thuringe, dont ont fait partie les trois membres de la NSU ? Le scandale est tel que le patron des services secrets doit démissionner, mais le mal est fait et le doute renforcé.

Après l'affaire Cahuzac, nombreux de journaux allemands ont conclu qu'il y avait décidément quelque chose de pourri en France. Difficile, à la veille du procès NSU, de ne pas dresser un constat similaire pour l'Allemagne. ■

lemaître@lemonde.fr

Nominations au « Monde »

La directrice du *Monde*, Natalie Nougarède, a communiqué le nouvel organigramme de la direction de la rédaction, de la rédaction en chef, des chefferies de service et de pôle du *Monde*.

« La rédaction multimédia est mise en place, avec le Web au cœur de notre organisation, écrit Natalie Nougarède dans son message aux journalistes. Nous avons voulu une organisation modernisée et simplifiée de la rédaction, autour d'une direction des rédactions, d'une rédaction en chef et de quatre chefferies de service renforcées. » La rédaction en chef est organisée selon trois temporalités, le « temps réel », le « temps 24 heures » et le « temps long ».

La direction des rédactions est composée, sous l'autorité de Natalie Nougarède, de Vincent Giret, directeur délégué des rédactions, et de Michel Guerrin et Rémy Ourdan, directeurs adjoints des rédactions. Rémy Ourdan pilote les actualités (« temps réel » et « temps 24 heures »), et Michel Guerrin le « temps long ».

Gérard Courtois, Alain Frachon et Sylvie Kauffmann restent directeurs éditoriaux.

La rédaction en chef est composée d'Arnaud Leparmentier, de Cécile Prieur et de Nabil Wakim, rédacteurs en chef, et de François Bougon, Vincent Fagot, Nathaniel Herzberg et Damien Leloup, rédacteurs en chef adjoints. Marie-Pierre Lanlongue est rédactrice en chef de *M Le Magazine du Monde*, et Françoise Tovo rédactrice en chef de l'édition abonnés du *Monde*.fr.

Un laboratoire d'innovations Web est confié à Julien Laroche-Joubert, et la diversification, les événements et partenariats éditoriaux à Didier Pourquery, rédacteurs en chef.

Christian Massol est chef d'édition, avec comme adjointes Magali Cartigny, Clara Georges, Sabine Ledoux et Paula Ravaux.

Aris Papathéodorou est responsable du pôle visuel, avec Coralie Heintz et Nicolas Queffelec, chefs adjoints de la direction artistique, Nicolas Jimenez, chef du service photographie, et Eric Béziat, chef, et Patricia Forlini, chef adjointe, du service Infographie.

Quatre grands services

Les quatre grands services thématiques du *Monde* sont : International, France, Economie et Culture.

Le service International est dirigé par Christophe Châtelot, avec Christophe Ayad, Jérôme Gautret et Benoît Vitkine, chefs adjoints, ainsi que Marie-Béatrice Baudet, responsable du pôle Planète, et Cécile Chamraud, responsable du pôle Europe.

Le service France est dirigé par Luc Bronner, avec Yves Bordenave et Caroline Monnot, chefs adjoints Politique, Grégoire Allix et Emmanuelle Chevallereau, chefs adjoints Société, Nicolas Chapuis, chef adjoint Web, ainsi que Maryline Baumard, responsable du pôle Education.

Le service Economie est dirigé par Virginie Malingre, avec Cécile Ducourteaux, Philippe Escande et Philippe Le Coeur, chefs adjoints, ainsi qu'Alexis Delambre, responsable du pôle Techno-Médias.

Le service Culture est dirigé par Aurelano Tonet, avec Claire Guillot, Sylvie Kerviel et Thomas Sotinel, chefs adjoints.

Le pôle Idées-Débats est dirigé par Nicolas Truong.

Le pôle Sciences est dirigé par Hervé Morin, le pôle Sports par Erwan Leduc et Stéphane Mandard, le supplément « Culture & Idées » par Raphaëlle Rérolle, « Le Monde des livres » par Jean Birnbaum, et le supplément « TéléVisions » par Guillaume Fraissard.

La nouvelle équipe a pris ses fonctions lundi 15 avril. ■

ENQUÊTE SUR UN PHÉNOMÈNE PLANÉTAIRE

The cover features a man in a dark shirt and apron standing next to a woman in a leather jacket. They are positioned in front of a vintage television set that displays the text "LA VIE EN SÉRIES". The background is a bright, sunlit landscape with a large globe.

DÉCRYPTAGE
« MES FEUILLETONS »
PAR MARTIN WINCKLER

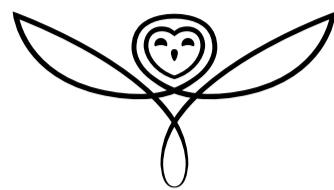
ENQUÊTE
LES SÉRIES TÉLÉ
RACONTENT LE MONDE

DIVERTISSEMENTS
AFFICHES MYSTÈRE,
TOP 20, QUIZ...

Vous voulez comprendre le monde d'aujourd'hui ? Regardez les séries télé... conseille l'écrivain Martin Winckler dans « La vie en séries ». Dans ce nouveau hors-série, *Le Monde* décrypte ce phénomène qui, de New York à Séoul, d'Istanbul à Stockholm, de Rio à Tel-Aviv, captive les spectateurs devant leur écran, qu'il s'agisse d'un téléviseur, d'un ordinateur ou d'un smartphone. « Dr House », « Dexter » ou « Game of Thrones » sont les nouveaux avatars de la culture populaire, mais surtout les témoins privilégiés de notre époque. Contrairement à la phrase rituelle de « X Files », la vérité n'est pas ailleurs, elle est là.

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directrice du « Monde », membre du directoire, directrice des rédactions Natalie Nougarède
Directeur délégué des rédactions Vincent Giret
Directeurs adjoints des rédactions Michel Guerrin, Rémy Ourdan
Directeurs éditoriaux Gérard Courtois, Alain Frachon, Sylvie Kauffmann
Rédacteurs en chef Arnaud Leparmentier, Cécile Prieur, Nabil Wakim
Rédactrice en chef « M Le Magazine du Monde » Marie-Pierre Lanlongue
Rédactrice en chef « édition abonnés » du « Monde » Françoise Tovo
Rédacteurs en chef adjoints François Bougon, Vincent Fagot, Nathaniel Herzberg, Damien Leloup
Chefs de service Christophe Châtelot (International), Luc Bronner (France), Virginie Malingre (Economie), Aurelano Tonet (Culture)
Rédacteur en chef « développement éditorial » Julien Laroche-Joubert (Innovations Web), Didier Pourquery (Diversifications, Evénements, Partenariats)
Chef d'édition Christian Massol
Directeur artistique Aris Papathéodorou
Photographe Nicolas Jimenez
Infographie Eric Béziat
Médiateur Pascal Galinier
Secrétaire générale du groupe Catherine Joy
Secrétaire générale de la rédaction Christine Laget
Conseil de surveillance Pierre Bergé, président, Gilles von Kote, vice-président

LE 18 JUIN PPR DEVIENDRA*



K E R I N G

Imagination needs wings.
Imagination needs caring.**



TBWA\CORPORATE © PPR SA au capital de 504 466 808 € - 552 075 020 RCS Paris
* L'imagination a besoin d'ailes. L'imagination a besoin d'attention. Donner des ailes à l'imagination.

Usain Bolt, Champion olympique. L'imagination lui donne des ailes, ses jambes font le reste.

Empowering Imagination**

EN ENCOURAGEANT LEUR IMAGINATION, KERING LIBÈRE LE POTENTIEL DE SES MARQUES DE LUXE ET DE SPORT & LIFESTYLE

GUCCI BOTTEGA VENETA SAINT LAURENT ALEXANDER McQUEEN BALENCIAGA
BRIONI CHRISTOPHER KANE STELLA McCARTNEY SERGIO ROSSI BOUCHERON
GIRARD-PERREGAUX JEANRICHARD QEELIN PUMA VOLCOM COBRA ELECTRIC TRETORN

kering.com

* sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale du 18 juin 2013